

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: **Pagination continue.**

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1880.

L'ALBUM DES FAMILLES,

JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

UN MORCEAU DE
MUSIQUE
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

CINQUIÈME ANNÉE.

OTTAWA
1er Mai 1880.

ABONNEMENT

\$2 par An,

PAYABLE D'AVANCE

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES
Bulletin Religieux.		Archéologie.	
Entretiens sur le <i>Syllabus</i> , (Suite), par Mgr. GAUME.....	193	Marbre funéraire de M. l'abbé Ed. Chasor, dans la Cathédrale des Trois-Rivières.....	223
Littérature.		Monument de feu M. BACHAND, de Saint-Hyacinthe.....	224
L'Enfant Mystérieux (Roman Canadien), (Suite), par V. Eug. DICK.....	196	Histoire et Archéologie.....	224
François le Balafre (Suite), par C. BUZT.....	204	Variétés.	
Dans un Yacht, (Roman-Nouvelle), par Edm. ROUSSEAU.....	208	Couronnes d'Or et de Bluets, par Mad. Gabrielle d'ETHAMPES.....	227
Poésies.		La Chaumière, par TURQUETY.....	231
Espoir et Courage, par Eud. EVANTUREL.....	195	Eugénie, la folle du Mont Rouville, par G.....	232
Histoire du Luxe, par HOFFMANN.....	203	La Parole d'une Mère.—Souvenir de Crimée.....	233
Si tu savais.....	208	Chronique du Mois, par CARA LIMPIA.....	235
Thomas le Pêcheur, par F. M. DERBME.....	222	Les Livres, par Gust. SMITH.....	238
Mon Ange aussi s'en va! par Arthur PH. ETHBR.....	227	Encouragements.....	239
Musique.		François le Balafre.....	240
Réponds, petite Fleur?—Mélodie.....	220	Société St. Jean-Baptiste de Québec.....	240
Histoire.		Maximes et Pensées.	
Qualités des Canadiens (Suite et Fin), Etude par L. A. PRUD'HOMME.....	217	A Méditer.....	208
Bibliographie.		Artistes et hommes de lettres.....	217
Nos Chambres hautes.—Sénat et Conseil Législatif; par l'hon. F. X. A. TRUDEL, Sénateur.....	222	Point de sécurité sans la Foi.....	219
L'Instruction Obligatoire, par le Révd. P. PAQUIN, O. M. I.....	222	Pensées Diverses.....	224
Le Tombeau de Champlain, par le Dr. N. E. DIONNE, de Québec.....	222	Veus ne détruisez pas Dieu.....	232
		Nécrologies.	
		Madame Paul BENOIT, de Deschambault.....	224
		Madame Chas. DARVEAU, de N. D. de Lévis.....	225
		EUGÈNE, enfant de M. Elzéar Brousseau, d'Ottawa.....	240

Liste des Agents.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement à l'*Album des Familles*.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Québec..... M. Etienne Légaré,
No. 378, rue St. Joseph, St. Roch.
Montréal..... M. Ignace St. Amour,
No. 314, rue Amherst.
Trois-Rivières..... M. P. L. Hubert,
Notaire.
Notre-Dame de Lévis..... M. Elzéar Bédard,
M. de P.
Rimouski..... M. Alph. Couillard.
Sherbrooke..... M. F. X. Désève.
Sorel..... M. J. O. Weilbrénner, jr.
St. Jean Dorchester..... M. Jean Bourguignon.
St. Hyacinthe..... M. Louis H. Taché, jr.
Chicoutimi..... M. Alf. Godin,

CAMPAGNES.

Arthabaskaville..... M. Aimé Dion.
Kamouraska..... M. P. C. Dupuy.
Joliette..... M. Albert Gervais.
La Patrie, (Compton)..... M. Régis R. Dufmoulin.
Longueuil, (Chambly)..... M. F. X. Valade, Notaire.
Lotbinière..... M. Maxime Lemay.
Maskinongé..... M. Joseph Déziel.
Rivière du Loup (En Haut)..... M. L. T. Rivard.
Rivière du Loup (en Bas)..... M. Victor Chamberland.
Sault-au-Récollet, (Hochelaga)..... M. J. B. Beauchamp.
Ste. Anne Lapocatière..... M. Geo. L'Évêque.
St. Charles, (Bellechasse)..... M. P. P. Dalaire.
St. Eustache, (Deux-Montagnes)..... M. Daniel Ethier.
St. Henri de Lauzon..... M. G. Roy.
St. Hugues, (Bagot)..... M. E. Lafontaine.
St. Joseph de L-vis;
Village de Bienville. } MM. Paulet et Lemieux,
St. David de l'Auberivière. } de N. D. de Lévis.
St. Nicholas, [Lévis]..... M. Louis Fréchette, jr.,
[Bas de la paroisse.]
St. Romuald, (Lévis)..... M. Joseph Fortin.
Ste. Rose, (Laval)..... M. A. E. Léonard.
St. Tite, (Champlain)..... M. J. N. Buisst.
Wotton, (Wolfe)..... M. J. H. C. Lajoie.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Shippagan, [Gloucester]..... M. Henri A. Sormany.

MANITOBA.

St. Boniface et Winnipeg..... M. A. A. Larivière.

ÉTATS-UNIS.

Albany, (N. Y.)..... M. Gilbert J. Léveilly,
15, North Lansing Street.
Biddeford, (Mass.)..... M. L. N. Chartier.
Burlington, (Vermont)..... M. Israël Couture,
(P. O. Boîte 538.)
Central Falls, (R. I.)..... M. Zoël Choquette.
Chicago, (Ill.)..... M. Louis Vézina,
No. 309.—13th Place.
Chicopee (Mass.)..... M. Geo. P. Benoit,
(P. O. Boîte 434.)
Chicopee Falls, (Mass.)..... M. Wilfrid St. Amour.
Cohoes, (N. Y.)..... M. Joseph Desrosiers.
Danielsonville, (Conn.)..... M. J. T. Bréault.
Déroit, (Michigan)..... M. Ed. Racicot.
Fall River, (Mass.)..... M. F. H. Benoit,
(P. O. Boîte 51.)
Hebron, (Mass.)..... M. N. Blais.
Holyoke, (Mass.)..... M. Anthime Bourdon.
Jeffersonville
et } (Mass.)..... M. Louis Demers,
Holden..... } (P. O. Boîte 33.)
Hudson [Mass.]..... M. Thomas Lacroix,
boulangier.
Keene, (N. H.)..... M. Gilbert Perry.
(P. O. Boîte 273.)
Lawrence, (Mass.)..... Dr. Joseph Desmarais, M.D.
126, Lowell Street.

Lowell, (Mass.)..... M. J. L. Lapierre,
(P. O. Boîte 192.)
Malone, (N. Y.)..... M. Joseph Ménard.
Manteno, (Illinois)..... M. L. A. Towner.
Manchester, [N. H.]..... M. Michel E. Lussier,
841, Elm Street.
New York..... M. Arthur Lamontagne.
Bureaux du *Courrier des Etats-Unis*.
North Adams, (Mass.)..... M. A. N. Gélinau,
Agent d'Assurance.
North Grosvenordale, (Conn.)..... M. L. P. Lamoureux,
Northampton, (Mass.)..... M. A. Ménard,
No. 146, Chene Street.
Spencer [Mass.]..... M. George Fontaine, fils.
[P. O. Boîte 678]
Rochester, [N. Y.]..... M. Gustave Thibodeau,
No. 9, Marshall Street.
Salem, (Mass.)..... M. Jules Bouchard,
5, Prince Street.
Putnam (Conn.)..... M. Hector Duvert.
St. Albans, (Vermont)..... Dr. G. Thibault, M. D.
Troy, [N. Y.]..... M. L. Lauzon.
Webster (Mass.)..... M. Chrystopher Dubé,
P. O. Boîte 433.
West Rutland, (Vt)..... M. Napoléon Léonard.
Willimantic, [Conn.]..... Rev. F. DeBruycheff.
Winooski, [Vermont]..... Dlle. Sophie Dolbec.
Worcester, [Mass.]..... M. P. J. Martin,
[P. O. Boîte 685.]
Woonsocket,
et } [R. I.]..... M. C. Thétreault,
Menville, } [P. O. Boîte 552]

PARIS, (FRANCE.)

A la Librairie Religieuse de M. A. Sauton,
41, rue du Bac.

NOTRE PRIME.

Grâce à l'empressement apporté par un grand nombre des abonnés à payer leur abonnement de l'année courante, nous avons jugé à propos d'ordonner l'impression d'une deuxième édition de la PRIME, afin de satisfaire tous les abonnés, en leur offrant le précieux avantage d'orner leur demeure d'un Médaillon aussi précieux.

Nous recevrons donc ces jours prochains quelques centaines de copies pour expédier à ceux qui nous ont payé depuis quelques semaines, ainsi qu'à ceux qui nous payeront d'ici au 1^{er} JUIN prochain, après laquelle date nous cesserons d'accorder cette Prime, vu le coût de la dépense qu'elle entraîne à l'administration.

AVIS.

Nous prions instamment tous ceux qui n'ont pas encore payés à l'avance l'abonnement de 1880, à bien vouloir nous adresser la somme de \$2, prix de l'abonnement annuel. Les lettres devront être enregistrées et adressées à M. l'Aministrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa. Un reçu sera expédié par le retour de la malle, ainsi que la PRIME.

Abonnement.

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, de douze colonnes. Le prix de l'abonnement est fixe comme suit

CANADA.....\$2.00
ÉTATS-UNIS.....\$2.00
EUROPE.....\$3.00

(Payable d'avance.)

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

DIEU-PATRIE

ALBUM

DES

FAMILLES

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes

Administration

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., etc., doit être adressé franc de port à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un morceau de Musique paraît chaque mois.

COLLABORATEURS

Chauveau, (L'hon. P. J. O.)
Casgrain, (Abbé H. R.)
Derome, (F. M.)
Dick, (Dr. V. E.)

Faucher de Saint-Maurice
Legendre, (Napoleon)
Marmet, (Joseph)
Rousseau, (Edmond)

Salte, (Benj.)
Valmont, (M. le Comte de)
S. D'apreau, Administrateur.

Bulletin Religieux.

ENTRETIENS

SUR LA

Syllabus,

PAR

Mgr. GAUME.

(Suite.)

CHAPITRE XVIII.

Erreurs sur la Morale Naturelle et Chrétienne.



Q'EST-CE que la morale ?

R. La morale est la règle des mœurs, c'est-à-dire : de la conduite de l'homme à l'égard de Dieu, de ses semblables et de lui-même.

Q. Quel est le but de la morale ?

R. Le but de la morale est de diriger l'homme vers le but final de la vie du temps qui est l'acquisition de la vie de l'éternité.

Q. D'où vient la morale ?

R. La morale vient de Dieu et ne peut venir que de lui.

Q. Pourquoi ?

R. Parce qu'il n'appartient qu'à Dieu, créateur de l'homme, de lui faire connaître sa fin et les moyens d'y parvenir.

Q. Que suit-il de là ?

R. Il suit de là qu'il n'y a qu'une morale, la morale de Dieu, autrement la morale chrétienne.

Q. Quelles sont les erreurs sur la morale condamnées par le Syllabus ?

R. Voici les erreurs sur la morale condamnées par le Syllabus :

" 1o. Les lois morales n'ont pas besoin de la sanction divine ; et il n'est nullement nécessaire que les lois humaines soient conformes au droit naturel, ou reçoivent de Dieu leur force obligatoire.

" 2o. Les sciences philosophiques et morales, ainsi que les lois civiles, peuvent et doivent s'émanciper de l'autorité de Dieu et de l'Eglise.

" 3o. Il ne faut pas admettre d'autres forces que les forces matérielles, et toute la morale et l'honnêteté doivent consister dans l'acquisition et l'augmentation des richesses, n'importe par quel moyen, et dans la satisfaction des passions.

" 4o. Le droit consiste dans le fait matériel. Tous les devoirs des hommes sont de vains mots, et tous les faits humains ont force de loi.

" 5o. L'autorité n'est autre chose que

le nombre et la somme des forces matérielles.”

“ 6o. L'heureuse injustice d'un fait ne nuit en rien à la sainteté du droit.

“ 7o. Il faut proclamer et pratiquer le principe qu'on appelle de *non-intervention*.

“ 8o. Il est permis de refuser d'obéir aux princes légitimes et même de se révolter contre eux.

“ 9o. La violation du plus saint des serments, ainsi que toute action coupable et même criminelle, opposée à la loi éternelle, non-seulement ne doit pas être désapprouvée ; elle est même licite et digne de tout éloge, lorsqu'elle est faite par amour de la patrie.

CHAPITRE XIX.

Q. Que fait le Syllabus en condamnant toutes ces erreurs ?

R. En condamnant toutes ces erreurs, le Syllabus rend les plus grands services à la société.

Q. Expliquez cette réponse.

R. Les erreurs que condamne ici le Syllabus sont : la *morale indépendante*, c'est-à-dire l'anéantissement de toute morale et de toute distinction certaine entre le bien et le mal : le *droit de la force*, c'est-à-dire l'anéantissement du droit de la justice ; le *despotisme du nombre*, qui est l'anéantissement de la vérité ; l'*égoïsme social*, qui est l'anéantissement de la charité et de la solidarité entre les nations chrétiennes ; le *régicide*, dont tous les révolutionnaires proclament la légitimité.

Q. Si ces erreurs venaient à prévaloir, qu'arriverait-il ?

R. Si ces erreurs venaient à prévaloir, il n'y aurait plus pour personne ni conscience, ni dignité, ni liberté, ni sécurité.

CHAPITRE XX.

Erreurs touchant le Mariage Chrétien.

Q. Qu'est-ce que le mariage chrétien ?

R. Le mariage chrétien est un sacrement soumis exclusivement à l'autorité de l'Eglise.

Q. Quels sont les graves motifs pour lesquels l'Eglise condamne les erreurs sur le mariage chrétien ?

R. Les graves motifs pour lesquels l'Eglise condamne les erreurs sur le mariage chrétien, sont : 1o. que le mariage chrétien est le fondement de la famille chrétienne ; 2o. que la famille chrétienne est le fondement de la nation chrétienne ; 3o. que la nation chrétienne doit toute sa dignité au christianisme, déposé dans son sein par le mariage chrétien ; 4o. que l'abrogation du mariage chrétien serait la dégradation de la famille et la ruine de la société.

Q. Faites-nous connaître les erreurs sur le mariage chrétien, condamnées par le Syllabus.

R. “ 1o. On ne peut apporter aucune raison pour établir que Jésus-Christ a élevé le mariage à la dignité de sacrement.

“ 2o. Le sacrement de mariage n'est qu'une chose accessoire au contrat, dont il peut être séparé, et le sacrement même consiste seulement dans la bénédiction nuptiale.

3o. En vertu du droit naturel, le mariage n'est pas indissoluble, et dans différents cas, le divorce proprement dit peut être sanctionné par l'autorité civile.

“ 4o. L'Eglise n'a pas le pouvoir de mettre des empêchements dirimants au mariage : mais ce pouvoir appartient à l'autorité civile, à laquelle il faut demander la dispense des empêchements existants.

“ 5o. C'est dans la suite des siècles que l'Eglise a commencé d'établir des empêchements dirimants, non en vertu de son propre droit, mais en usant du droit qu'elle avait emprunté de l'autorité civile.

“ 6o. Les canons du concile de Trente qui frappent d'excommunication ceux qui osent nier à l'Eglise le pouvoir d'établir des empêchements dirimants, ou ne sont pas dogmatiques, ou ne regardent que ce pouvoir emprunté.

“ 7o. La forme, prescrite par le concile de Trente, n'oblige pas sous peine de nullité, lorsque la loi civile établit une autre forme, et veut qu'en usant de cette nouvelle forme le mariage soit valide.

“ 8o. C'est Boniface VIII qui, le premier, a déclaré que le vœu de chasteté,

émis dans l'ordination, rend le mariage nul.

" 9o. En vertu du contrat purement civil, il peut exister entre chrétien un vrai mariage : et il est faut : ou que le contrat de mariage entre chrétiens soit toujours un sacrement ; ou que le contrat soit nul, s'il n'est joint au sacrement.

" 10o. Par leur nature, les causes matrimoniales et les fiançailles appartiennent au for civil, c'est-à-dire aux tribunaux civils.

" N. B.—A cela peuvent se rapporter deux autres erreurs : l'une, relative à l'abolition du célibat ecclésiastique ; l'autre, relative à la supériorité de l'état du mariage sur l'état de virginité. La première a été condamnée par l'Encyclique : *qui pluribus*, du 9 novembre 1846 ; la seconde, par lettres apostoliques du 10 juin 1851."

CHAPITRE XXI.

Q. Pourquoi le Syllabus condamne-t-il de nouveau les erreurs sur le mariage chrétien ?

R. Le Syllabus condamne de nouveau les erreurs sur le mariage chrétien : 1o. parce que le divorce, qui est la ruine du mariage chrétien, est légalement établi dans les pays protestants, et qu'il est demandé pour certains législateurs soi-disant catholiques ; 2o. parce que le *contrat civil*, qui n'est pas un mariage, mais un concubinage public, est reconnu comme un mariage suffisant dans plusieurs nations catholiques de nom et tend à s'établir chez les autres.

CHAPITRE XXII.

Erreurs sur le Gouvernement Temporel du Saint-Père.

Q. Quelles sont les erreurs sur le gouvernement temporel du Saint-Père, condamnées par le Syllabus ?

R. Les erreurs sur le gouvernement temporel du Saint-Père, condamnées par le Syllabus, sont les suivantes :

" 1o. Les enfants de l'Eglise chrétienne et catholique ne sont pas d'accord entre eux sur la compatibilité du pouvoir temporel avec le spirituel.

" 2o. Il serait très-avantageux à la liberté et au bonheur de l'Eglise de supprimer le domaine temporel du Saint-Siège.

" N. B.—Outre ces erreurs sur le pouvoir temporel du Souverain-Pontife, explicitement condamnées par le Syllabus, il y en a beaucoup d'autres, sur le même point, qui le sont implicitement par des enseignements directs et formels, dont tous les catholiques doivent faire la règle invariable de leurs pensées et de leur conduite. Ces enseignements sont abondamment exposés dans l'allocution : *Quibus quantisque*, du 20 avril 1849 ; dans l'allocution : *Si semper antea*, du 20 mai 1850 ; dans les lettres apostoliques : *Cum catholica Ecclesia*, du 26 mars 1860 ; dans l'allocution : *Novo*, du 28 septembre 1860 ; dans l'allocution : *Jamdudum*, du 18 mars 1861 ; dans l'allocution : *Maxima quidem*, du 9 juin 1862."

(A continuer.)

[Du Travailleur.]

ESPOIR ET COURAGE.

A mes frères émigrés.

Dans les rouges clirics de la forge qui fume selume,
J'entends les lourds marteaux frappant l'énorme en-
Comme un bouillon tintant dans les rougeurs du soir.
Frères, vous travaillez, ployés sous le devoir,
Sans relâche et toujours, les manches retroussées,
Et le front alourdi par de sombres pensées.
Soyez bénis : je sais que vos fardeaux sont lourds.
Je sais qu'il est des nuits, je sais qu'il est des jours,
Où, fatigués, vaincus par l'ennui, par l'ouvrage,
La nostalgie est là qui vous monte au visage.
Soyez bénis ! et vous, ô leurs femmes, mes sœurs
Qui, le regard rempli d'éternelles douceurs,
Conservez le reflet pâle des in-omnies,
Pour vos veilles et vos chagrins, soyez bénies !
Car du travail naîtra le repos assuré.
Et plus tard, las d'avoir souffert, d'avoir pleuré,
Quand le vent soufflera qui doit gonfler la voile,
Et qu'au loin, dans l'azur, apparaîtra l'étoile,
Qui doit briller, un jour, à nos yeux eblois,
Peut-être nous reprendrons la route du pays.
Oui, la patrie alors, sera puissante et belle,
Capable d'allaiter, de sa large mamelle,
Les nombreux nourrissons que son flanc a portés ;
Et nous, ses fils chéris, par l'orage emportés
dans la tristesse, hélas ! et dans la nuit profonde,
Voyant que sa mamelle, un moment inféconde,
Se gonflera soudain, pour ne jamais tarir,
Nous ne partirons plus pour ne plus revenir.
Frères, en attendant, travaillons sans relâche,
Ce jour viendra. L'espoir est plus grand que la tâche.
Tenons la nostalgie enchaînée au poteau ;
Et tandis que vos bras, soulevant le marteau,
Réveilleront l'écho sonore des usines,
Mêlant mes chants sacrés au sifflet des machines
Qui jette aux quatre vents son refrain matinal,
Moi, pauvre enfant, poussé loin du pays natal,
Comme un copeau perdu sur la mer, dans l'orage,
Je serai près de vous et vous dirai : courage !

EUDORE EVANTUREL.

Boston, (Mass) Février 1880.

[Pour l'Album des Familles].

—
ROMAN CANADIEN.
—

L'Enfant Mystérieux

PAR

V. EUGÈNE DICK.

(Suite.)

—
Deuxième Partie.
—

CHAPITRE I.

Dix-sept ans après.



DIX-SEPT ans se sont écoulés depuis les événements que nous venons de raconter.

Cette longue suite d'hivers a bien un peu secoué ses neiges périodiques sur la tête des personnages de notre histoire; en les effleurant de son aile de fer, le Temps a bien creusé par ci par là une ride sur des figures qui n'en avaient pas au moment où nous les avons vues la dernière fois; mais, à part ces inévitables ravages, nous retrouvons tout notre monde plein de vie, agité des mêmes passions, caressant les mêmes rêves d'avenir.

Chose étrange, en effet! le corps a beau vieillir, s'user, tomber en décrépitude, l'attachement aux choses de la terre, lui, semble rajeunir; la voix de l'intérêt n'en acquiert que plus de force; l'ambition—cette passion véridique qui grandit à mesure que s'opère la décadence corporelle—n'en devient que plus insatiable.

Il y a toujours prétexte aux aspirations humaines. Quand ce n'est pas pour soi que l'on travaille, que l'on s'échine, que l'on se martelle le cer-

veau, on le fait pour ses descendants, pour ceux qui devront continuer l'œuvre commencée, transmettre aux âges futurs le fruit des semences arrosées de nos sueurs.

Que voulez-vous?... L'homme est ainsi fait, et il n'y a pas moyen d'en changer le moule.

De tous nos personnages, celui qui paraît le plus sentir le poids des dix-sept années pardessus lesquelles nous avons sauté à pieds joints est sans contredit Pierre Bouet. Non pas qu'il soit devenu un valétudinaire perclus de rhumatismes et appuyant sur une canne son corps tremblant et courbée vers la terre; mais bien plutôt parce que nous l'avons quitté déjà parvenu aux confins extrêmes de l'âge mûr et qu'en redescendant la pente de la vie, les années comptent double.

Pierre Bouet est maintenant un vieillard de soixante-douze ans. Il est encore cependant alerte et dispos, bien que moins solide à l'ouvrage qu'au temps jadis. Ses cheveux grisonnent à peine, et il les a aussi abondants qu'un jeune homme.

Si le bonheur idéal existait ici-bas, au lieu d'être une décevante chimère, nous pourrions écrire hardiment que Pierre Bouet en jouit à cœur-que-veux-tu; mais soyons moins absolu et disons que le bonhomme est le mortel le plus heureux de la création—ce qui est bien déjà quelque chose! Appuyé d'un côté sur la bonne vieille Marianne, sa compagne toujours chère, et de l'autre sur sa fille Anna, qu'il idolâtre, le père Bouet achève paisiblement le chemin de la vie, sans la moindre inquiétude sur la fin du voyage.

Sa prospérité ne s'est pas ralentie un instant. Au contraire, le petit capital qu'il a péniblement amassé dans ses jours de vigueur s'est plus que doublé par la seule accumulation des rentes; et, bien qu'il ne se livre plus à la pêche et qu'il se fasse aider pour les travaux des champs, le père Bouet n'en continue pas moins de voir son magot s'arrondir.

Quant à Marianne, c'est toujours la sage ménagère que nous avons connue; mais elle a singulièrement vieilli, elle aussi, l'excellente femme. Elle porte pourtant encore assez allègrement ses soixante-sept hivers, et n'était une invincible faiblesse dans les jambes, on la verrait comme autrefois

faire seule le service intérieur de la maison. Néanmoins, cette impotence qui la force à laisser tout le gros de la besogne à la servante Joséphine, ne l'empêche pas de manier son éternel *tricotage*. C'est là pour elle une grande consolation, car la pauvre vieille s'en voudrait beaucoup de rester inoccupée, ne serait-ce qu'une heure par jour.

Au reste, ce travail machinal, inconscient presque du tricot lui permet de regarder tout à son aise, et vingt fois en une minute, une jolie enfant de dix-sept ans environ qui va et vient dans la maison, dirigeant avec une rare habileté les mille détails du ménage.

Avons-nous besoin de dire que cette jeune intendante n'est autre que l'Enfant mystérieux des premiers chapitres de cette histoire, la filleule d'Antoine le beau parleur, la petite Anna, enfin !

Il y a bien loin de la mignonne poupée du 15 septembre 1840 à la belle jeune fille que nous avons maintenant sous les yeux ! La petite figure ronde et rosée d'autrefois est devenue le galbe pur et l'ovale parfait d'un visage de femme, tandis que les tons vifs de la peau ont fait place à la pâleur chaudement teintée qui caractérise les races latines. Les bouches folichonnes qui se jouaient jadis sur le front de l'enfant se sont transformées en opulentes tresses blondes sur la tête de la jeune fille, encadrant la plus ravissante physionomie du monde, où de grands yeux bleus mélancoliques tempèrent la sévérité d'un front élevé et l'expression un peu grave d'une bouche aux lèvres carminées. De même, la taille ronde et épaisse du bébé que nous avons connu s'est amincie, s'est développée, a acquis cette grâce féline, cette morbidesse de l'Andalouse, que ne Jésusverrait pas elle-même la plus élégante *senorita* de Grenade.

C'est dire qu'Anna est admirablement belle.

Faisant à peine les premiers pas dans les sentiers fleuris de l'adolescence, sur le seuil de cette vie nouvelle qui s'ouvre pour la jeune fille à l'époque où elle est arrivée, elle possède déjà toutes les séductions de la femme, jointes aux grâces naïves de l'enfant. La nature semble avoir épuisé pour elle les trésors de ses faveurs, car elle a fait Anna bonne autant que belle. La lame est digne du fourreau.

Inutile de se demander si Pierre

Bouet et sa femme n'ont rien négligé pour donner à un pareil bijou la ciselure de l'éducation, pour inculquer dans ce jeune cœur les principes de piété bien entendue, sans lesquels une femme n'a pas d'auréole. Dès l'âge de six ans, la petite fut mise à l'école du village, qu'elle fréquenta jusqu'à la date de sa première communion. Puis ce fut au tour des bonnes religieuses de Sainte-Famille, qui complétèrent l'œuvre commencée, en ayant soin de ne pas omettre les connaissances pratiques : travaux d'aiguille, théories culinaires, etc., que tout couvent ne devrait jamais négliger.

Quand elle sortit du pensionnat, à quinze ans, Anna n'était pas sans doute une savante, mais elle avait une bonne instruction élémentaire, amplement suffisante pour le milieu où elle était appelé à vivre.—D'ailleurs il n'est pas bon, en thèse générale, que les femmes en sachent trop long : elles perdent en qualités pratiques ce qu'elles gagnent en science.

La fille adoptive de Pierre Bouet n'eut pas à éviter cet écueil, car elle aimait d'instinct la vie simple des champs, et ce fut avec un contentement sincère qu'elle reprit sa place au foyer de la famille.

Depuis lors, c'est-à-dire depuis deux années environ, l'existence de la jeune fille est douce comme une idylle de Théocrite, heureuse comme celle des bergères chantée par les poètes. Quand vient le temps de la fenaison, elle jette sur sa chevelure blonde un ample chapeau de paille et suit les travailleurs aux champs. Là, pendant que les engagés abattent à grands coups de faux les foins mûrs, que son père étend et retourne le précieux foin, que la servante Joséphine, armée d'un râteau, réunit en longues rangées parallèles celui qui est assez sec, Anna se livre à de douces rêveries, mollement étendue sur le revers gazonné du ruisseau où chantent les eaux de drainage. Elle respire avec ivresse les senteurs odorantes du foin coupé et livre à la brise d'août les nattes épaisses de ses cheveux. Le caquetage des oiseaux—pillards audacieux qui viennent se disputer le millet jusque sous les pieds des moissonneurs,—le cliquetis des pierres à aiguïser sur les faux sonores ; le chant de quelque jeune gars dans la prairie voisine ; les aboiements des chiens qui

se répondent à plusieurs arpents de distance... tout cela lui semble un concert qui doit être agréable à l'oreille de Dieu, lui fait chérir davantage la vie paisible de la campagne.

Quelquefois, aussi,—mais seulement lorsque le père Bouet a le dos tourné et ne peut la voir,—Anna s'empare d'un râteau, trop pesant pour ses blanches menottes, et se met vaillamment à l'ouvrage. Le sang ne tarde pas à rougir ses joues et la fatigue à paralyser ses poignets... Il faut en rester là... Tout de même, la petite est bien heureuse : elle a travaillé aux foins !

Puis c'est l'automne qui arrive, avec ses épis dorés que balance le vent du nord, ses vergers qui ploient sous les fruits les plus appétissants, ses légumes multiformes qui garnissent les plates-bandes Anna aide à la cueillette de toutes ces richesses. Elle ne dédaigne pas de manier la faucille, et elle a, ma foi, un faux air de druidesse antique lorsqu'elle circule au milieu des épis, son instrument sur l'épaule. Il ne manquerait, pour compléter l'illusion, que de remplacer la faucille de fer par une serpette d'or. Enfin, quand est veu le tour des fruits, il n'est pas rare de la trouver perchée au beau milieu des branches, faisant pleuvoir autour d'elle pommes ou prunes et jetant aux échos du verger les notes joyeuses de sa voix d'enfant.

Tel est le tableau que présente la famille de Pierre Bouet au moment où nous reprenons la plume,—tableau rustique, mais doucement éclairé par la lumière d'un bonheur paisible.

Rien ne trouble donc la sérénité de cette maison bénie où la vieillesse et l'adolescence cheminent insoucieusement vers l'avenir, appuyées l'une sur l'autre. Il y a *belle Lurette*,—comme dirait notre ancienne connaissance Eulalie—que les fatidiques prédictions de la mère Démone ont été oubliées ; ou, du moins, si Pierre Bouet s'en souvient encore, à coup sûr il n'en tient pas compte et ne s'en soucie pas plus que de Colin-tampon.

Toutefois,—soit concession aux idées superstitieuses, soit obéissance à l'horoscope d'autrefois,—le riche cultivateur n'a pas encore fait de testament. Il a attendu, comme il s'y était engagé vis-à-vis de la Démone, que sa fille adoptive ait atteint sa dix-septième année pour prendre à son égard les

arrangements légaux qui lui permettront d'hériter, après la mort des *bonnes gens*.

Or, suivant toute apparence, Anna doit être née vers la mi-juin 1840, puisqu'elle semblait avoir trois mois lorsque'elle fut remise à Pierre Bouet, dans la nuit fameuse du 15 septembre de la même année.

En choisissant donc le 25 juin 1857 pour aller chez le notaire, les époux Bouet accordent une marge suffisante aux erreurs de calculs et sont à peu près sûr que les dix-sept ans d'Anna seront sonnés.

Au moment où nous voilà arrivés, trois jours séparent à peine nos personnages de cette date....

Nous sommes au jeudi, 22 juin.

Antoine Bouet et la mère Démone ne paraissent pas donner signe de vie.

Est-ce le calme trompeur qui précède l'éruption du volcan ?

C'est ce que nous ne tarderons pas à connaître.

CHAPITRE II.

L'ÎLE A DEUX-TÊTES.

Le navigateur qui laisse le port de Québec et descend le Saint-Laurent rencontre d'abord, sur sa gauche, l'île d'Orléans, charmante terre de plus de six lieues de longueur et dont les hauts côtes sont couronnés de verdure ; puis, un peu plus au sud, vient un chaquet d'îlots qui s'étend jusqu'aux Piliers, sur un parcours d'une vingtaine de milles.

A part la Grosse-Île, station de quarantaine, l'île aux Grues, où la population est assez dense, et une couple d'autres qui n'ont que de rares habitants, ces îlots sont déserts et ensevelis dans l'ombre de leurs épaisses forêts de sapins. Seuls, les pieds du chasseur ou de quelque marin surpris par le gros temps foulent parfois les grèves sablonneuses de ces délicieuses oasis de la mer. Et pourtant, que de jolis points de vue, que d'aspects variés, que de sites champêtres n'offrent pas ces modestes petites îles où la nature est encore dans toute sa sublime virginité !

Voici d'abord, presque en face de Saint-François, l'île Madame et l'île aux Reaux, deux sœurs siamoises que

relient, à marée basse, une étroite bande de rochers disséminés, entre lesquels se précipite le jusant ; puis, quelques arpents plus bas, l'île à Deux-Têtes, dont la forme singulière, vue de quelque distance sur le fleuve, rappelle assez bien les deux bosses du dos d'un chameau ; au sud-est, c'est la Grosse-île ; enfin, s'effaçant dans le lointain bleuâtre, l'île Sainte-Marguerite, l'île aux Grues, l'île au Canot, l'île aux Corneilles, l'île aux Oies, puis les Pi-liers.

Mais, comme nous venons de le dire, deux au moins de ces dernières îles sont habitées : aussi nos remarques ne doivent-elles pas leur être appliquées dans tout ce qu'elles comportent.

C'est à l'île à Deux-Têtes, la troisième du premier groupe, que nous trouvons surtout cette solitude complète, cette nature vierge, ces sites empreints de sauvage poésie qui charment les yeux et l'imagination.

Cet îlot, qui n'a guère plus de deux milles de tour, semble constitué par deux bastions de roches volcaniques, surgis brusquement du sein du fleuve et reliés en contre-bas par une courtine de granit,—le tout recouvert d'une couche assez mince de terre végétale et boisé d'essences diverses, mais surtout résineuses.

Tout autour de ces hauts rochers et de ces escarpements abrupts règne une plage de sable fin où viennent s'ébattre les oiseaux chanteurs, tandis que la batture de galets sert de point de ralliement au gibier de bouche : canards, outardes, bécassines et alouettes.

Cet ensemble de majesté et de grâce, ce mélange du terrible et du charmant a je ne sais quoi d'attrayant qui provoque, d'imposant qui émeut.

L'homme n'a pas encore défloré tout à fait ce jolie atôme du globe, et l'on y reconnaît presque fraîche l'empreinte géante de la main du Créateur.....

Le 23 juin 1857, à peu près vers deux heures du matin, un *flat* (1) monté par un seul homme doublait la pointe de Saint-François, se dirigeant vers le groupe d'îles que nous venons de passer rapidement en revue.

(1) La plupart de nos compatriotes appellent *flat*,—mot anglais qui signifie *bateau plat*,—une petite embarcation pointue par un bout, à bordages minces et à fond plat, d'un usage général sur les rives du fleuve.

La nuit, sans être claire, était cependant assez transparente, grâce aux étoiles qui brillaient dans un ciel d'une pureté d'émeraude ; mais l'absence de la lune donnait aux objets ces formes vagues, noyées dans la pénombre, que leur prête le brouillard pendant le jour. En revanche, pas un souffle n'agitait l'air, et le fleuve était calme comme un lac d'huile.

La petite embarcation filait rapidement, sous l'impulsion de deux rames que maniait avec beaucoup d'habileté le nocturne voyageur.

Bientôt elle fut en vue de l'île Madame, dont la masse sombre se dessinait droit en face sur le bleu foncé du firmament. Le navigateur tira alors ses rames et laissa tomber sa tête dans ses mains, pendant que le courant de *baissant* entraînait le *flat* vers l'île aux Reaux.

Au bout de cinq minutes de réflexion, l'homme releva la tête, et la figure maigre d'Antoine Bouet se trouva éclairée en plein par les étoiles.

C'était bien, en effet, le beau parleur !

Il venait de passer la soirée en conférence avec la mère Démone, et c'est au sortir de chez elle qu'il s'était élancé sur le fleuve.

Quel pouvait donc être le motif qui le faisait ainsi courir la nuit dans les parages de l'île Madame ?

C'est ce que nous allons apprendre, si nous voulons bien prêter l'oreille à l'étrange monologue qu'il est en train de se débiter :

—Satané corbillard ! faut-il être bête comme moi pour n'avoir pas songé à cela plus tôt ?... Au lieu de fouiller l'île Madame et l'île aux Reaux, où il vient tous les hivers un tas de monde pour la pêche, j'aurais dû commencer par l'île à Deux-Têtes...c'est évident. Là, point de curieux, pas même un chien...Quel plus bel endroit pour cacher un trésor ?.. Des rochers à pic ! des précipices à donner le vertige ! un fouillis de broussailles et de *sapinage* à faire perdre la tramontane au diable lui-même !... C'est là, bien sûr, que ce malin de Fournier a dû enfouir son magot, et c'est là que je le trouverai, satané trompette du jugement dernier !

Antoine se tut et reprit ses rames.

Le courant entraînait rapidement le *flat* vers l'île aux Reaux, et le chercheur de trésor, n'ayant plus maintenant l'in-

tenation d'y aborder, dut regagner le large.

Ce fut l'affaire de quelques coups de rames, et un quart d'heure ne s'était pas écoulé qu'Antoine laissait à sa droite cette seconde île et voyait distinctement les énormes massifs de l'île à Deux-Têtes se dresser sur le fleuve à un demi-mille de distance.

—Allons ! se dit le beau parleur, en croisant de nouveau ses avirons sur les plats-bords du *flot*, c'est ici le moment de bien prendre ses mesures... Voyons d'abord si je me souviens parfaitement des instructions de la mère Démone.... Il y a une vingtaine d'années que Fournier arriva un beau jour à Saint-François, retour de Californie.... Il devait rapporter un fort sac, quoiqu'il se soit dit pauvre dans le temps.... Mais chacun savait que ce Fournier était un finaud et qu'il avait mis son trésor en lieu sûr.... Pourtant rien ne transpira à cet égard, et on eut beau épier ses démarches... bernique ! Il allait bien à la pêche le long des îles, mais il débarquait rarement et rentrait chaque soir chez lui.

Que penser ?... On finit par se dire qu'il était possible, après tout, que Fournier n'eût pas réussi dans le pays de l'or.

Oui-dà ! Si la mère Démone n'eût pas été au monde, ce malin de Fournier était bien capable de le faire accroire et d'emporter son secret en mourant ; mais c'est qu'elle y était, la vieille !... si bien qu'elle a fini par découvrir que le trésor existe en beaux lingots tout neufs.... Seulement, faut savoir où.

Les cartes disent que ça doit être dans une de ces trois îles, pas loin du rivage et à proximité d'une talle de cinq bouleaux, formant un W, en tirant des lignes d'un tronc à l'autre. Le trésor est enfoui juste à l'endroit où les lignes prolongées de la première et de la dernière branche des V se rejoignent.... C'est clair, cela, ou les cartes ne sont plus les cartes, satané chien !

Il n'y a donc plus qu'à trouver ces maudits bouleaux disposés en W. L'île Madame a été parcourue inutilement d'un bout à l'autre ; j'ai déjà juté un coup-d'œil sur l'île aux Reaux, où je voulais retourner aujourd'hui....

Mais non ! c'est à l'île à Deux-Têtes qu'est le magot... Quelque chose me le dit.... Enfin, j'en aurai le cœur net ;

et si je ne trouve rien, satané massacre !...

Antoine s'arrêta un instant, puis il acheva avec un geste de suprême menace :

—Tant pis pour cette Anna de malheur : elle disparaîtra !

En ce moment, l'embarcation se trouvait à quelques encablures du bout nord de l'île à Deux-Têtes. Antoine nagea vigoureusement et, dix minutes plus tard, il abordait dans une sorte de crique, abritée contre les vents d'est et d'ouest par d'énormes rochers à pic.

Tout au fond de cette rade naturelle, le flot venait mourir sur une étroite plage de sable, qu'il submergeait entièrement dans les hautes marées. Puis c'était encore des quartiers de roc superposés, envahis par les mousses, couronnés de sapins trapus et violemment écartés pour former une profonde ravine où coulait une eau limpide comme le cristal.

Les rameaux entre-croisés des arbres qui bordaient chaque côté de cette crevasse lui faisaient une voûte sombre à travers laquelle les rayons du soleil ne pouvaient pénétrer.

De l'entrée, l'œil lui-même ne voyait pas plus loin qu'à une dizaine de pieds dans ce couloir obscur.

Le chercheur de trésor, qui venait de débarquer avec un pic et une pelle sur l'épaule, y jeta en passant un regard curieux et ne put s'empêcher de murmurer :

—Satané corbillard ! en voilà un drôle de trou !... Ce n'est pas moi qui m'y hasarderais la nuit !

Mais il n'était pas venu sur l'île à Deux-Têtes pour en admirer les curiosités naturelles. Il se mit donc de suite à escalader les rochers qui se dressaient sur sa droite, et bientôt, après s'être aidé des branches et des arbustes, il prit pied sur une sorte de plateau d'où la vue embrassait tout l'horizon du nord.

La première chose que fit Antoine, une fois orienté, fut de voir quelle espèce d'arbres dominaient autour de lui.

Hélas ! ce n'étaient partout que des troncs à écorce grise ou brune ! Pas un seul de ces feuilletés d'un blanc jaunâtre qui enveloppent la tige élégante des bouleaux ne rompait la monotonie du paysage.

Toujours ces maudits sapins ! grommela avec colère le beau parleur. C'est à en devenir enragé. Ah ça ! le bouleau était donc bien rare quand le bon Dieu a fait le monde !

Tout en pestant de la sorte, Antoine s'était engagé sous le couvert du bois et marchait rapidement vers le milieu de l'île. Bientôt il lui fallut descendre une pente assez douce, qui le rapprocha insensiblement du niveau de l'eau. Il se trouva alors sur un terrain plus égal, et le bois franc commença à remplacer le bois mou.

Ce furent d'abord des chênes, quelques érables, puis des trembles, puis enfin des bouleaux.

Antoine poussa un cri de joie.

Bondissant d'un arbre à l'autre, décrivant les zigzags les plus étranges, il arriva en quelques minutes au pied d'un escarpement, qu'il lui fallut gravir.

C'était la tête méridionale de l'île.

En haut se continuait le bois de bouleaux, mais avec des dispositions moins symétriques, des arrangements plus capricieux.

Le trésor devait être là, s'il était quelque part.

A peine arrivé sur le rebord de ce nouveau plateau, Antoine jeta un regard fiévreux autour de lui ; puis, étouffant aussitôt une exclamation de bonheur, il reprit sa course.

A une couple d'arpents en face, l'intrépide chercheur venait d'apercevoir un groupe de cinq gros bouleaux dont les cimes aigues se détachaient en vigueur sur l'azur du ciel.

Antoine, tout haletant, bondissait comme un lévrier ; il approchait ; il allait toucher de la main les bienheureux arbres.....

Mais, à ce moment, une voix terrible lui cria d'un rocher voisin :

— Arrête, ou tu es mort !

En même temps, le craquement sec d'une batterie d'arme à feu déchira l'air.

CHAPITRE III.

Tamahou.

Le tonnerre tombant à ses pieds n'eût pas plus surpris Antoine.

Il s'arrêta net et jeta un regard

2

anxieux dans la direction d'où semblait être partie la voix.

Ce qu'il vit n'était certes pas fait pour le rassurer.

Un homme de haute taille se tenait debout sur une éminence à quelques pas de là, le couchant en joue avec une longue carabine.

Cet homme devait être un Sauvage, à en juger par son teint cuivré, ses pommettes saillantes, ses cheveux relevés en touffe sur le sommet de la tête, et surtout le bizarre accoutrement qu'il portait. Une vieille couverture de laine lui tenait lieu de manteau et ses jambes étaient enveloppées de mitasses frangées de poils de porc-épic. Sur la partie de la tête entourant la touffe, un mouchoir rouge à carreaux était enroulé comme un turban, en guise de coiffure.

— Que viens-tu faire ici ?... qui es-tu ? demanda le Sauvage, de sa même voix terrible et tenant toujours son arme abaissée dans la direction d'Antoine.

Ce dernier, en proie à la plus violente terreur, ne put que balbutier quelques mots inintelligibles.

— Réponds vite, ou je tire ! continua l'inconnu, en mettant un doigt sur la détente.

L'imminence du péril tira Antoine de sa torpeur. Il tomba à genoux et joignant les mains :

— Ne tirez pas, mon ami ! ne tirez pas !... Je vais vous dire...

— Parle, alors.

— Je suis un pauvre pêcheur égaré, que le courant a entraîné jusqu'ici.

— Où est ton canot ?

— Là, du côté nord de l'île.

— Es-tu seul ?

— Tout fin seul.

Le Sauvage, qui venait d'abaisser son fusil, l'épaula de nouveau.

— Tu mens ! cria-t-il ; tu vas mourir !

— Je vous jure... commença vivement Antoine.

— Tu mens ! te dis-je. Si tu n'étais qu'un pêcheur en quête de poisson, pourquoi courrais-tu ici comme un fou vers ma cabane ?

— Je voulais... je prenais de l'exercice... C'est qu'il ne fait pas chaud, sachez-vous, avant soleil levé !... Brrrron !

Et le beau parleur, sans s'en apercevoir, épongea son front couvert de sueur.

—Tu vois bien que tu mens ! repliqua l'autre d'une voix sardonique. D'ailleurs, la langue des blancs ne sait pas faire autre chose ; elle est fourchue comme celle du serpent. Mais on n'en impose pas à Tamahou. Tu venais pour surprendre ma retraite et me livrer aux hommes noirs de la reine.

—Pourquoi faire, mon Dieu ?

—Pour qu'ils me pendent ou me fassent mourir lentement dans leurs grandes bâtisses de pierre... Aoh ! mais c'est qu'ils ne me tiennent pas encore et que j'en refroidirai plus d'un avant d'avoir la corde au cou. Que les manitous détournent de moi leurs faces, si je ne dis pas vrai !

—Mais, mon cher ami... insinua Antoine.

—Quant à toi, poursuivit violemment le Sauvage, j. vais t'apprendre à t'occuper de mes affaires... Adresse ta prière au Grand-Esprit, et dépêche-toi, car je ne t'accorde que cinq minutes de vie.

—Ah ! mon Dieu ! quel mal vous ai-je donc fait en venant sur cette île que je croyais déserte ? larmoya le pauvre insulaire de Saint-François, complètement terrifié.

—Tu es venu m'espionner.

—Jamais de la vie, monsieur le Sauvage ! Que le ciel m'écrase si.....

—Le temps marche : tu n'as plus que quatre minutes à toi ! se contenta de répondre gravement le singulier juge.

—Mais puisque je vous dis que je ne vous connaissais ni d'Ève ni d'Adam avant de vous avoir rencontré tout à l'heure ! se récria Antoine, avec la persistance de l'innocent faussement accusé.

—Plus que trois minutes ! fit la voix solennelle du Sauvage.

Le malheureux chercheur de trésor se tut, comprenant enfin que ses lamentations demeureraient vaines. Il se prit à regarder bien en face sa position.

Cette position était effrayante.

Il se trouvait complètement au pouvoir du bandit qui le tenait au bout du canon de son fusil. Pas le moindre secours à attendre ! Aucune chance de s'échapper ! Nul moyen d'attendrir le meurtrier ! Et, avec cela, seulement trois minutes pour réfléchir !

Il y avait de quoi devenir fou.

Mais il arrive souvent, dans ces crises suprêmes où quelques secondes

balancent la vie d'un homme, que les facultés se concentrent brusquement et font jaillir de leur choc désespéré l'étincelle qui sauve, en éclairant.

C'est ce qui eut lieu pour Antoine.

Au moment où, les trois minutes étant écoulées, le Sauvage penchait la joue sur la crosse de son fusil, allongeait l'index vers la détente et allait tirer, l'huissier s'écria tout d'une haleine :

—Arrêtez ! et je vous donne assez d'argent pour vous acheter de l'eau-de-feu, de la poudre et du plomb tant que vous en voudrez !

Une vague réminiscence lui était venu tout à coup que les Sauvages aiment passionnément les boissons spiritueuses, qu'ils nomment eau-de-feu, et il recourait à ce moyen *in extremis* de persuasion.

Il n'avait pas tort.

Tamahou laissa vivement retomber son arme, et une flamme extraordinaire passa dans ses yeux.

—Dis-tu vrai ? fit-il avec agitation.

—Vous allez en juger, répondit Antoine, qui poussa un immense soupir de soulagement et se remit sur ses jambes.

—Parle vite, et tu es sauvé, si tu ne me trompes pas.

—Écoutez, mon ami... Mais, auparavant, déposez votre arme, si vous voulez que la langue ne me fourche pas. On ne dit jamais la vérité en face d'un canon de fusil.

Le Sauvage parut comprendre la justesse de cette observation, car il s'exécuta aussitôt.

—Voici la chose, reprit Antoine, que le désarmement de son interlocuteur parut mettre singulièrement à l'aise : il y a ici même, sous nos pieds, un trésor suffisant pour acheter toute l'eau-de-feu que contient la ville de Québec.

—Un trésor ? fit Tamahou, qui ne semblait pas comprendre parfaitement.

—Oui, un trésor, mon ami... c'est-à-dire de l'or et de l'argent à remuer à la pelle.

—Qui te l'a dit ?

—Une sorcière de l'île d'Orléans pour qui les entrailles de la terre n'ont pas de secrets.

Tamahou parut impressionné. Cette qualification de sorcière valait à elle seule plus que tous les arguments du monde.

Il réfléchit un instant, puis relevant

la tête et regardant Antoine avec une sorte de timidité :

—Et cette sorcière a fait une médecine qui lui a révélé que le trésor était enterré ici ?

—Oui... c'est-à-dire qu'elle n'a pas désigné expressément l'île à Deux-Têtes, mais qu'elle m'a affirmé que le trésor doit se trouver près d'une talle de cinq bouleaux, sur l'un des trois îlots qui avoisinent l'île d'Orléans, où elle demeure.

—Aoh ! fit le Sauvage complètement radouci.

—Vous voyez donc que j'avais de bonnes raisons pour courir, en apercevant les cinq arbres que voici et que je n'avais aucune mauvaise intention à votre égard.

—C'est vrai, je me suis trompé. Le Grand-Esprit seul ne se trompe jamais.

—Il faut avouer que votre erreur a été bien près de me coûter cher... Mais, enfin, n'en parlons plus et donnons-nous la main.

Tamahou hésita.

—Tu es l'ami de la sorcière ? dit-il.

—Son plus grand ami.

—Et c'est elle qui t'a envoyé ?

—Oui.

—C'est bon. Tu lui feras faire une médecine pour que Tamahou échappe à ceux qui le poursuivent.

—Je vous le promets.

Les deux hommes, qui s'étaient rapprochés, se tendirent la main, et la paix fut conclue.

Alors commença le grand œuvre, le déterrement du trésor.

Mais disons, avant de poursuivre, de quelle façon étaient disposés les cinq bouleaux si heureusement découverts par Antoine Bonet.

Ils formaient deux lignes à peu près parallèles, à la distance d'environ six pieds l'une de l'autre.

La première ligne se composait de trois arbres énormes, couronnant une sorte de cap qui terminait le plateau de ce côté-là. Quelques-unes de leurs racines, après s'être élancées au-delà de la saillie du cap, se contournaient en-dessous pour aller s'enfoncer dans les crevasses des rochers qui servaient d'assises au promontoire.

On eût dit un enchevêtrement de boas.

Trois pieds à peine séparaient chacun de ces arbres.

Les deux bouleaux de la seconde ran-

gée—situés, comme nous l'avons vu, six pieds en arrière—étaient plus petits que leurs chefs de file enfoncés en pleine terre, mais la même distance existait entre-eux.

Tout, dans cette disposition fortuite, était donc conforme aux indications de la Démone.

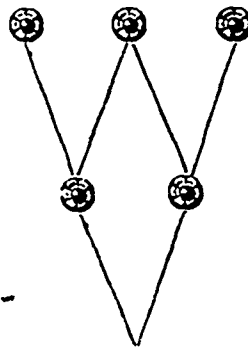
Le trésor n'avait qu'à se bien tenir !

En effet, puisque la cartomancie donnait à la sorcière raison sur un point, pourquoi lui ferait-elle faux bond sur un autre ?

Voilà ce qu'Antoine se disait, tout en prenant ses mesures, c'est-à-dire en tirant des lignes sur le sol d'un arbre à l'autre, de manière à former un W, puis en prolongeant la première et la dernière branche des V jusqu'à les faire opérer leur jonction en arrière.

Jamais arpenteur ne fit mieux les choses.

Quand ce beau travail géométrique fut terminé, les lignes tracées sur le sol représentaient la figure suivante :



Antoine frappa de son pic le sommet de cet angle et s'écria :

—Le trésor est ici !

(A continuer.)

Histoire du Luxe.

Le Luxe, un jour, naquit de l'Abondance. Chacun se réjouit, on le trouvait charmant :

Mais on eut un pressentiment

Qu'on se repentirait de la réjouissance :

Enfant, il fut criard ; jeune il fut libertin.

Le temps développa son méchant caractère :

A ses vices bientôt il ne mit plus de frein,

Et finit par tuer sa mère,

Ne croyez pas que ce brutal

Ait longtemps joui de son crime :

De ses vices bientôt il devint la victime,

Et mourut dans un hôpital.

HOFFMANN.

[Par Permission Spectale.]

FRANÇOIS LE BALAFRÉ.

(1562-1563.)

PREMIÈRE PARTIE.

LES AVENTURES DE COQUELUCHON

(Suite.)

VI

Ce qui se passait dans les rues de la Grand'-
Ville un soir d'hiver de l'an 1563.

ous la bise âpre qui soufflait, chassant des rafales de neige, le pauvre Coqueluchon, transi de froid, maugréait terriblement contre son nouvel ami le duc de Guise, qu'il traitait sans beaucoup de façon, tout pair et grand maître de France qu'il fût.

Depuis deux heures, accroupi sous un auvent effondré qui l'abritait à peine, il attendait la fin de cette entrevue étrange dont on lui avait laissé surprendre le secret. L'aventurier, à la fois naïf et rusé, s'étonnait qu'une reine de France et le chef de ses armées en fussent réduits à se voir furtivement dans la demeure d'un artisan obscur. Il eut donné les cinq doigts de sa main gauche pour entendre ce qui se disait là-haut, derrière ces rideaux sombres épandus en plis lourds, sous les vitres lumineuses. Ces mystères, où le hasard venait de l'entraîner, intriguaient son esprit fertile en expédients ; il prenait un intérêt singulier à ces choses d'une si haute portée, et dont il concevait l'élévation.

Mais le grésil glacé qui fouettait son visage troublait dans ses méditations,

ce politique fantaisiste ; il en fut arraché tout à coup par le grincement des verroux dans leur gâche ; un filet de lumière s'allongea sur la blanche fourrure du sol, puis disparut aussitôt ; une voix joyeuse cria :

—Es-tu là, garçon ?

Coqueluchon remuant ses membres engourdis, s'étira, et, sans bouger de place, d'une voix dolente, il répondit :

—Barbe de bouc ! mon âme y est encore, monsieur le duc, mais je crois que mon pauvre corps n'y est plus !

—Enfant, tu regrettes le pays du soleil !... Allons ! viens ça. Tu auras bon gîte à l'hôtel de Guise, et demain, au lieu de guenilles, de chauds vêtements te préserveront des morsures de la bise.

Le mulâtre s'avança, faisant si pitteuse figure, que le duc ne put s'empêcher de sourire.

—Je suis resté bien longtemps chez mon ami Enguerrand, continua-t-il, et je l'ai fait attendre, Améric....

—Mon métier est d'attendre, monseigneur, attendre c'est espérer....

Il reprit, accentuant les mots :

—François de Lorraine et Enguerrand l'armurier sont donc une paire d'amis ?

—Oui. Cela te surprend ?

—J'ai trop couru le monde pour m'étonner de quoi que ce soit, et l'on me dirait que M. l'amiral vomit toute la vache à Colas qu'il a mangée et revient à la messe, que je n'en hausserais pas les épaules.... Il plaît au plus grand seigneur de France d'avoir un forgeron pour ami, c'est bien ! et l'on saura que vous êtes un prince débonnaire.

Ils cheminaient de compagnie, à grands pas, du côté de la rue du Coq. Après un moment de silence, M. de Guise reprit :

—Mon camarade, il faut te rappeler ceci toujours : j'aime surtout les gens qui ne savent que ce que je veux qu'ils sachent.

—Oh ! moi, je ne sais rien, se hâta de déclarer Coqueluchon en riant. On a ses petits secrets, voilà tout !... Je remarquai simplement que vous êtes bien heureux de posséder en maître l'Hermite un ami à l'épreuve !

François le Balafré, que les réticences du jeune homme amusaient, voulut étudier de plus près ce caractère bizarre, à la fois audacieux et naïf,

d'une mobilité extrême, fait d'éléments disparates, franc parfois, souvent narquois, toujours gai,—craintif et hardi,—révélant une science des hommes, une perversion du sens moral à effrayer un vieux politique,—où néanmoins dominaient la certitude du jugement, la confiance de soi et la défiance des autres.

—Tu ne crois donc pas à l'amitié? reprit le duc, qui s'appuya familièrement sur le bras de son compagnon.

—Ah! monseigneur, vous me faites tort! Je crois à l'amitié, le plus noble et le plus pur des sentiments, le plus précieux des biens.... Seulement, je ne crois pas aux amis!

—Sainte foi! tu es bien jeune pour tenir pareil langage.

—C'est que j'ai eu plusieurs amis, cher seigneur: le premier dura plus longtemps que les autres: quand il put discerner la différence qu'il y a entre un homme riche,—lui, et un homme pauvre,—moi, il me méprisa. Le second, jaloux de ma force et de mon adresse, m'abandonna. Le troisième tira de ma bourse tout ce que j'avais, puis se moqua de ma pénurie.... Trahi par les uns, dupé par les autres, allant de celui-ci à celui-là comme la paume chassée par le tambour du joueur, j'ai fait ma petite expérience des amis, et je n'en veux plus! Je serais l'esclave d'un plus fort, je n'aurais pas la lâcheté d'être le tyran d'un plus faible.

—Je conterai tout cela à M. Amyot, précepteur des enfants de France, et grand traducteur de Plutarque! dit M. de Guise en souriant. Tu es bon clerc et philosophe, l'ami!

Coqueluchon poussa un soupir, mais ne répondit pas.

Après avoir tourné l'angle de la rue du Coq, ils s'engageaient dans la rue des Billettes, qu'on appelait autrefois rue où *Dieu fut bouilli*, en souvenir du sacrilège commis par le juif Jonathas, qui, s'étant emparé d'une hostie consacrée, l'avait soumise aux plus odieuses profanations, le jour de Pâques 1290.

A cette heure de nuit, sous la neige, Paris présentait un aspect étrange. Aucune lumière ne trouait les ténèbres; de longues lignes blanches serpentaient sur les maisons, dessinant les corniches, rayant de zébrures claires les façades noires.

Sur le pavé glissant, une nappe veloutée s'étendait encore intacte; un

silence mortuaire planait sur la ville endormie; de temps à autre un pan de neige se détachait d'un pignon aigu et s'abattait avec un sourd fracas. Dans l'espace flottaient des flocons argentés, tournoyant en légères spirales.

Une église s'élevait au bout de la rue des Billettes sur l'emplacement de la maison du juif, souvent appelée Maison des miracles. C'était un bâtiment de pauvre apparence, adossé au cloître des hospitaliers de la charité Notre-Dame. Des chapiteaux de neige, brillant comme le marbre de Paros, surmontaient les colonnes du porche gothique, et les pures ogives des verrières s'estompaient en vigueur sur les murailles brunes. Rigides sous leurs dais de pierre sculptée, les saints de pierre, debout dans leurs niches, gardaient l'abord du sanctuaire, l'épée ou le livre à la main.

Au-dessus des toits voisins, découpés en volutes par le blanc linceul tombé du ciel, se dressaient les clochers de Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Tout à coup, dans ce morne silence, éclatèrent les tintements grêles de la cloche des hospitaliers, qui sonna neuf coups, espacés trois par trois.

Comme le duc et Coqueluchon passaient devant l'église, une porte s'ouvrit. Un bedeau sortit, tenant d'une main un gros falot, dont la clarté illumina les alentours, et de l'autre agitant une clochette.

Derrière lui vint un prêtre, vêtu du surplis et de l'étole, et portant sous une écharpe de soie le saint Ciboire et les pyxides. Deux moines suivaient, le scapulaire sur le froc, des cierges allumés à la main, et soutenaient, au dessus de l'Hostie Sacrée une ombrelle de pourpre.

M. de Guise s'arrêta court, à la vue de ce cortège: il se découvrit, et s'agenouilla dans la neige, le front courbé. Son compagnon l'imita.

—Garçon, dit François de Lorraine en se relevant, les rois de la terre ont une escorte, et le bon Dieu n'en a pas!

Ils se placèrent tous deux, tête nue, derrière les hospitaliers qui marchaient à pas lents psalmodiant le *Miserere*, ce poème que l'*Iliade* ni l'*Enfer* n'égalent en magnificence, et ils suivirent le cortège, humbles et recueillis, en répondant aux versets du psaume.

L'épaisse couche de neige, que les religieux foulèrent de leurs sandales de

cur découvrant leurs pieds nus, amortissait le bruit des pas. La flamme fumeuse des torches de cire, et la clarté blafarde du falot, projetaient des stries de lumière et d'énormes ombres sur les maisons. Le bedeau balançait nonchalamment sa clochette. Le prêtre frissonnait, livrant son crâne chauve aux rudes atteintes de la bise.

Ils allèrent ainsi quelques minutes à travers les rues désertes : çà et là, au passage, quelques veilleurs de nuit les saluait, ou, dans l'ombre d'un auvent apparaissait, hideuse, la figure torve d'un malandrin en embuscade.

— Hé ! monseigneur, objecta Coqueluchon qui tremblait de froid, où nous mène-t-on, je vous prie ?

Le duc dépouilla son manteau et le lui jeta sur les épaules, sans mot dire.

Ils arrivèrent enfin devant un bouge, aux entourés parois disjointes, au toit crevasé, d'amas d'immondices, et le prêtre y pénétra, avec Dieu entre ses mains.

C'était un affreux taudis, palais d'une effroyable misère. La terre, noire et raboteuse en formait le plancher. Les murs étaient nus, lézardés, et des toiles d'araignées y pendaient en festons effilochés. Dans un coin, un tas de loques sordides : quelques ustensiles fêlés, un siège boiteux. Des animaux immondes y grouillaient, rongant les étoffes moisies.

Sur une botte de paille gisait, à moitié nu, un homme qui se tordait dans les affres de l'agonie. Une estafilade coupait en travers sa poitrine, lui faisait un bandrier cramois. Une seconde blessure, béante, trouait le flanc, et le sang coulait à grosses gouttes, à travers les doigts du malheureux qui comprimait ses chairs ouvertes pour y retenir plus longtemps ce sang qui entraînait avec lui sa vie, parcelle par parcelle.

Partout du sang ! La paille en était rougie, les trous creusés par le talon dans le sol boueux s'en emplissaient.

Le moribond criait miséricorde et râlait. Une écume pourprée suintait de ses lèvres, ses prunelles noyées de larmes dardaient un regard de feu, une lividité violacée teignait son visage.

Il poussait des hurlements de douleur, mais quand il vit le prêtre, il s'apaisa tout à coup, ses yeux s'adoucirent, il se souleva avec effort :

— Oh ! mon père, dit-il avec un accent d'ineffable joie, merci !... Je

suis indigne d'une telle grâce... Je viens de commettre un crime, et mon corps, justement châtié, ne peut devenir le temple du Rédempteur...

Le vieillard se pencha sur lui :

— Je vous ai absous ! répondit-il d'un ton d'autorité, recevez ce Viatique, mon fils, et soyez confiant en la clémence du Juge devant qui vous allez paraître.

Un enfant, pâle et décharné, soutenait entre ses bras débiles la tête du blessé, qu'il contemplant avec stupeur.

Un des hospitaliers remit son cierge à Coqueluchon et s'agenouilla auprès du blessé qui, les traits comme transfigurés, se souleva de lui-même et reçut pieusement l'hostie.

Après quelques instants de silencieuse extase, il reprit d'une voix, qui allait s'affaiblissant :

— Mon doux Jésus prenez-moi en pitié !... Mon père, soyez béni, vous qui faites ma fin si heureuse... J'ai encore un devoir à accomplir... Une réparation... un avis à donner, qui vaudra à votre couvent une ample moisson de richesses...

— Nous vivons d'aumônes, et il nous faut peu ! murmura le vieillard...

— Sainte Vierge, que je puisse parler avant de mourir, cria le misérable, se débattant sous un spasme... Ecoutez : il s'agit de sauver le duc de Guise !...

François de Lorraine vint droit au grabat prit le cierge à l'enfant, et, mettant son visage en pleine lumière, il regarda l'homme :

— Quoi ! s'écria-t-il stupéfait, c'est vous capitaine Bonnegarde ?

— Ah ! vous ici ?... balbutia celui que le Balafre venait de reconnaître. Loué soit Dieu !... Mon père, écoutez-vous, je vous en prie : et vous, soutenez-moi, monseigneur, afin que ma confession suprême ne soit entendue que de vous seul. J'ai juste le temps.

Le duc fit un signe à Coqueluchon, qui prit Bonnegarde à bras le corps.

— Ah ! dit celui-ci en regardant le mulâtre, c'est toi qui frappes si fort, compagnon ? Tu m'as tué ! Je te pardonne !... J'ai mérité de périr sous la hache du bourreau, et tu m'épargnes cette honte.

D'une voix un peu raffermie, il reprit, en s'adressant au duc :

— Vous vous souvenez, monseigneur, qu'au siège de Rouen, il y a un mois, comme vous vous promeniez sur le

mont Sainte-Catherine, je tirai sur vous un coup de pistolet, et je vous manqua. Vous eûtes la bonté de me faire grâce de la vie.... Aujourd'hui j'étais de ceux qui vous ont attaqué près l'hôtel de Bretagne....

—Et vous me saviez à Paris ? interrompit le Balafre, vivement.

—Oui, un espion vous attendait sur le port au Foin, et nous étions cinq bandits à vos trousses.

—Eh bien ! Bonnegarde, dites-moi qui vous payait pour m'assassiner ?

—Je.... Je ne puis... bégaya le mourant saisi subitement des dernières convulsions.... Prenez-garde à.... Oh ! seigneur que je souffre !.... prenez garde à monsieur l'amiral !....

François de Lorraine s'était redressé, pâle d'horreur.

Bonnegarde jeta son bras autour du cou de Coqueluchon....

—Prenez garde à Poltrot, sieur de Méré....

Son bras se détendit, il se renversa en arrière et rendit le dernier soupir.

—Il expire ! dit M. de Guise qui s'inclina devant la majesté de la mort.

—Dieu lui fasse la paix ! proféra le prêtre, de sa voix solennelle.

Coqueluchon pensait :

“Poltrot, sieur de Méré ? (Où donc ai-je entendu ce nom ? Je m'en souviendrai !.... Que ce Poltrot mette entre moi et lui une solide barrière, ou sinon....”

Le duc puisa une poignée d'écus dans son escarcelle :

—Je désire, dit-il aux religieux, que cet homme ait une sépulture chrétienne.

—Ses complices l'ont apporté là et l'ont abandonné.... Si l'on avait pu le transporter, il serait mort en notre couvent. Mes deux frères vont passer la nuit auprès du cadavre, répondit le prêtre : il sera fait selon votre volonté, monsieur.

Il sortit, avec le bedeau, qui tenait maintenant sa clochette par le battant. Guise et Coqueluchon les accompagnèrent jusqu'à la rue des Billettes, et reprirent seulement alors le chemin de l'hôtel de Guise.

Le premier mot du Balafre fut :

—Je veux qu'on ne sache rien de tout ceci, garçon.

—J'obéis toujours, puisque c'est mon métier, repartit le mulâtre. Mais je pense que nous serons plusieurs à

veiller sur monsieur l'amiral, ajouta-t-il en changeant de ton.

—Ceci est affaire à moi. Je suis de taille à me défendre. Ce n'est pas Coligny qui me tuera ! Il n'oserait....

—Oui !.... Mais l'autre ?

—L'autre ?

—Monseigneur, ce Bonnegarde que j'ai tué et qui m'a octroyé son pardon avec tant de courtoisie, a prononcé un nom à mon oreille....

—Quel nom ?

—Barbe de bouc ! Chacun son secret, mon gracieux seigneur !.... C'est affaire à moi.... Je suis de taille à l'échapper, ce félon.

François de Lorraine eut un mouvement de colère :

—Drôle ! cria-t-il.

—Hé ! tout doux, monseigneur, poursuivit Coqueluchon, qui défit l'agrafe du manteau. Reprenez votre cape, j'ai chaud assez, et m'est avis que nous ne rentrerons pas chez vous sans dégainer un petit peu pour nous divertir....

—Qu'est-ce ?

Au beau milieu du pavé de la Bretonnerie un groupe compact se montrait. Le feu des épées nues brillait aux reflets de la neige. Il y avait là huit ou dix coquins bien armés.

—Sainte foi ! exclama paisiblement le Balafre. Paris est devenu un coupe-gorge ! Il était temps que j'arrivasse !... Quels bons soldats je vais faire de tous ces pillards ! Holà ! cria-t-il à pleine voix, j'entends qu'on balaie la place, et sans muser.... Je suis François de Guise.

Ce nom, hardiment lancé, provoqua un murmure qui se changea bientôt en vocifération rageuses :

—Pille ! Pillé ! Sus au loup !.... Aux épées.

Le duc s'approcha, calme, un sourire méprisant aux lèvres, les bras sous son manteau :

—Pensez-vous me faire peur ? Je vous ordonne de vous retirer, et si vous n'obéissez pas, lâches bandits qui n'avez de courage que pour assassiner dans un guet-apens, ce n'est pas l'épée que je tirerai contre vous....

Il arracha une demi-pique à un tire-laine, qui le menaçait, et, du manche de cette arme, il frappa au hasard.

Coqueluchon, émerveillé, s'était glissé à son côté, le poignard entre les dents.

—Laisse donc ? poursuivit le Balafre, en se mettant à rire, cette gueusaille

va déguerpir incontinent... Hue, mauvais garçons !

Ils fuyaient en effet, surpris de tant d'audace, et persuadés que le guet venait à vingt pas derrière le duc.

—Ceux-là, ajouta ce dernier, ne sont pas spadassins à gage, mais simples voleurs de nuit, parés à tenter un bon coup. Hue, vauriens !

Et du bout de sa pique il brisa l'estoc d'un soudard qui fonçait sur lui, tandis que Coqueluchon renversait à force de bourrades deux escogriffes dépennés qui s'acharnaient à l'attaquer.

L'arrivée d'un renfort inattendu acheva la déroute des malandrins. Un homme se rua soudain au milieu du groupe et pressa la détente d'un long pistolet qui détona brusquement.

—Les voilà partis comme une volée d'hirondelles. Tu arrives à propos, Rostaing.

—Peste m'étouffe, je le vois bien, monseigneur. Le moricaud tapait dur !...

—Ma foi, oui, mon brave Rostaing, et sans lui, je ne rentrais pas ce soir au logis... Allons vite ! maintenant j'ai hâte !...

CHARLES BUET.

(A continuer).

Si tu savais !

Auprès d'un berceau désolé,
D'où son ange s'est envolé,
La mère pleure à demi-tolle
Et ne veut pas qu'on la console,
Car son cher fils s'en est allé.

Soudain, ô divine merveille,
Dans le silence de la nuit,
Semblable au doux et léger bruit
Que fait en volant une abeille,
Une voix chère à son oreille
Dit tout bas : " Puisque tu m'aimais,
Ne pleure pas !... Si tu savais ! "

A méditer.

L'instruction est la nourriture de l'âme comme le pain est la nourriture du corps. Toi, riche, grâce au travail de tes pères, tu n'as pas à craindre la faim ; tu es donc plus coupable que tout autre si tu ne donne pas à ton âme sa nourriture. Tu dois t'instruire pour devenir bon, tu dois t'instruire pour être heureux et travailler au bonheur des autres.

[Pour l'Album des Familles.]

Dans un Yacht.

ROMAN--NOUVELLE

PAR

EDMOND ROUSSEAU.

Au Lecteur.



'ÉTAIT au mois de juillet de l'année dernière.

Fatigué du bruit de la ville et du tracas des affaires, j'avais accepté l'invitation d'un mien ami qui habite un charmant village situé à quelque trentaine de lieues de Québec.

Parti le matin par le convoi de l'Intercolonial, accompagné de mon fidèle *Bismark* — un chien d'arrêt que m'envie plus d'un chasseur, — nous recevions tous deux à notre arrivée à X..., le soir du même jour, l'accueil le plus aimable de la part de mon ami, que nous désignerons, si vous me le permettez, sous le nom d'Auguste Villeneuve. Dans la personne de sa jeune femme — que je ne connaissais pas encore et à laquelle il me présenta, — je rencontrai les charmes d'une jolie personne joints aux grâces d'une maîtresse de maison aussi bonne qu'aimable.

Nous donnâmes notre soirée à la causerie et nos projets d'amusements pendant les huit jours dont j'avais à disposer. Il fut convenu, avant de nous séparer pour la nuit, que dès le lendemain nous irions en excursion à un petit lac, qui se trouve à deux ou trois lieues dans les montagnes en arrière de la villa de mon ami.

De bonne heure, le lendemain matin, nous étions en route, et de ma vie je ne passai journée plus agréable. Le poisson abonde dans ce joli lac aux eaux bleues, et pour s'y rendre, l'excursionniste rencontre les paysages les plus agréables, une nature aussi riche que variée.

Mais pardon, lecteur ; mes souvenirs m'emportent et je m'arrête ici ; car mon but, en écrivant cette Nouvelle, n'est pas de vous raconter mes impressions de voyage.

Nous étions de retour au village à la tombée de la nuit, harassés, fatigués de corps, mais dispos d'esprit et enchantés de notre excursion.

Dès neuf heures, en dépit du charmant babillage de Madame Villeneuve et peu habitué du reste aux exercices violents, je baillais à me briser les mâchoires, quand, après m'avoir raillé un peu sur nos mœurs effeminées des villes, Madame Villeneuve me donna mon congé. Une vieille tante arrivée pendant notre excursion au lac s'était emparée de ma chambre de la veille ; Madame Villeneuve s'excusa de me mettre coucher dans le cabinet de travail de son mari. Auguste vint m'y conduire, et comme il arrive souvent en pareil cas, le déplacement m'ayant enlevé toute envie de dormir, nous nous mîmes à causer.

— Si nous buvions un punch, fit tout-à-coup mon ami ? Qu'en dites-vous, journaliste en herbe, terreux futur des gouvernements à venir ?

— Je dis que l'idée est bonne, repris-je, et que, par ma foi, si vous êtes aimable, vous allez la mettre de suite à exécution.

— Attendez-moi quelques minutes ; je descends le préparer moi-même à la cuisine, car les domestiques sont maintenant couchés.

— Si vous avez besoin d'aide !...

— Pas le moins du monde ; un moment de patience de votre part, voilà tout.

— Allez donc et que Bacchus vous inspire.

Pendant l'absence de mon ami, je fis l'inventaire de sa bibliothèque, tous livres de choix ; car M. Villeneuve, quoique grand propriétaire-cultivateur, possède une nature d'artiste et tourne même fort bien un vers. Tout-à-coup, dans le coin poudreux d'un des rayons, à côté d'une bourse élégamment travaillée, j'aperçus un rouleau de papiers manuscrits lié par une faveur rose.

Je ne saurais dire pourquoi ce manuscrit piqua ma curiosité, et sans réfléchir que je me rendais sans doute coupable d'indiscrétion, ou croyant peut-être tomber sur un ouvrage destiné à la publicité, j'enlevai l'attache et

je me trouvai en possession de plusieurs lettres portant des dates déjà fort anciennes. Un grand nombre de ces lettres étaient d'une charmante écriture de femme.

Honteux de mon indiscrétion, j'étais à remettre toutes choses en place, quand Auguste entra portant un énorme bol de punch fumant.

— Ah ! je vous y prends donc, monsieur le fureteur dans les secrets d'autrui, s'écria mon ami en déposant son bol sur la table ; pendant que je m'évertue à vous faire du punch, vous cherchez à me ravir les secrets de ma jeunesse !...

— De grâce, mon cher, repris-je en rougissant de ma fausse position ; je vous jure que je n'ai pas lu une seule ligne, et ce n'est que par un mouvement irréfléchi et presque instinctif que j'ai pu me permettre de prendre ces papiers dans mes mains. Si l'offense....

— Consolerez-vous, interrompit Auguste en souriant de mon air embarrassé, vous n'avez été nullement indiscret ; car vous êtes assez mon ami pour que je n'aie rien de caché pour vous. Du reste, mon cher, si vous vous croyez réellement coupable envers moi, voici de suite le châtiment : je vous condamne à toutes les lire, ces lettres. Vous qui écrivez, peut-être y trouverez-vous matière à feuilleton.

— Vous connaissez le proverbe, continua-t-il, après quelques instants de silence : "On parle surtout de ceux et de ce que l'on aime !"..... Ces pauvres lettres sont en quelque sorte l'histoire de mon mariage et vous ne sauriez croire quel charme elles ont pour moi... Que voulez-vous ! ces papiers jaunis me rappelle que la femme qui est aujourd'hui la mère de mes enfants, même avant de me connaître, sans savoir si elle ne consumerait pas le malheur de toute sa vie, était cependant résignée à m'épouser dans le seul but de réparer une spoliation commise par son père au préjudice de ma famille.

Et comme j'ouvrais des yeux étonnés :

— Lisez, fit-il en me passant ces lettres, et si vous avez besoin d'explications, je vous les donnerai demain en vous racontant ce qui fait suite. Sur ce, bonsoir, cher ami, et ayez la patience d'aller jusqu'à la dernière.

Ce sont ces lettres que je présente

aujourd'hui au lecteur, sans y changer un seul iota—malgré quelques in-corrections—je croirais leur en enlever quelque chose de leur fraîcheur et de leur originalité.

Plairont-elles autant qu'elles m'ont intéressé ?

J'y compte ; fasse le ciel que mon espérance ne soit pas déçue !...

—
Première Lettre.

Québec, 1 août 186...

Mon cher Gustave,

Les bons conseils que tu me donnes dans ta dernière lettre m'ont vivement touché. Je comprends qu'il est temps pour moi de dire un adieu éternel à cette vie tapageuse de garçon pour entrer dans le saint état du mariage (style de l'ami commun Narcisse.)

Te le dirais-je ? Je vois arriver ce moment avec terreur, et cet effroi est d'autant plus réel que je ne connais nullement ma prétendue fiancée.

On la dit fort gentille, très bien élevée, instruction solide, cœur d'or, de l'esprit comme une parisienne et..... vingt mille louis de dot, étant fille unique de Monsieur son père qui vaut un peu plus que la susdite somme.

Malgré tant d'attraits, mon cher, j'ai peur de tenter la première épreuve ; car si j'allais ne pas lui plaire à la belle et fière Eugénie !—T'ai-je dit qu'elle s'appelle Eugénie ?

Tu as beau me rappeler certain succès de salon, plusieurs de mes conquêtes-amourettes aussi vite formées qu'oubliées,—je suis fort bien, cette fois-ci, littéralement échoué. Franchement, mon cher Gustave, j'en serais ravi.... Pourquoi ? dis-tu. Qui sait ? peut-être précisément parce que ce mariage m'est imposé par des circonstances dont on n'a pas cru me faire part jusqu'à ce jour.

Du reste, sais-je si elle me plaira, cette jeune fille ? Je rêve une charmante blonde, aux yeux noirs, un peu romanesque, mais pas trop, à la taille svelte et élancée, et je me figure qu'on va me présenter pour fiancée une espèce de grosse paysanne aux joues rebondies, le teint haut en couleurs et taillée en gendarme.

• Quoiqu'il en soit, je me proposais d'aller aux eaux te rencontrer en compagnie de ta charmante femme, et voilà mon voyage gâté par ce sot projet de mariage.

A quand la noce ? me demandes-tu dans ta lettre. Je ne puis te le dire avant d'avoir *essuyé* une nouvelle entrevue avec ma mère. Dieu veuille qu'il survienne une cause qui empêche de donner suite à ces tentatives de mariages et je m'envole vers toi.

Rappelle-moi au souvenir de Madame Chevretils.

A toi de tout cœur,

AUGUSTE VILLENEUVE.

—
Deuxième Lettre.

15 août.....

Cette rupture de mon mariage que j'appelaï de tous mes vœux dans ma dernière lettre n'a pas répondu à mon appel, cher Gustave. Bien au contraire, l'entrevue que je viens d'avoir avec ma mère m'a complètement décidé à faire les démarches nécessaires à la consommation de ce détestable hyménée.

Je pars demain pour X... où demeure ma fiancée. Tu me prie de te tenir au courant de toute cette affaire et je m'exécute avec bien du plaisir ; car, du moins, toi qui m'aimes, tu partageras mes ennuis.

Quelques renseignements qu'il est important que tu connaisses pour t'expliquer cette persistance de ma mère à vouloir me faire épouser Mademoiselle Eugénie Senneterre.

Il y a deux heures à peine, ma mère me fit prévenir qu'elle m'attendait au salon. Je soupçonnai de suite qu'il s'agissait de la grande question de mon mariage. Je me rendis avec empressement à cette invitation et au regard anxieux que me lança en entrant cette bonne mamau, je compris qu'elle redoutait autant sinon plus que moi le résultat de cette entrevue décisive.

—Auguste, mon enfant, me dit-elle de sa bonne voix douce, viens t'asseoir près de moi, nous avons à causer sérieusement

—As-tu réfléchi, ajouta-t-elle aussitôt que j'eus pris place près d'elle sur

le sofa, as-tu réfléchi au projet de mariage avantageux pour toi dont je t'ai parlé il y a un mois ? Eh ! bien, mon cher fils, qu'elles sont tes résolutions ?

—Ma chère maman, repris-je en essayant de paraître à l'aise, j'avoue candidement ne m'être encore arrêté à aucune décision définitive. D'ailleurs, bonne mère, rappelez-vous que le délai que vous m'avez accordé pour faire mes réflexions ne sera expiré que dans un mois.

—C'est vrai ; mais des raisons graves — que tu me permettras de te faire quant à présent, — m'ont seules engagée à te hâter dans ta décision. Si ce mariage ne se fait, mon cher Auguste, et par ta faute, tu pourras t'accuser de m'avoir causé un chagrin qui marquera dans ma vie.

Je sais qu'il te répugne d'entrer dans une vie nouvelle avec une femme que tu ne connais pas ; mais ce que tu sais des qualités, tant de l'esprit que du cœur de cette jeune fille, peut te rassurer. Du reste, ce mariage lui permettra de réparer une spoliation commise envers nous par son père.

Et comme je relevais la tête d'un air étonné, ma mère me raconta l'épisode suivant de l'histoire de ma famille :

" Ton grand-père Villeneuve, me dit-elle, fils unique d'un riche armateur, à la mort de son père se trouva possesseur d'une fortune assez considérable pour lui permettre de vivre dans l'opulence, même à la ville. Mais ses goûts étaient modestes et tranquilles, c'est pourquoi il préféra réunir ses capitaux qu'il plaça dans les banques, acheta une magnifique ferme à X... et s'y fixa définitivement avec sa jeune femme.

" Faire cultiver sa ferme, s'occuper d'améliorations industrielles et de découvertes scientifiques, telle fut sa vie pendant un certain nombre d'années.

" Ta grand'maman mourut après un séjour de deux années à X... en donnant le jour à ton père.

" M. Villeneuve se maria en seconde noces quelques temps après, — il épousa une demoiselle Beaulieu, — et de ce second mariage naquirent deux filles.

" Cette belle-mère ne fut pas très tendre pour le fils de son mari, à tel point que ton père fut élevé à la pension. Comme tu le sais déjà, l'auteur de tes jours, ton regretté père, étudia

le droit et fit jusqu'à sa mort partie du barreau de Québec.

" Tout alla bien pendant un certain nombre d'années, quand un malheureux jour ton grand-père prit à son service un jeune contre-maitre habile et insinuant qui réussit à capter sa confiance et à le convaincre qu'il pouvait doubler en peu d'années ses capitaux en faisant la traite des pelleteries sur la côte du Labrador.

" A cette époque, mon cher enfant, la fièvre du commerce des fourrures avait gagné tout le monde. M. Villeneuve, fort prudent, d'ordinaire, quand il s'agissait de question d'argent, poussé par les conseils de sa femme et par les habiles manœuvres de son contre-maitre se laissa gagner avec une facilité qui surprit son entourage et lança une partie de sa fortune dans cette entreprise.

" Les premières opérations furent couronnées d'un succès tel, que l'année suivante ton grand-père engageait tous ses capitaux dans ce genre d'affaires.

" Mais la bonne veine ne fut pas de longue durée : Une goëlette chargée de fourrures se perdit corps et biens sur l'île d'Anticosti à l'automne ; des avances de marchandises faites imprudemment par le contre-maitre devenu agent, à des maisons peu sûres ne furent pas remboursées. Bref, de désastres en désastres, de catastrophes en catastrophes, en deux années les capitaux étaient fondus, et de toute la fortune de M. Villeneuve, il ne restait que la ferme de X... et quelques créances douteuses.

" Avec de l'économie et une bonne administration de la ferme, tout pouvait peut-être se réparer ; mais Dieu ne voulut pas qu'il en fût ainsi. Tous les malheurs n'étaient rien en comparaison de celui qui frappa notre famille quelques jours après. On s'aperçut que ton père avait des allures bizarres et bientôt il ne fut plus possible de se dissimuler que ces pertes successives d'argent lui avait dérangé l'esprit.

" Malgré une surveillance excessive, un soir, des garçons de ferme rentrant les animaux du labour le trouvèrent pendu à un des soliveaux de la grange.

" Par testament olographe, daté de l'année précédente, M. Villeneuve instituait sa femme légataire universelle de tous les débris de sa fortune.

“ La tendresse de ton grand-père pour son fils après son second mariage n'avait jamais été bien grande ; il fut cependant sincèrement pleuré. Ton père fit ses offres de services à Madame Villeneuve ; celle-ci répondit qu'elle était fort touchée de ses bons procédés à son égard, mais qu'elle n'en avait nullement besoin.

“ J'achève, mon cher enfant, Auguste.

“ Deux ans après la mort de ton grand-père, Madame Villeneuve perdait ses deux filles, qui succombaient à un mal terrible, la petite vérole, et cinq années plus tard, elle allait elle-même rejoindre son mari.

“ Grande fut la surprise de tout le monde, quand on apprit que Madame Villeneuve laissaient tous ses biens — quelques capitaux et la ferme de X... — au contre-maître, cause principale et première de la ruine de ton grand-père. Le testament pouvait être attaqué, paraît-il ; par respect pour la mémoire de l'auteur de ses jours, ton père ne voulut rien tenter pour le détruire.

“ Mon cher Auguste, ce contre-maître est précisément le père de la jeune fille que l'on te destine dans le but de restituer à notre famille, par un moyen détourné, un bien qui lui appartient réellement.

“ Il serait bien plus simple, me diras-tu, de te faire entrer en possession de propriétés qui ont plus que doublé de valeur depuis trente ans par une donation entre-vifs. Malheureusement, M. Senneterre est un avare qui ne consentira jamais à se dessaisir volontairement d'une fortune à laquelle il tient d'autant plus qu'elle est mal acquise. Sa fille unique — un ange de vertus que son père adore, — le voit chaque jour s'avancer à pas rapides vers la tombe ; la santé de M. Senneterre est chancelante. Elle n'a trouvé, la pauvre enfant, qu'un seul moyen d'amener son père à une restitution avant de mourir ; c'est de t'offrir son cœur et sa dot.”

Mon cher Gustave, voilà à peu près textuellement le récit de ma mère.

Que t'avouerais-je en terminant cette trop longue lettre ?

Que le dévouement, les démarches si délicates de Mlle. Senneterre ; le courage dont elle fait preuve en allant se jeter ainsi au-devant de l'inconnu pour sauver son père me touchent vi-

vement ! Eh ! bien, oui, mon cher Gustave, je crois que je l'aimerai, cette jeune fille. Du moins, je suis convaincu que si je ne ressens jamais pour elle de tendres sentiments, le respect, l'admiration et la reconnaissance que je lui voue dès aujourd'hui seront toujours des motifs pour me faire trouver auprès d'elle la vie douce.

Donc, mon cher. Gustave, ma décision est prise : j'épouse !...

Tout à toi,

AUGUSTE.

Troisième Lettre.

Rivière-du-Loup (en bas), 20 août.

Quel sort étrange ! Je pars de Québec pour aller faire ma cour à Mademoiselle Senneterre, que je dois épouser, et me voilà enchaîné à la poursuite de la plus charmante créature que j'aie connue. J'étais décidé à faire tout au monde pour tâcher d'aimer la femme que l'on me destine, quand, sur ma route, se rencontre la seule personne que je consentirai à épouser si le ciel permet que son cœur réponde au mien.

Quel est donc l'auteur qui disait : “ L'amour entre deux cœurs jeunes et bons naît presque toujours spontanément...” Il a raison, cet auteur, du moins si j'en juge par ce qui m'arrive ; car me voilà amoureux fou d'une jeune fille que je n'ai vu qu'une fois, pendant quelques heures à peine.

Quelle aventure ! mon cher Gustave, aventure dont j'ai été le héros. Au risque de t'ennuyer, je te la raconte dans tous ses détails.

Mon départ de Québec était fixé par ma mère à vendredi dernier ; mais plutôt que de prendre le convoi de la Rivière-du-Loup pour me rendre à X..., je préférerai ne lui confier que mes malles et faire le trajet en yacht.

L'*Hirondelle*, tu le sais, file sur l'onde avec la vitesse de l'oiseau dont elle a emprunté le nom, et en compagnie de mon fidèle vieux loup-de-mer Tom, j'oserais affronter sur ce yacht les fureurs de l'océan. Nous partîmes de Québec à midi, en prenant le chenal nord de l'Isle d'Orléans, afin d'admirer les magnifiques campagnes de la Côte de Beaupré, et vers cinq heures, par une légère brise, nous étions un peu en haut du Cap Tourmente.

La température avait été accablante de chaleur tout le jour ; de gros nuages s'amoncelaient à l'horizon et j'attendais un grain à toute minute. L'attitude de mon vieux Tom placé en avant me l'indiquait du reste d'une manière certaine : poings sur les hanches, jambes écartées, nez en l'air et humant la brise qui fraîchissait de plus en plus, pipe à babord et chique à tribord, baromètre infailible, signe certain qu'il y avait soit dans l'air, soit à bord quelque chose d'insolite.

—Eh ! bien, master Tom, m'est avis qu'il ne fera pas bon louvoyer tout à l'heure sans prendre nos ris...

—Sans prendre nos ris... dites tout de suite, M. Auguste, qu'il vaudrait mieux pour notre santé nous voir solidement attaché au quai des Indes à Québec.

—Est-ce que décidément tu crois qu'il y aurait danger à tenir la mer tout à l'heure ?

—Dame, quand ce serait-il seulement pour me mettre la boussole à l'envers, je suis certain que vous ne suivrez pas mon avis, M. Auguste ; mais si j'étais maître à bord et que je voulusse conserver le fils à Madame Villeneuve, j'enverrais sur le grand largue et j'irais mouiller à l'Isle Madame, ou mieux encore, dans l'anse de l'Argentenaye. Tenez, voyez-vous ces gros nuages-là ? Ils ne me disent rien de bon.

Au grand ébahissement de Tom—peu habitué à me voir si docile à ses avis—je mis le cap sur Saint-François, et une demie heure après le yacht, bien assis sur ses ancres dans le bassin de l'Argentenaye, Tom et moi nous fumions philosophiquement une bonne pipe dans la cabine.

Le vent se déchaînait alors avec une violence extrême, accompagné de grêle et de pluie.

Rien n'égale pour moi la volupté d'être confortablement à l'abri, quand mugit au dehors la tourmente et que j'ai pu échapper à ses fureurs.

Quand l'orage me parut un peu calmé, je me risquai hors de la cabine. Le vent soufflait encore avec rage ; mais la pluie avait cessé, ce qui me permit d'interroger l'horizon.

Tout-à-coup, j'aperçus un point noir au sud du cap Tourmente qui me parut une petite embarcation chavirée.

J'avais heureusement une lunette à bord.

Qu'elle fut ma surprise, quand je constatai que ce point noir était en effet une légère barque de pêche, montée par une femme et un jeune enfant de sept à huit années. Tous deux étaient agenouillés au fond de la barque et dans l'attitude de la prière.

Même au péril de sa vie, il était impossible de ne pas voler au secours de ces infortunés, et crois, mon cher, que je ne balançai pas un seul instant.

—Tom, Tom, vite, m'écriai-je, à la manœuvre. Le temps presse ; pas un seul instant à perdre....

Et déjà, moi-même, je déferlais les voiles.

Tom semblait ne rien comprendre à ma précipitation et me regardait d'un air tout ahuri.

—Qu'y a-t-il donc pour tant se presser le tempéramment, M. Auguste ?

—Tiens, regarde dans cette direction, fis-je en lui passant la lunette.

—Ah ! mille barbasses de loups-marins, mais ils vont aller se briser sur la pointe de l'Isle Madame... Ah ! Sacre....

—C'est précisément pour les empêcher d'y aller périr que nous allons à leur secours.

—Vite, dépêchons.....Prends la barre, vieux marsonin, et fais porter

—M. Auguste, reprit Tom, tout en exécutant mes ordres ; c'est folie que d'essayer de prendre la mer par un temps pareil ; mais vous êtes le maître et j'obéis...

—Bah ! fit-il, après un silence de quelques instants et d'un accent qui me remua, nous ne nous exposons pas par fanfaronnade, mais pour sauver des créatures du Bon Dieu. C'est une bonne action ça, et quand on fait de ces choses-là ce n'est plus le marin qui conduit la barque ; c'est le Bon Dieu qui prend la barre du gouvernail.... Enfin, à la grâce de Dieu....

La tentative que nous faisons était du reste fort périlleuse ; je le constatai aussitôt que nous eûmes doublé la pointe St. François. Mais deux personnes allaient périr et nous devons faire notre possible pour les sauver ; bref, comme mon matelot Tom, je me dis "A la grâce de Dieu," et je ne m'occupai plus que des meilleurs moyens à prendre pour opérer le sau-

vetage des infortunés que nous avons sous les yeux.

Debout, au pied du mat, j'observais les mouvements de la barque qui dansait sur les vagues, tout en cherchant à surmonter les obstacles du sauvetage.

Ces obstacles me semblaient grandir à mesure que nous approchions. Le vent venait du sud-est, de sorte qu'il nous fallait louvoyer, et en dépit du peu de toiles que nous avions mis sur le yacht, à chaque taujage, j'étais littéralement couvert d'eau à l'avant.

Et comment aborder cette mauvaise barque, déjà à moitié submergée ? N'était-il pas à craindre que le moindre choc ne la fit chavirer avant même qu'il fût possible de sauver les personnes qui la montaient ? Valait-il mieux la prendre sur notre bordée, ou bien la dépasser de quelques encablures, et venir ensuite vent en poupe ?

Je m'arrêtai à la première idée et j'adoptai le plan suivant. Je me ceinturai d'un cordage assez long pour me permettre de me pencher tout le corps en dehors du bateau, cordage que j'attachai solidement au pied du mat ; j'ordonnai à Tom d'en faire autant pour lui à l'arrière et de serrer le vent au plus près, afin de raser la barque au passage.

— Te sens-tu capable, criai-je à Tom, de saisir en passant le jeune enfant sans perdre un coup de barre ? Je me charge d'en faire autant pour sa compagne ?

— Oui, M. Auguste ; je vais me servir d'un ralsan (1).

— Attention, alors, nous y sommes dans un instant.

A peine étions-nous alors à un arpent de la barque. Je distinguais fort bien les personnes qui la montaient : Un jeune enfant, de sept à huit années à l'avant, à l'arrière une jeune fille enveloppée d'une légère robe de toile, les cheveux dénoués, affolée par la peur et tendant vers nous des mains suppliantes.

Le moment critique est arrivé ; déjà l'avant de la barque me dépasse. Je n'ai que le temps de saisir d'une main les haubans et de me pencher en dehors du yacht. J'enlace étroitement de mon bras libre la taille de la jeune

filles et d'un vigoureux effort je me hisse sur le pont. En me retournant j'aperçois le jeune enfant dans les bras de Tom !

— Dieu soit loué, m'écriai-je, les voilà à peu près sauvés.

Soit émotion, soit épuisement, la jeune fille que je venais de sauver perdit connaissance tout-à-coup, et n'eût été mon bras qui la tenait enlacée, les flots l'engloutissaient pour toujours.

Je laissai à Tom le soin de nous diriger vers un lieu sûr, — le vent continuait toujours à souffler avec la même violence, — et mille fois menacé d'être jeté pardessus bord avec mon précieux fardeau, je parvins à conduire la jeune fille dans la cabine, où nous trouvâmes son compagnon — avec l'insouciance de son âge, — occupé à faire l'inventaire de mes engins de pêche et de chasse.

La pauvre jeune fille grelottait dans ses habits trempés. Je la couchai dans mon cadre ; je lui bassinai les tempes avec de l'eau-de-vie mêlée d'eau et lui en introduisit quelques cuillerées dans la bouche.

Je ne pus retenir un cri de joie quand elle reprit connaissance quelques minutes après.

— Vous sentez-vous mieux, Mademoiselle, lui dis-je ?

— Où suis-je ? fit-elle en promenant un regard autour d'elle... Ah ! je me souviens ; Mon Dieu... Mon Dieu... Victor ?

— Sain et sauf, Mademoiselle. Rassurez-vous, le danger n'existe plus et bientôt vous serez rendue à ceux qui vous pleurent déjà sans doute.

— Ah ! quelle reconnaissance nous vous devons, Monsieur ; car si nous sommes sauvés, c'est grâce à vous.

— Et grâce aussi à mon matelot. Mais ne parlez pas maintenant, je vous en prie. Vous êtes épuisée et le repos vous est nécessaire.

Il est impossible cependant que vous gardiez ces habits trempés ; ce serait vous exposer à contracter une maladie peut-être mortelle. Je ne puis malheureusement vous offrir des habits conformes à votre sexe. En revanche, vous trouverez dans cette valise de voyage, dont je vous laisse les clefs, de chaudes flanelles et une ample robe de chambre qui vous permettront d'attendre que vos vêtements soient séchés. Je vous prie d'en disposer sans vous croire indiscrete, et si vous ne suivez

(1) Nom dont se servent nos cabotiers pour désigner un cordage qui leur sert à maintenir la barre du gouvernail en l'absence d'une roue.

pas mon avis, je resterai sous l'impression que vous voulez me désobliger.

Quant à moi, je vais aider Tom à nous mettre tous en sûreté. J'emmenè votre.... jeune frère sans doute ?

— Mon jeune cousin.

— Que je vous confierai aussitôt votre toilette terminée, pour qu'il se change également. A bientôt, Mademoiselle.

Quand je montai sur le pont, le yacht filait comme une flèche sur la vague et nous nous dirigeions vers la côte du Sud.

Connaissant peu la côte Nord, Tom avait cru plus prudent de mettre le cap sur le bassin de Berthier. Ces parages lui sont familiers et la nuit venue nous mouillions dans un petit anse, à l'abri de la tempête qui se faisait sentir encore, avec assez de violence au large.

J'entrai dans la cabine, où je trouvai ma *passagère* occupée à boucler la chevelure de son jeune cousin complètement englouti dans une vareuse de Tom.

Elle était gentille à croquer dans son hétéroclite robe de chambre.

Avec cette science que possède toute femme jeune et élégante, elle avait su s'improviser une toilette de circonstance qui ne lui enlevait rien de ses charmes naturels.

Je la laissai tout à son occupation ; ce qui me permit de l'examiner en détail et sans indiscretion.

Te rappelles-tu cette vierge de Leonard de Vincil, au regard pensif et souriant que nous admirions dans le salon de Madame N... ?

Elle y ressemble. Dans les plis de sa bouche, une expression ingénue et enfantine qui atténue les lignes un peu sévères de son profil. Elle a la plus opulente chevelure chataine du monde, un peu ondéée ; de grands yeux noirs, le teint blanc. La taille, les traits sont délicieux par l'harmonie ; sa personne n'offre rien d'outré et cette mesure, jointe à une sorte de mélancolie en fait la femme la plus charmante que j'aie connue jusqu'à ce jour.

— Monsieur, fit-elle tout-à-coup en se tournant vers moi ; j'ai entendu tout à l'heure le grincement de la chaîne qui m'annonce que nous sommes arrêtés ; il nous faudra donc passer la nuit ici ; car je présume qu'il est impossible de nous ramener ce soir à nos parents ?

— Pour deux raisons, Mademoiselle ;

d'abord, vous ne m'avez point encore fait l'honneur de me dire où il faudra vous conduire ; puis, seconde raison, — celle-là seule est sérieuse, continuai-je en m'inclinant — la navigation qui présentait des difficultés grandes pendant le jour devient tout à fait dangereuse la nuit.

— C'est juste, reprit-elle avec vivacité, je me résigne à ce contre-temps ; et n'était la pensée que nos parents sont plongés dans une inquiétude mortelle, je me réjouirais presque d'avoir le temps de vous exprimer mieux que tantôt toute ma reconnaissance.

— De grâce, Mademoiselle, plus un mot sur ce sujet, car tout homme à ma place en eut fait autant... Me pardonnerez-vous mon indiscretion si je vous prie de me raconter les circonstances qui vous ont exposées à un si grand danger ?

— Rien de plus facile, Monsieur. Je suis en promenade chez une de mes tantes à la Baie St. Paul — la mère de ce gamin — Habitée à conduire seule une légère embarcation, je me risquai cette après-midi avec cet enfant à une distance un peu trop considérable du rivage. J'ignorais qu'il existât près du Cap aux Rets un courant dangereux.

— Qu'on nomme le *Gouffre*, et qui retient au large ? interrompit Tom qui faisait son entrée en ce moment.

— C'est cela même, dit la jeune fille en se retournant vers son interlocuteur.

L'ouragan nous surprit dans ce courant et nous entraîna, je ne puis vous dire nos angoisses, notre frayeur jusqu'au moment où vous être arrivé à notre secours.

— Je bénis le ciel qui nous a fait arriver à temps pour vous sauver.

Mais puisqu'il nous faut passer la nuit ici, soupçons d'abord, et vous prendrez quelque repos ensuite, jusqu'à ce que nous puissions vous traverser à la Baie St. Paul.

Quelques instants après, Tom avait mis à contribution la saute aux vivres et aux liqueurs pour nous improviser un assez bon souper.

— Maintenant, dis-je à ma belle inconnue, je ne sais si vous êtes de mon avis, Mademoiselle ; mais je trouve que rien n'est gênant comme de rester plusieurs heures en tête-à-tête sans savoir de quel nom s'appeler.

Remarquez bien que je respecte trop les lois de l'hospitalité pour vous demander votre nom, Mademoiselle; je vous prie seulement de me désigner une appellation quelconque à l'aide de laquelle je puisse vous adresser la parole. Quant à moi, pour vous mettre à l'aise, je vous dirai que l'on a l'habitude de m'appeler Auguste Villeneuve; et voici mon équipage dans la personne de Tom Cloutier—que je me permettrai de vous présenter—agé de 56 ans, père de famille, qui a parcouru l'Afrique et l'Amérique pour venir s'échouer sur le yacht l'*Hirondelle*.

A la façon des vieux marins, Tom tira une mèche de ses cheveux gris, et moi en terminant cette longue tirade, j'esquissai une profonde révérence.

—Je suis entièrement de votre avis, reprit la jeune fille. Appelez-moi, si vous le voulez-bien, Clara. Clara Lajeunesse.

J'avais saisi chez elle au moment où je déclinai mon nom un air de vif étonnement et je lui en fis la remarque.

—Aurai-je la bonne fortune ou la mauvaise—ceci dépend de la manière dont on m'aura présenté—que le nom de mon humble personne fut parvenu jusqu'à vous?

—Rassurez-vous: on a jamais prononcé votre nom en ma présence. Seulement un volume de poésie, signé A. Villeneuve, m'est tombé sous la main, il n'y a que quelques jours, et j'ai pensé que vous pouviez en être l'auteur?

—Vous ne vous êtes pas trompé, Mademoiselle. Et puis-je vous demander si ces poésies ont trouvé grâce devant vous? La distinction de votre personne, l'élégance et la pureté de votre langage: tout m'assure que vous devez être un juge aussi joli que compétent.

La question était indiscrette et le compliment malheureux, n'est-ce pas? mon cher Gustave, et Mlle. Clara Lajeunesse me le fit bien comprendre.

—Avouez avec moi, Monsieur, reprit-elle en souriant, que vous me mettez dans l'impossibilité de vous répondre: si je déclare que je les trouve beaux, ces vers, vous pourriez m'accuser de vous rendre la monnaie des aimables compliments que vous venez de m'adresser; si je réponds que je les trouve mauvais, vous m'accuserez d'ingratitude, ce qui serait pis encore.....

Je m'avouai battu; car il était impossible de se mieux tirer d'une inopportune question.

Tom ne tarda pas à se coucher dans son cadre, en compagnie du petit Victor, et je restai à causer avec ma jolie passagère.

La lune était sortie des nuages; il ne soufflait plus qu'une légère brise caressant les flots, et cependant les vagues houleuses, poussées du large, balançaient mollement le léger yacht et me portaient à la rêverie.

J'étais sous le charme de poésie qui se dégagait comme un parfum de toute la personne de cette jeune fille. Je cherchais en vain à rappeler ma raison; je me sentais devenir amoureux malgré moi; j'oubliais, et le but de mon voyage, et les projets de ma mère, pour ne penser qu'à mon amour naissant pour mademoiselle Lajeunesse et au moyen de le lui dire.

Mais aussitôt qu'elle me surprenait sur la pente d'un aveu de mes sentiments à son égard, elle savait donner à la conversation un tour nouveau qui m'en éloignait de plus en plus.

Les étoiles blanchissaient au firmament et à l'horizon, et à mon grand désespoir, je n'en étais guère plus avancé. Irrité contre moi-même, qui n'avais pas été assez habile pour amener un dénouement; mécontent contre elle qui repoussait l'offrande d'un cœur qui ne cherchait qu'à se donner, je secouai le charme qui me retenait auprès d'elle, et la marée étant propice pour exécuter la traverse, j'éveillai Tom.

J'engageai Mlle. Lajeunesse à prendre quelque repos. Elle accepta cette fois, et trop agité moi-même pour dormir je pris la barre du gouvernail.

Nous arrivions à la Baie St. Paul quand la jeune fille s'éveilla.

Le soleil sortait en globe de feu de l'horizon quand je la déposai avec son jeune cousin sur le rivage: il était cinq heures à ma montre.

Mon intention était de l'accompagner jusqu'au village et j'avais donné en conséquence mes ordres à Tom. Après quelques minutes de marche, la jeune fille s'arrêta tout-à-coup, m'exprima de nouveau sa reconnaissance et me pria de ne pas l'accompagner plus loin.

J'insistai pour jouir plus longtemps

de sa compagnie ; car il me semblait impossible de la quitter sitôt.

—Vous semblez tenir à mon amitié, me dit-elle avec un air de souffrance qui me frappa, du moins, si j'en crois vos déclarations de cette nuit ; si vous tenez réellement à rester mon ami, vous qui avez été mon sauveur, de grâce, n'insistez pas. Ma conduite vous semblera sans doute étrange ; ne me jugez pas sur les apparences, et peut-être un jour me sera-t-il permis de vous expliquer l'espèce de mystère qui m'entoure.

En attendant, notre sauveur, adieu... ou plutôt au revoir !... Vous allez à X...., continua-t-elle, vous me l'avez dit tout à l'heure ; eh ! bien, partez immédiatement pour X...., et vous aurez mis le comble à vos bienfaits....Dites, le voulez-vous ?.....

Comment résister à cette prière et à l'éclat de deux beaux yeux noirs fixés sur moi et priant encore plus que ses paroles ?

Je pressai, en m'inclinant, la belle main qu'on me tendait, et je m'éloignai à grands pas, amoureux fou, amoureux d'elle plus que jamais.

Avant que d'embarquer dans mon yacht, je me détournai. Elle était à la lisière du bois qui borde la batture. Elle se retourna, tenant son jeune cousin par la main, agita son mouchoir en signe d'adieu et disparut bientôt derrière les grands sapins.

Pour moi, je m'embarquai la mort dans l'âme et je ne desserrai les dents de toute la journée.

Nous sommes arrivés ce soir à la Rivière-du-Loup, et je me propose de me rendre à X .. demain.

Tout à toi,

AUGUSTE.

(A continuer).

Maximes et Pensées.

On parlait devant une femme d'esprit, de la fatalité qui pèse sur les hommes de lettres et les artistes dont les œuvres, la plupart du temps, ne sont appréciées qu'après leur mort.

—Voyez-vous, dit-elle, les critiques sont des gourmets et le talent est une truffe qu'ils aiment à déterrer.

Histoire.

[Pour l'Album des Familles.]

QUALITES

DES

CANADIENS.

(Suite et Fin.)

Cinquième Partie.

Les Canadiens, amis des Lettres.



La littérature d'un peuple porte en général l'empreinte de son caractère et est en même temps la plus haute expression de son génie.

Il suffit d'ouvrir quelques volumes de notre bibliothèque pour être frappé du cachet de fraîcheur et d'enthousiasme

patriotique, qui règne dans les ouvrages Canadiens.

On y lit partout un attachement inébranlable pour la France,—pour sa foi, sa langue et ses lois.

Il est vrai de dire que notre Parnasse est peu volumineux.

La littérature est encore dans l'enfance dans ce pays et malgré les succès brillants de quelques-uns de nos poètes, le nombre en est si restreint que l'on peut dire que nous commençons à peine à sortir de l'obscurité dans laquelle nous avons été ensevelis jusqu'à ce jour : La poésie a été définie par Lamartine : "l'incarnation de ce que l'homme a de plus intime dans le cœur, de plus divin dans la pensée, de ce que la nature visible a de plus magnifique dans les images et de plus mélodieux dans les sons."

Nous n'avons pas encore atteint ce degré de perfectionnement.

La poésie a son berceau, comme elle a son époque de germination avant de parvenir à une complète floraison.

Les premiers chants que nos poètes entonnaient sur la lyre d'Orphée étaient assez modestes, quoiqu'ils ne soient pas sans mérite et qu'on se plaise encore à les fredonner à la campagne.

Les vagues azurées du Saint-Laurent, les combats des guerriers, les plaisirs de l'amour et du vin, la cime des côtes couverte de givre ou de neige, et les frais ombrages des forêts, tels étaient les sujets favoris qui inspirèrent nos premiers poètes.

Puis vinrent les légendes, les récits des vieillards et des couplets plus ou moins bien rimés que chantaient les voyageurs canadiens.

Marmette, l'un des plus anciens poètes, redit les hauts faits de nos ancêtres à la bataille de Chateauguay et de Chambly.

Garneau, Chauveau, Morin et Viger, composèrent pendant leur jeunesse quelques vers en s'amusant et que nous retrouvons dans le *Repertoire National*.

Plus tard, Gérin Lajoie dota notre littérature d'une tragédie intitulée: "Le Jeune Latour," qui a le mérite de se rattacher à l'histoire du pays.

Pendant ce temps-là M. de Gaspé publiait "Les Anciens Canadiens," qui pour être en prose n'en sont pas moins poétiques.

Je me hâte de mentionner le nom de notre poète classique par excellence et qui s'est élevé dans le monde littéraire à des hauteurs où seuls l'inspiration et le génie ont pu le maintenir. Je veux parler d'Octave Crémazie. Son astre en naissant l'avait formé poète.

Chaque son qui s'échappe de cette lyre éminemment Archaïque, chante mélodieusement à l'oreille et porte l'enthousiasme au cœur.

N'eût-il que son "Drapeau de Carillon" pour l'immortaliser, c'en serait assez pour le rendre cher aux Canadiens.

Avec quelle vigueur de pinceau il nous a représenté les travaux et les combats de nos aïeux.—"Le vieux Soldat Canadien," "La fiancée du Marin" et "La Fête Nationale," sont autant de morceaux que les Canadiens aimeront à relire.

Béranger n'a pas d'accents plus pas-

sionnés ou plus tendres, ni de couleurs plus vives que Crémazie, dans les vers suivants extraits d'un de ses morceaux les plus connus.

Un jour pourtant que grondait la tempête,
Sur les remparts on ne le revit plus.
La mort, hélas! vint courber cette tête
Qui tant de fois affronta les obus.
Mais en mourant il redisait encore
A son enfant qui pleurait dans ses bras:
De ce grand jour tes yeux verront l'aurore:
Ils reviendront! et je n'y serai pas.

Nous retrouvons tour à tour dans la muse qui inspire Crémazie les plaintes amères d'Ossian, la douceur de Lamartine et la tendresse de Musset.

Comme la plupart des poètes, Crémazie mena une existence malheureuse et il vient de s'éteindre sur le sol de la France qu'il aimait tant.

Pamphile Lemay a traduit "L'Evangéline" de Longfellow. C'est son œuvre capitale. Ce travail de longue haleine, s'il n'est pas à l'abri de toute critique a démontré la force de son génie, qui a réussi à faire passer dans notre langue les beautés de ce chef-d'œuvre Américain.

Lemay, comme Sulte et Fréchette, vivent encore et la presse s'empare avec avidité des morceaux exquis qui tombent de leurs plumes inspirées.

Mais la littérature est une carrière ingrate en Canada et la triste nécessité de se créer un avenir a étouffé plus d'un talent qui, par la culture des lettres, aurait pu augmenter avec avantage notre recueil poétique.

Deux de nos grands hommes, dans les loisirs d'une vie agitée dont la politique a emporté la meilleure part, ont laissé quelques chants que le peuple aime à redire, tant à cause de l'estime et du respect qu'il porte à leurs auteurs, qu'à cause du sentiment patriotique qu'ils respirent.

Le premier, c'est l'hon. A. N. Morin:

Riches cités, gardez votre opulence:
Mon pays seul a des charmes pour moi.
Dernier asile où règne l'innocence,
Quel pays peut se comparer à toi?
Dans ma douce patrie,
Je veux finir ma vie.
Si je quittais ces lieux, chers à mon cœur
Je m'écrierais: J'ai perdu le bonheur!

Le second, c'est Sir George Etienne Cartier, qui s'adressant à son pays qu'il aimait tant, s'écrie:

Puis-ent tous les enfants se joindre,
Et valeureux voler à ton secours,
Car le bon jour déjà commence à poindre,
O Canada, mon pays, mes amours.

Une dernière citation qui résume en quelques mots le plus bel éloge que l'on puisse faire de notre nation :

O Canadien ! illustre le courage,
Viens à ma lyre inspirer de doux chants ;
Ton nom toujours a brave l'esclavage,
Ton bras armé lui l'effroi des tyrans.
Ta voix mâle et sonore
Répèterait encore
Ces mots sacrés que te redit ton cœur,
La liberté, la patrie et l'honneur !

Dans le domaine de l'histoire nous comptons une pléiade d'hommes de connaissance et de bon vouloir qui ont remué la poussière des vieux bouquins oubliés dans nos archives nationales.

Il convient de mentionner en premier lieu, le père des historiens du Canada " Charlevoix, " puis viennent Bibaud, Ferland, Faillon, Tanguay et F. X. Garneau.

Voici les éloges que l'abbé Casgrain décerne à ce dernier, éloges d'ailleurs bien mérités :

" C'est M. Garneau, qui le premier, à force de patriotisme, de dévouement, de travail, de patientes recherches et de veillées qui ont usé ses jours, fané sa vie dans sa fleur, est parvenu à venger l'honneur de nos ancêtres ou tragés, à relever nos fronts courbés par les désastres de la conquête, en un mot à nous révéler à nous-même.

" Qui donc mieux que lui mériterait le titre glorieux que la voix unanime des Canadiens, ses contemporains, lui a décerné.

" Nous avons donc droit de l'espérer, l'avenir s'anira au présent pour le saluer du nom d'Historien National."

En fait d'histoire la tâche est loin d'être terminée et le champ qui s'ouvre aux écrivains, amis de leur pays, est encore vaste et fécond.

Quel est celui qui rassemblera tous les matériaux épars et coordonnera ces éléments divers pour en composer l'histoire complète des événements politiques, du progrès de l'éducation, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des lettres jusqu'à nos jours ?

Il y a eu beaucoup de fait déjà, mais il en reste beaucoup à faire

L'ouvrier dont la main sera assez habile pour achever un tel monument aura bien droit à la reconnaissance de ses compatriotes.

Nous avons vu la place d'honneur qu'occupe la religion au milieu de nous ; nous avons vu à la guerre com-

me à la chambre le courage de nos pères et le dévouement de nos grands hommes d'état, nous avons enfin jeté un regard rapide sur le développement de l'agriculture et des lettres en Canada, et partout nous avons trouvé les Canadiens tenant un rang glorieux au milieu des autres peuples.

Aimons donc notre patrie, car elle est digne de toutes nos affections, aimons nos gloires nationales car aucun souffle impur ne les a jamais souillées.

Que toute notre ambition nationale soit de rendre notre patrie grande et prospère ; grande aux yeux des autres pays, par ses institutions libres, par la justice égale accordée à tous ses enfants, par les honneurs qu'elle décerne à tous ceux qui ont bien mérité d'elle, et par le sentiment religieux de tous ses citoyens ; prospère, par le développement de ses ressources agricoles, industrielles et manufacturières, et par le bien-être général que la patrie répand toujours d'une main libérale à tous ceux qui contribuent dans la mesure de leur force et de leurs talents à la richesse du sol national.

Soyons donc comme par le passé, Religieux, Courageux, Loyaux, Laborieux et Amis des Lettres.

Avec ces qualités nous pouvons aspirer à devenir un jour un grand peuple qui sera considéré comme l'étoile la plus brillante de l'Amérique du Nord.

L. A. PRUD'HOMME.

Point de sécurité sans la Foi.

Mgr. Darboy, archevêque de Paris, et l'un des martyrs de 1871, a écrit ces belles paroles :

" La paix et la prospérité des Etats sont liés entièrement à la paix et à la prospérité des consciences. Le désordre ne se produit dans les faits qu'après s'être produit dans les idées. A quoi bon se le dissimuler ? En l'absence de la foi, la véritable notion des droits et des devoirs s'altère graduellement dans les consciences des individus. Or, où Dieu n'a plus que des droits oubliés ou trahis, l'homme n'a plus que des droits imaginaires. Le monde tombe en proie à une foule d'ambitions jalouses, alors il ne faut plus qu'un peu de temps pour que la société, déchirée en fractions, devienne de la poussière qui se détrempe dans le sang."

Réponds, Petite Fleur?

MÉLODIE.

Paroles de Clément Michaëls.

Musique de L. Streabbog.

Andante.

CHANT.

PIANO.

dolce

Grazioso.

Pour - quoi dans le mys - tè - - re, Vivre au bois so - li - tai - re : Ré-

p

ponds, pe - ti - te fleur? ré - ponds, pe - ti - te fleur? Pour

ex - is - ter tran - quil - le: Sou - vent la fleur qui bril - - le Doit

craïn - dre le mal - heur! Doit craïn - dre le mal - heur!

II

Dans la ravine sombre,
 Pourquoi rester dans l'ombre ?
 Réponds, petite fleur ? (bis.)
 Pour faire mieux comprendre
 Combien est douce et tendre
 La bonté du Seigneur ! (bis.)

III

Toi, que j'ai tant cherchée,
 Pourquoi rester cachée ?
 Réponds, petite fleur ? (bis.)
 Pour te sembler plus belle,
 En charmant ta prunelle,
 Et mieux plaire à ton cœur ! (bis.)

Bibliographie.

Nos Membres Hautes : SÉNAT et CONSEIL LÉGISLATIF, par l'hon. F. X. A. TRUDEL, avocat, Sénateur.—Brochure de 160 pages in-vo.



L'AUTEUR veut démontrer, par cette brochure, l'utilité des Chambres Hautes. Il se demande pourquoi on voudrait abolir le Conseil législatif, et il expose la raison d'être des Chambres Hautes, et leurs conditions d'infériorité en Canada.

Ce court accusé de réception n'a pas tant pour but de suivre l'hon. M. Trudel dans l'exposé de ses raisonnements, que de dire que son œuvre mérite certainement considération chez ceux à qui elle s'adresse, et que nous sommes parfaitement de son avis quant à l'indépendance des parlements provinciaux.

Comme nous venons de le dire, nous ne faisons qu'esquisser, inviter le lecteur à prendre connaissance d'une œuvre consciencieuse, persuadé qu'il y trouvera l'utilité des institutions provinciales telles qu'existantes.

L'auteur ramène bien des sujets qui ont été débattus avant la Confédération. Reproduits sous une forme nouvelle, appréciés après une expérience de 12 années, il en tire des conclusions qu'il est difficile de ne pas admettre, entre autres, que nos Assemblées législatives provinciales sont plus libres que les Communes.

La brochure de M. Trudel a un autre mérite qui n'est pas moindre, celui de rafraîchir la mémoire sur des choses dont l'homme public ne doit pas perdre mémoire.

I. Instruction Obligatoire.—Conférences par le R. P. PAQUIN, O. M. I., publiées sous les auspices du Cercle Catholique de Québec.

Cet Opuscule, de 80 pages, renferme les trois conférences données devant le Cercle Catholique par le R. P. Paquin. Le sujet est traité de main de maître, avec une grande force de logique, et nous conseillons la lecture de cet ouvrage auquel les derniers événements en France donnent encore plus d'actualité. Le prix est de 15 cts. seulement.

Le Tombeau de Champlain et autres **Réponses** aux Questions d'histoire du Canada proposées dans un Concours ouvert en juin 1879, par N. E. DIONNE, de Québec.

La brochure que vient de publier M. le Dr. Dionne dénote chez son auteur un grand amour pour l'étude des questions historiques qui ont de l'importance, et il serait à désirer qu'un plus grand nombre d'hommes d'études se dévouassent à ce genre de travaux de l'esprit.

Ce travail historique, quoique n'étant pas aussi complet qu'il aurait pu l'être dans l'exposé des faits qui se rattachent aux questions proposées, n'en est pas moins une œuvre très méritoire, et digne de figurer à côté de bien d'autres Etudes du même genre.

La dissertation sur le tombeau de Champlain n'offre aucun éclaircissement nouveau sur la question, il est vrai, mais elle aura eu pour effet de faire revenir sur le tapis cette question importante, d'où il en surgira peut-être quelque utilité pour l'histoire.

En effet, une Étude particulière sur le *Tombeau de Champlain* est actuellement en voie de préparation, et on espère qu'elle jettera une lumière nouvelle sur cette question si obscure et si difficile à traiter. Dans tous les cas, il sera fait mention de la découverte d'un nouveau *Tombeau*, que l'on croit être celui de Champlain !

[Pour l'Album des Familles.]

THOMAS LE PÊCHEUR.

(Récit populaire.)

Autrefois, ou plutôt naguère,
Un pêcheur nommé Vaillancourt
Vivait non loin de la rivière :
On l'appelait Thomas tout court.
Son esprit, son riant visage,
Le rendaient aimable garçon,
Et l'on s'écriait au village :
Ah ! le fin preneur de poisson !

Assez pauvre, mais économe,
Il aimait son léger travail,
Et semblait n'estimer en somme
Que la pêche et son attirail.
Il avait un talent hors ligne
Dans l'art de jeter l'hameçon,
Et son industrieuse ligne
Affriandait le beau poisson.

Si la pêche était malheureuse
Et n'allait pas à son désir,
Par accident d'humeur joyeuse
Il cherchait un autre plaisir.
Il s'élançait, nageur insigne,
A l'eau sans craindre le frisson,
Plongeant sans cesse comme un cygne,
Dans le domaine du poisson.

Les biens que la fortune t'apporte,
Sans doute ne le tentait pas :
Mais ce destin trop monacal
Fatiguait le pauvre Thomas.
Il répétait : " O Providence,
Si propice en toute saison,
Accordez-moi, non l'abondance,
Mais seulement un gros poisson ! "

Or près de la même rivière,
Jouissant d'un bonheur entier,
Avec Ida son héritière,
Vivait un opulent rentier.
" J'épouserai bien cette fille, "
Pensait Thomas avec raison,
" Mais puis-je, sans nom ni famille,
Attirer ce charmant poisson ? "

Du sort qui lui fait violence,
Comprenant toute la rigueur,
Thomas dissimule en silence
Le nouveau secret de son cœur.
Mais, jours heureux, moments de peine,
S'entremêlent à l'unisson,
Et le moindre incident amène
La capture du grand poisson.

Donc, un matin la demoiselle,
Sans y songer brave la mort,
Et dans une étroite nacelle,
Pousse au large assez loin du bord.
Quand l'esquif, tournoyant sur l'onde
Par une terrible mousson,
Renverse Ida dans l'eau profonde,
Séjour abhorré du poisson.

Thomas entend la voix plaintive,
D'Ida luttant contre les flots.
Plongeant aussitôt de la rive,
En toute hâte il fend les flots.
Plus fier de son mâle courage
Qu'un noble de son écusson,
Il la rend bientôt au rivage
Sans plus s'occuper de poisson.

Avec empressement, sur l'heure,
Thomas, glorieux et content,
La reconduit à sa demeure,
Et dit au papa qui l'attend :
— " C'est à regret, je vous l'assure,
Que je vous offre sans rançon
Cette intéressante capture,
Cet élégant et beau poisson ! "

" Bon Thomas, lui répond le père,
Honnête fils du Canada,
Votre avenir sera prospère :
Je vous donne ma fille Ida.
Que cet objet digne de plaire,
Par vous accepté sans façon,
Vous tienne lieu de tout salaire,
Et soit votre dernier poisson. "

F. M. DEROME.

Archéologie.

MARBRE FUNÉRAIRE

DE

L'abbé EDOUARD CHABOT,

Dans la Cathédrale des Trois-Rivières.



LES citoyens de la ville des Trois-Rivières se rappellent, sans doute, combien était grande l'énergie qu'à déployé M. l'abbé Ed. Chabot, durant la construction de la Cathédrale de leur ville, et combien ce zélé prêtre était dévoué à cette œuvre diocésaine. Aussi, les citoyens ont su noblement payer leur tribut de reconnaissance à cet humble prêtre, en élevant sur sa tombe la belle pierre funéraire que nous y voyons, dans la chapelle St. Thomas.

Elle est en marbre blanc, et mesure 7 pieds de hauteur sur 18 pouces de largeur. La croix, qui surmonte l'inscription, est d'un goût exquis extrêmement bien ciselée ; elle est entouré de quatre magnifiques fleurs en noir, le tout au ciseau. Elle sort de la boutique de Mr. Cunningham, de Montréal, et c'est assez dire qu'elle est parfaite sous le rapport de l'élégance et de la finesse d'exécution.

Voici l'Inscription en latin qui couvre cette pierre.

D. O. M.

Hic Jacet

Ed. CHABOT, Presbyter.

Primum animarum ministerio
eximio zelo sese totum dedit.

Deindè

Hujus Cathedralis ædificatioui Præpositus

Fastigium post annos tres perfecit.

Domum laboribus fractus ministerio
sacerdotali

Denno incumbens ordomivit in Domino.

Die XX Martii A. D. 1866

Ætatis suæ XLV

R. I. P.

(Traduction.)

Ici reposent les restes mortels de EDOUARD CHABOT, Prêtre. Il travailla, dès le commencement, au salut des âmes avec un zèle et un dévouement remarquables. Chargé plus tard de la construction de la Cathédrale, il en termina le vaisseau en trois ans. Il reprit ensuite l'exercice du saint ministère, et succomba sous le poids de ses travaux, le 20 mars 1866, à l'âge de 45 ans.

Priez pour lui !

MONUMENT

DE

FEU M. BACHAND,

DE

ST. HYACINTHE.

Les amis de feu M. BACHAND, tant de St. Hyacinthe que d'ailleurs, ont érigé à sa mémoire un Monument dans la ville où il a vécu et où il est mort.

Le Monument est en granit noir poli à glace et a été édifié par M. Jules Wingender. C'est un ouvrage qui fait honneur à l'artiste sculpteur qui l'a exécuté.

Le Monument, qui a 12½ pieds de haut, repose sur une base en pierre de 3 pieds carré entourée par huit poteaux; Le tout a coûté \$225.

Histoire et Archéologie.

Les archéologues et ceux qui s'occupent d'histoire, apprendront avec plaisir que le gouvernement fédéral du Canada a l'intention de s'occuper activement de la collection de tous les documents qui se rattachent à la première partie de l'histoire du Canada, pour les livrer à la publicité.

Pensée.

La seule rose sans épine, c'est l'amitié dans ce monde.

Nécrologies.

IN MEMORIAM.

O Dieu, accordez-leur un repos éternel ;
Et permettez que la lumière divine brille à jamais sur eux.

[Pour l'Album des Familles.]

MADAME PAUL BENOIT,

DE DESCHAMBAULT.



VENDREDI, le 9 avril dernier, l'Eglise de la paroisse de Deschambault, de l'archidiocèse de Québec, s'est revêtue de sa plus somptueuse toilette funèbre, pour recevoir les restes mortels d'une des personnes les plus respectables et les plus estimées de la paroisse, au milieu d'un concours nombreux de fidèles. C'était pour l'inhumation du corps de dame Marie Louise Cléopée Boudreau, seconde épouse du lieutenant colonel Paul Benoit, ancien maire de la paroisse et du comté.

Madame Benoit était nièce de feu l'honorable Louis-Michel Viger, et cousine de feu l'honorable Denis Benjamin Viger, deux des plus grands citoyens qui ont brillé sur la scène politique du pays. Elle est morte à l'âge de 66 ans, d'une pneumonie dont la durée n'a été que de quelques heures.

Qu'il est beau de voir ces âmes si profondément croyantes lorsque la mort vient les sommer de franchir les portes de ce monde ! Comme les deux médecins, appelés en toute hâte auprès d'elle, constataient entre eux et en silence les progrès rapides de la maladie, elle répondait avec une satisfaction visible à leurs promesses d'un prompt retour à la santé, qu'elle sentait sa fin même dans quelques heures, et avec quelle visible apparence ces paroles adressées à Marthe par le Sauveteur : "Celui qui vit et croit en moi

ne mourra pas pour toujours, " ne semblaient-elles pas empreintes sur son visage presque rayonnant !

Sa mort plonge dans le deuil et dans les regrets son époux presque octogénaire, ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'un nombreux cercle de parents et d'amis dans les cœurs desquels elle laisse de bien durables souvenirs.

Le service a été chanté par le vénérable curé de la paroisse, M. l'abbé N. Bélanger, avec le concours de chœurs nombreux et celui de la société Sainte-Cécile, soutenue par l'harmonium auquel présidait M. Arthur Matté, jeune musicien de talent. Les voix amples et sonores de MM. L. P. Bilodeau, marchand, président de la société Sainte-Cécile, Lachance, Dussault et Delisle ont été remarquées, entre autres, dans les soli et cantiques :

*La cloche tinte,
O Salutaris,
A la mort,
Jesu salvator mundi.*

La messe de *Requiem* et le *Libera*, harmonisées par M. l'abbé Perreault, ont été choisies par le chœur pour l'occasion, et ont produit dans les âmes des nombreux assistants venus de toutes les parties de la paroisse du Cap Santé, de Montréal, d'Ottawa, et d'ailleurs, des émotions touchantes qu'on éprouve avec bonheur, surtout dans le saint lieu où les âmes des trépassés semblent s'unir avec celles des vivants, pour méditer ensemble sur la solennité des derniers moments de la vie.

A. S.

[Pour l'Album des Familles.]

MADAME C. DARVEAU,

DE N.-D. DE LÉVIS.



MADAME C. DARVEAU, le 28 février dernier, à onze heures du soir, s'éteignait à Lévis, à l'âge de 26 ans, 9 mois et 11 jours, Dame Marie-Louise-Clara Delisle, épouse bien-aimée de C. Darveau, écr., avocat, après une courte et paisible agonie, digne contentement d'une vie remplie de mérites et de vertus

Depuis longtemps minée par la maladie ; la funeste catastrophe de l'été dernier, à la Pointe-aux-Trembles, qu'elle avait vu se dérouler sous ses yeux, dans toutes ses phases les plus douloureuses et les plus poignantes, lui porta un coup terrible, et elle ne put jamais se remettre du choc que lui avaient causé des émotions aussi violentes. Bientôt même, il fut aisé de constater que la phthisie pulmonaire, ce mal impitoyable qui moisonne tant de jeunes existences à leur début, la tenait sous ses terribles étreintes et que tout remède humain avait disparu.

Les soins les plus empressés et les plus assidus lui furent prodigués, mais sans avoir d'autre résultat que de retarder de quelques jours le dénouement.

Ne se faisant pas illusion sur la gravité de son état, elle voulut se préparer à la mort en vraie chrétienne, et puiser largement dans les trésors que l'Eglise met à la disposition de ses enfants que la maladie a frappés et désignés pour la tombe.

C'est le Révérend J. D. Déziel, curé de N. D. de Lévis, son directeur spirituel, qu'elle avait prié de l'aider à franchir le redoutable passage, et qui l'a toujours assistée avec le plus grand zèle, pendant sa longue maladie.

Elle demandait à recevoir souvent la Sainte Communion, et eut le bonheur d'être plusieurs fois nourrie du Pain des Forts depuis le mois de décembre dernier. Chaque fois elle s'y préparait avec un redoublement de foi et de ferveur angélique qui faisaient l'admiration de ceux qui en étaient témoins. Elle sentait qu'elle verrait bientôt face-à-face Celui qui venait lui apporter la force et le courage, et semblait hâter de ses vœux l'arrivée de ce jour.

Jamais une plainte, jamais un murmure, lorsque ses souffrances étaient les plus intenses : elle mettait tout au pied de la croix et s'efforçait de sourire à ceux que ses douleurs affligeaient, à ses deux petits anges qui pleuraient de la voir souffrir, et tâchaient de la distraire par leurs caresses enfantines. Alors elle se sentait renâtrer à la vie et une lueur d'espoir, de bonheur se glissait furtivement dans le cœur de tout, mais hélas, tout s'était bientôt évanoui, et la triste réalité devenait de

jour en jour plus évidente. Le mal marchait à pas lents, mais sûrs.

Tant de mérites ne pouvaient passer inaperçus aux yeux de Celui qui a dit : " Bienheureux ceux qui souffrent ; " aussi reçut-elle, ici-bas même, un commencement de récompense. Autant sa maladie avait été longue et douloureuse, autant sa fin fut douce et paisible ; elle s'endormit véritablement du sommeil des justes, sans frayeurs, sans commotions, au milieu des prières des bonnes Sœurs de la Charité qu'elle avait demandé de l'assister à sa dernière heure, des sanglots et des gémissements d'un époux au désespoir, d'une mère éplorée, et de nombreux parents et amis accourus à son chevet, et édifiés de tant de foi et de résignation chrétienne.

Pendant tout le temps que ses restes mortels sont demeurés exposés, une affluence considérable est venue s'agenouiller et prier pour le repos de son âme, et plusieurs amies ont déposé sur sa tombe de nombreuses couronnes de fleurs et d'immortelles.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 3 mars, à 9 $\frac{1}{2}$ heures, à l'Eglise paroissiale de Notre-Dame de Lévis, au milieu d'un immense concours tant de Lévis que de Québec. Le public ému et recueilli semblait s'associer au malheur qui plongeait de nouveau dans le deuil une famille déjà si souvent et si cruellement éprouvée.

L'Eglise avait revêtu ses ornements de deuil, et l'orgue sous l'inspiration magistrale de notre virtuose distingué, M. Calixa Lavallée, rendait des sons plaintifs et lugubres, comme autant d'échos de la douleur générale.

La levée du corps et l'absoute ont été faites par le Révd. J. D. Déziel, et le service a été chanté par le Révd. Ph. Beaulieu, du Collège de Lévis, ayant pour diacre, le Révd. M. C. Laflamme, du Séminaire de Québec, et pour sous-diacre, le Révd. M. Lessard, de la cure de Saint-Roch de Québec, tous confrères de classe de M. C. Darveau.

Au chœur on remarquait les Révds. J. D. Déziel, Ths. A. De Gaspé, A. Gauvreau, curé de Saint-Romuald, Z. Gingras, de l'Hospice de Saint-Joseph de la Délivrance, A. Vallée, L. Lindsay, A. Carrier, du Collège de Lévis, et T. Hudon, Noël McGratty, vicaires de la paroisse.

Un chœur nombreux composé d'artistes et amateurs d'élite des diverses sociétés musicales de Québec et de Lévis, a chanté une messe funèbre harmonisée de Perrault d'un effet magnifique. A l'offertoire, le *Lacrymosa* de Mozart a été rendu avec bonheur par le Quatuor vocal de Québec. M. P. Plamondon a chanté *Arrête ici, Passant* ; M. D'Eschambault l'*Eloge des Larmes* ; et M. H. A. Bédard *Je me voyais au milieu de ma course*, tous trois s'en sont acquittés de la manière la plus heureuse.

Après le service divin les restes de Madame Darveau ont été transportés au cimetière Mont-Marie, et déposés dans le lot de la famille, au pied de la grande croix centrale.

La mort de Madame Darveau, à peine au début de la vie, a causé une douloureuse impression au milieu du nombreux cercle d'amis que ses aimables et nombreuses qualités lui avaient acquis. Il suffisait de la connaître pour se sentir attiré vers elle, pour l'aimer. D'un commerce agréable et facile, d'une humeur à la fois sérieuse et enjouée, excellente musicienne et possédant une voix remarquable, elle répandait la gaieté partout où elle se trouvait.

Mais c'était surtout chez elle, dans l'intérieur de la famille, qu'elle était admirable et donnait le type de l'épouse aimable et dévouée et de la mère chrétienne, la vraie femme forte de l'Évangile.

Mettant toute son ambition à charmer l'existence d'un époux qui l'aimait et l'admirait chaque jour de plus en plus, à mesure qu'il appréciait davantage les nombreuses qualités de celle qu'il s'était choisie pour compagne, elle partageait tout le temps que lui laissait la maladie entre le bonheur de son époux et le soin de ses enfants, deux charmants petits anges, dont l'une, âgée de 20 mois, a précédé sa mère au ciel, il y a à peine trois mois. La mort de cette enfant, qu'elle aimait de toutes les forces de son âme, arrivée d'une manière prématurée, à la suite d'une chute, et sous ses yeux, lui porta un coup funeste et hâta sa fin. Elle demandait souvent avec ardeur d'aller rejoindre sa chère Joséphine.

Hélas ! partir si jeune après quatre années à peine passées en la compagnie d'un époux qui l'idolâtrait et n'a-

vait de bonheur que de la rendre heureuse. Quand la fortune commence à sourire, que tout semble rayonner sur la route où l'on s'est engagé si joyeusement ! que les desseins de la Providence sont insondables ! La religion chrétienne peut seule aider à franchir ces terribles épreuves, auxquelles il faut se soumettre, sans chercher à en pénétrer le secret.

Que d'évènements tragiques, que d'épreuves depuis quelques mois dans cette famille si éprouvée dans ses plus chères affections. Pas moins que sept de ses membres ont quitté ses rangs pour une autre vie ! Quand la mort sera-t-elle donc lasse de frapper ? Tout doit maintenant se résumer pour elle dans ces paroles du Sauveur : *Fiat voluntas tuas !*

R. I. P.

ADIEU.

[Pour l'Album des Familles.]

Mon Ange aussi s'en va.

DÉDIÉ A MADemoiselle A. G . . .

(Élève au Couvent de C . . .)

Quand j'étais tout petit, je courais le bocage,
A travers les bouleaux,
Les buissons, les ormeaux,

Suant à grosse goutte, étant, hélas ! en nage,
Je volais effaré sur le touffu feuillage,
Et chassais les oiseaux ;

Ah ! qu'ils paraissaient beaux,
Quand je les contemplais dans ma gentille cage
Tout barrée de roseaux !

Avec une co'ombe en bonne intelligence
J'étais, (pauvre amoureux !)
Au comble de mes vœux.

J'étais pour le bon Dieu plein de reconnaissance,
Et bénissais en lui sa sage Providence

Qui me rendait heureux
Comme l'ange des cieus ;

Mon amie se livrait aux ébats de l'enfance,
En partageant mes jeux.

Mais peut-on, sur la terre, où tout fuit et s'envole,
Jouir d'un court bonheur,
Sans le ternir d'un pleur ?

Un jour, de sa prison elle sort, ... elle vole :
Adieu ! chère colombe ! ô douce babiole !

Dis-moi, petite sœur,
Où se trouvait ton cœur ?

Mon ange aussi s'en va ... comment cruelle idole,
Survivre à ma douleur ?

Arthur Ph. ETH. R.

Variétés.

FRAGMENTS

POUR LES

VEILLÉES EN FAMILLES. etc.

Couronnes d'Or et de Buets.

Légende du Mois de Marie.

I.



EST aujourd'hui que commence le mois de la Reine du ciel. Les cloches de la petite église de Lanvilia annoncent par de joyeux carillons l'inauguration du mois béni, et les fidèles se rendent à la prière.

Les jeunes filles de Lanvilia ont paré leur mère. Sa statue, radieuse et pure, s'élève sur des gradins que recouvrent des broderies, des dentelles, des guirlandes de fleurs blanches. Un dôme de verdure s'étend au-dessus de sa tête couronnée d'étoiles. Le soir, le feu des bougies et des cierges, étincelant dans le feuillage, ajoutent leur doux éclat aux beautés rustiques du trône de Marie.

Accourez ! oh ! accourez tous aux pieds de votre mère ! Son regard vous cherche, ses lèvres vous sourient, ses mains se tendent vers vous... Pour vous consoler, pour vous protéger, pour vous exaucer, elle n'attend qu'une prière, qu'un mot, qu'un soupir ! venez !

II

• Dans leurs joyeuses clameurs, les cloches semblaient redire : venez ! venez ! venez !

Ce joyeux appel, la nature entière paraissait le jeter à tout ce qui pouvait l'entendre ; les petits oiseaux, dans leurs ravissants gazouillements, disaient : Venez, oh ! venez ! La brise le répétait doucement, et les fleurs, les brins d'herbe qu'elle agitait en passant murmuraient aussi : Allez saluer votre Reine ! allez vénérer votre Mère !

Pourquoi donc Marie de Kérélec reste-t-elle au logis, tandis que tout le monde s'achemine vers l'église ? Pourquoi, elle qui porte le nom de la Vierge sainte et qui, toute petite, a été revêtue de sa blanche livrée, ne va-t-elle pas mêler sa voix aux voix jeunes et pures qui vont entonner dans quelques instants les louanges de la mère du Christ ?

Hélas ! ignorez-vous donc que la pauvre Marie a perdue à la suite d'une longue maladie l'usage de ses membres ? Les membres sont morts, mais le visage, l'intelligence, le cœur, tout cela vit encore chez Marie ; mais tout cela vit pour souffrir. Marie souffre surtout de la douleur de sa mère qui ne peut s'habituer à voir la jeunesse de sa fille se consumer dans une existence privée de toutes les jouissances que pourraient lui procurer sa fortune et le rang qu'elle occupe dans le monde.

— Pourquoi te désoler, mère ? lui dit parfois la douce malade. Puisque Dieu veut qu'il en soit ainsi ; il est bien le maître, n'est-ce pas !

Madame de Kérélec embrasse, sans répondre, le front résigné de sa fille et s'enfuit pour lui dérober ses larmes.

Marie est étendue sur une chaise longue dans l'embrasure d'une fenêtre, sa place habituelle, son doux visage aussi blanc que les vêtements drapés autour de sa taille délicate, ses grands yeux bleus sont tournés du côté du ciel, ses mains sont croisées sur sa poitrine, ses lèvres s'agitent doucement : sans doute une prière monte de son cœur vers sa sainte patronne.

Madame de Kérélec entr'ouvre doucement la porte et plonge un regard dans l'appartement.

— Chère maman, vous n'êtes pas encore partie ? demande Marie de sa voix faible. Les cloches ne sonnent plus cependant.

— Je partais, ma fille, j'ai cru t'entendre m'appeler et je suis revenue.

— Chère mère, que vous êtes bonne ! Mais allez, allez bien vite ; il faut que vous priiez pour nous deux, puisque je ne puis plus me rendre à l'église. Si j'ai besoin de quelqu'un, Annette est là, elle me suffira. Allez, maman, je tiens tant à ce que les souvenirs que j'envoie à ma patronne soit déposés à ses pieds pour le premier jour de mai ! Quel bonheur si, en retour d'une si faible offrande, la Sainte Vierge allait m'obtenir ma guérison !

— Puisses-tu dire vrai, chère fille, répondit Madame de Kérélec en déposant un baiser sur le front de Marie.

— Dieu est tout-puissant et il ne refuse rien à la mère de son fils, reprit la jeune fille : espérez, maman, oh ! moi, voyez-vous, j'espère tout-à-fait !

Il y avait tant de confiance dans le regard et sur le front de Marie, que Madame de Kérélec s'éloigna en répétant :

— O mon Dieu ! puisse-t-elle dire vrai !

III

Dans l'une des maisons les plus pauvres et les plus retirées de Lanvilia, se trouvait une femme malade pour laquelle les cloches de la paroisse avaient aussi multiplié vainement leurs appels. Elle se nommait Monique Jossel, elle n'avait qu'une fille, la gentille Yvette, enfant laborieuse, sage et douce, que les mères de famille proposaient souvent pour modèle à leurs filles.

Yvette aurait bien voulu assister au mois de Marie. Mais quitter sa mère, sa pauvre mère, qui n'avait qu'elle pour lui donner des soins, c'était impossible.

Chaque vibration de la cloche retentissait au fond du cœur de la jeune fille ; mais assise auprès du lit de sa mère, elle ne laissait rien paraître de son chagrin.

— Pourquoi, ma fille, ne pas aller prier avec tes compagnes ? demanda Monique au moment où Yvette, tirant un long rosaire, se disposait à le réciter.

— Parce que je préfère prier avec vous, ma mère. Lorsque vous seriez guérie, j'irai à l'église ; d'ici là, je ne vous laisserai pas seule.

— Guérie, murmura Monique, tandis qu'un pâle sourire effleurait ses lèvres.

— Mais oui, guérie, mère. Le beau temps va vous remettre, et puis j'ai tant prié la sainte Vierge Marie, je vais tant la prier encore pendant le mois de mai.

Après avoir ainsi parlé, Yvette se mit à genoux devant le lit de sa mère et récita le chapelet à haute voix. Monique répondit alors de sa voix affaiblie par la souffrance ; bientôt la voix seule d'Yvette se fit entendre s'étant paisiblement endormie.

La prière terminée, Yvette prit son ouvrage et s'assit au chevet de la ma-

lade. L'ouvrage d'Yvette, c'était une guirlande de bluets à laquelle elle donnait tous ses soins.

Profitant d'un moment où quelque obligeante voisine était près de sa mère, Yvette avait cueilli des bluets dans un champ peu éloigné, et elle en voulait faire une couronne pour la sainte Vierge

IV

La porte de la chaumière fermée seulement sur le loquet, fut bientôt discrètement ouverte, et une femme du voisinage entra.

—Comment va ta mère, mon Yvette ?

—Dieu merci, elle repose un peu, répondit la jeune fille en désignant le lit clos où sommeillait la malade. Puisque vous avez eu la bonté de venir, Françoise, voulez-vous rester un moment près de ma mère. Pendant ce temps, j'irai jusqu'à l'église faire une petite prière. Le mois de Marie était bien beau ? acheva Yvette avec un soupir

—Oui bien beau : les dames du château et les filles de Lanvilia ont mis tous leurs soins à parer l'autel et ont donné tout ce qu'elles avaient de plus rare. Mais va vite, ma fille, autrement l'église serait fermée quand tu arriverais.

—Oh ! ce n'est pas loin et je vais marcher vite.

Yvette mit un rapide baiser au front de la malade, qui ne se réveilla pas, fit un geste d'adieu à sa voisine et s'éloigna, légère et joyeuse, sa couronne de bluets à la main.

V

La prière venait de finir, un reste de parfum d'encens embaumait encore le sanctuaire ; quelques cierges, déposés par de pieux fidèles, achevaient de se consumer aux pieds de la Vierge. L'Église était déserte, seule une femme, vêtue de vêtements noirs, priait la tête ensevelie dans ses mains : c'était Mme de Kérélec, la mère de Marie. Quatre ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis la mort de son mari. Aurait-elle donc la douleur de perdre aussi sa fille chérie, le seul lien qui l'attachait à cette vallée de larmes !

Elle pleurait, la pauvre veuve, la

pauvre mère, elle pleurait, et elle implorait la mère de douleurs.

A quelques pas d'elle gémissait une autre infortunée. Celle-là, aussi, dans quelques jours, serait peut-être seule sur la terre. Seule... quel mot douloureux.

—Si j'étais riche, ô Marie, je vous donnerais toute ma fortune pour que vous m'obteniez la guérison de ma mère ; mais je n'ai rien, rien que ce pauvre cœur que je vous offre avec cette couronne que j'ai tressée pour vous ?

Telle était la prière d'Yvette.

—Ma fille possédait des bijoux, des dentelles, elle a tout donné de bon cœur pour vous offrir cette couronne ; c'est bien peu, ô Marie, mais à vous qui possédez tout, que pourrions-nous offrir qui fût digne de vous ?

En achevant ces mots, Mme. de Kérélec s'avança jusqu'au sanctuaire et déposa la couronne d'or aux pieds de la mère de Jésus. Puis elle sortit en murmurant encore une prière.

Yvette s'approcha, à son tour, sa guirlande à la main. En voyant la brillante couronne, elle jeta un triste regard sur sa pauvre offrande, et faillit pousser un cri de douleur.

—Hélas ! Sainte Vierge ! murmura-t-elle en joignant ses mains tremblantes, je n'ai que cela, je n'ai pas pu faire plus. Mais je vous aime, ô Marie, et vous m'aimez aussi, vous ne regarderez pas à la valeur de mon présent.

Des larmes jaillirent des yeux d'Yvette et tombèrent sur la guirlande ; humble et confiante, elle la déposa près de la riche-couronne d'or.

Quand Yvette rentra dans sa chaumière, Monique reposait encore. La jeune fille remercia la complaisante Françoise et reprit aux côtés de la malade la place que le désir d'aller prier pour elle avait seul pu la décider à quitter.

VI

Le mois de mai allait finir. Tous les jours, Mme. de Kérélec et la petite Yvette, dérochant quelques instants à leurs chères malades, étaient venues se jeter aux genoux de la mère du Sauveur, pour la supplier de demander la guérison de ces êtres bien-aimés. Monique n'allait pas plus mal, mais le médecin ne donnait aucun espoir. Ma-

rie, elle, était toujours étendue sur sa chaise longue, avec son front pâle et ses membres immobiles. Elle avait espéré sa guérison dans le mois de Marie, mais voilà qu'il était près de finir, et il n'y avait aucune amélioration dans son état. Cependant sa confiance n'était pas ébranlée.

—La Sainte Vierge est si puissante ! il lui suffit d'une minute où pour d'autres il faudrait plus que des siècles, disait-elle, et le mois de Marie n'est pas encore fini....J'espère, je veux espérer.

VII

La nuit est venue, nuit de printemps, claire, douce, embaumée.

Marie de Kérélec repose sur son lit aux draperies blanches, elle a sur les lèvres son doux sourire. Un chapelet qui lui a servi au jour heureux de sa première communion, s'enroule autour de son poignet inerte ; ses mains sont croisées sur sa poitrine, chaste sanctuaire gardé par la médaille des Enfants de Marie, et par le scapulaire des serviteurs de la Vierge. La jeune fille prie toute la journée sur sa chaise longue.

Au-dessus d'elle plane une douce et suave figure : l'ange que Dieu, en la remettant toute petite créature aux bras de sa mère, a chargé de la protéger.

Mais soudain la chambre s'emplit d'une lumière qui n'est plus celle de veilleuse de nuit. C'est une lumière contre laquelle pâlirait même l'éclat du jour le plus radieux.

L'ange gardien de Marie, debout à son chevet, se prosternant le front contre terre, et une dame dont les vêtements sont plus légers et plus éblouissants que les nuages, s'avance vers l'enfant endormie. La dame avait au front une couronne de l'or le plus pur, elle l'enleva doucement et la posa sur la tête de Marie.

—Merci, mon enfant, dit-elle d'une voix plus harmonieuse que les accords des harpes éoliennes, merci, ô ma fille. Bienheureux sont ceux qui ont le cœur pur !

Marie de Kérélec fit un mouvement, sourit et tendit les bras.

—O Marie ! ô ma mère ! s'écria-t-elle.

La reine des cieux reprit sa couronne, fit un geste d'adieu et disparut dans un nuage de pourpre et d'or.

—O ma Mère ! répéta Marie de Kérélec.

L'ange gardien agita ses blanches ailes et la pauvre fille se rendormit.

VIII

On dormait aussi dans la chaumière de Monique. Yvette, surprise par le sommeil dans sa veille filiale, s'était assoupie sur son escabeau.

Dans cette misérable cabane comme dans la somptueuse maison de Mme. de Kérélec, deux célestes gardiens embellissaient de leur présence ce sombre réduit où ils n'avaient pas craint de descendre envoyés par Dieu.

Tout à coup aussi, comme dans la riche demeure, les anges se prosternèrent, leurs robes blanches, leurs fronts ceints d'auréoles touchèrent la terre humide, la mère de Jésus, visitant dans la dernière nuit de son mois béni, ses serviteurs privilégiés, venait d'apparaître à ce seuil délabré.

Elle ne portait plus la couronne d'or aux riches reflets ; mais le front de la mère admirable paraissait plus éclatant encore sous la guirlande de bluets qui le ceignait. Il est vrai que les larmes de la petite Yvette s'étaient changées en autant de pierres précieuses qui scintillaient au milieu des fleurs.

Ainsi qu'elle l'avait fait déjà, Marie enleva son diadème et le posa sur le front enfiévré de Monique.

L'un des anges effleura de son aile la joue d'Yvette, qui s'éveilla. Elle reconnut sa divine protectrice et sa couronne de bluets.

—Ma couronne ! s'écria-t-elle, ô Marie ! vous l'avez acceptée.

—Et je t'en remercie, ma fille ; tout don venu d'un cœur fidèle m'est précieux.

—Que vous êtes bonne, ô ma mère !

—Adieu, enfant, répliqua la Vierge trois fois sainte. Bienheureux ceux qui pleurent, ils seront consolés.

La mère admirable replaça sur son beau front la couronne de bluets, et retourna au ciel.

Yvette, bercée par son ange, retomba paisiblement endormie sur son escabeau.

IX

Mère ! s'écria Marie de Kérélec, quel rêve, quel beau rêve j'ai fait cette nuit ?

Oh ! venez vite que je vous le dise, maman, venez vite.

Mme. de Kérélec s'empressa d'accourir à l'appel de cette voix si chère.

— Qu'est-ce donc que ce rêve merveilleux, Marie ? demanda-t-elle.

Pour la première fois, les bras de Marie s'agitèrent ; elle se souleva sur son lit, enserra le cou de sa mère et l'embrassa avec transport.

— Maman, je suis guérie ! j'ai vu cette nuit la Sainte-Vierge en rêve... Qu'elle était belle... Elle m'a guérie, oh ! tout à fait guérie ! Vite, vite, je vais me lever ; je veux aller la remercier à son autel.

Peu d'instants après, Marie de Kérélec, appuyée au bras de sa mère, se dirigeait vers l'église, et tout Lanvilia la regardait s'avancer, pâle encore, mais radiante de bonheur, d'un pas qui devenait plus assuré à mesure qu'elle approchait du saint lieu.

— Elle est guérie ! s'écriait-on, la Sainte-Vierge l'a guérie !

X

Tandis que Marie pénétrait dans l'église, une autre malade, également rendue miraculeusement à la vie, traversait le bourg de Lanvilia. C'était Monique, conduite par sa dévouée petite Yvette.

— Monique aussi est guérie ! disait la foule ; Yvette est si douce, si pieuse ! La bonne Vierge aime celles qui lui ressemblent, et elle leur accorde des grâces.

— Oh ! ressembler à la Vierge ! c'est impossible, répondit Yvette ; elle est si belle, elle est si bonne, je l'ai vue venir pour guérir ma mère ; jamais je ne l'oublierai.

Pendant que le bourg entier s'entretenait du double prodige, Marie de Kérélec et Yvette Jossel, toutes deux prosternées à l'entrée du sanctuaire de Marie, épanchent le parfum de leur reconnaissance et de leur bonheur aux pieds de Celle qui accueille avec le même regard de bonté maternelle la riche couronne d'or et la simple couronne de bluets.

GABRIELLE D'ETHAMPES.

LA CHAUMIÈRE.



Oh ! si j'avais encore mes dix-huit ans ! Si je sentais encore au fond de mon âme, cette fraîcheur de pensées, cette vivacité d'enthousiasme qui m'animaient à cette époque de la jeunesse, que ma vie a successivement perdues.

Si le charme des illusions ne s'était pas éteint pour moi, si le bonheur m'apparaissait encore comme ces aubes de printemps qu'on admire à genoux, belles de parfums et de rayons.

Oh ! ce ne serait pas dans les villes que je puiserais ma félicité, la félicité telle que je la rêve ; ce ne serait point parmi les hommes que je chercherais l'atmosphère qui convient à ma poitrine....

Montrez-moi plutôt un horizon immense où s'égarer de blanches nuées, où des clochers solitaires étincellent au soleil couchant.

Que je choisisse là un asile selon mon cœur : quelque pauvre chaumière perdue au fond des bois, comme un lit dans les mousses, et à l'entour une petite nombre de saules inclinés vers le ruisseau.

Plus loin une prairie bien verte, bien silencieuse, environnée d'arbres sombres, et par dessus tout un ciel bleuâtre.

Et c'est là que je voudrais vivre et mourir !

Mais j'aurais encore autre chose à demander à la terre ; ce ne serait point une vaine opulence ; elle sied mal dans les hameaux... seulement une femme, un ange...

Où le trouver cet ange !... Mon cœur m'a déjà répondu.

Oh ! ce ne serait point la jeune fille aux yeux noirs, légère, capricieuse, qui ne songe qu'au bal folâtre, et dont la main tremble dans la main qui la presse.

Ni celle dont le regard est un perpétuel sourire, et qu'un chant d'amour a toujours laissée froide et insensible comme la pierre.

Ce ne serait pas non plus cette brillante beauté à la chevelure soyeuse, à la démarche imposante, et qui compte

de loin avec orgueil ses nombreux adrateurs.

Mais il est là-bas, près du sentier obscur. une blonde fille, simple, modeste, abandonnée, et qui n'a d'autre compagnie que sa mère.

La candeur embellit ses lèvres ; je ne sais quelle grâce l'environne comme un parfum suit la fleur, et la suavité de son visage, l'innocence de son regard.... tout dit qu'elle n'a pas quinze ans.

Elle s'avance, et le bruit de ses pas me trouble ; et quand sa robe m'effleure, je respire à peine. Elle s'agenouille au pied des autels. Elle mêle aux hymnes sacrées la mélancolie de sa voix, et ce n'est plus la blonde fille timide, tremblante ; la vivacité de son regard, l'expression céleste de sa figure, vous diriez une âme prête à fuir de la terre.

Et c'est alors que je l'admire, moi, désenchanté du monde de la vie, moi qu'une profonde douleur ramène dans le temple et qui sens le besoin de pleurer devant Dieu.

Elle ne sait pas que je l'aime ; mes lèvres n'ont point trahi le secret de mes pensées ; elle ne me connaît pas de nom, mais elle n'ignore pas ma vie ; elle sait que j'ai souffert, et je l'ai vue se détourner, un jour, pour me suivre des yeux.

Elle a une chaumière ; concevriez-vous mon bonheur ?

Savez-vous ce que la solitude renferme de trésors et de délices quand elle est partagée avec l'objet aimé !... Entretiens secrets, douces confidences, promenades au tomber du jour ; rêveries du cœur quand la lune tremble aux cieux, deux âmes ne formant qu'une âme !...

Ah ! si j'avais encore mes dix-huit ans !

TURQUETY.

Vous ne détruirez pas Dieu.

Un terroriste de 93 disait un jour à un paysan : Nous allons abattre vos églises et vos clochers, tout ce qui rappelle la vieille superstition — Citoyen, répondit le brave homme, abattez aussi les étoiles ; autrement, vous n'avancerez guère à détruire le bon Dieu.

EUGENIE.

La folle du Mont Rouville.

Chacun est dans l'attente : est-ce qu'il y a un cœur qui ne bat pas ?

LAMENNAIS.



J'ai bien me rappelle, c'était le 18 septembre 1841 que se fit la bénédiction de la croix érigée au sommet de la Montagne Rouville. Des milliers de personnes s'y étaient rendus ainsi que moi, pour contempler ce spectacle sublime, cette idée grandiose d'un noble prélat, (1)

pour voir de plus près ce majestueux étendard de la religion planté au milieu des airs et attestant au monde entier que le peuple canadien ne craint pas de professer le même culte que ses pères.

Les derniers échos de la voix puissante de l'éloquent prédicateur planaient encore sur cette foule immense et silencieuse, religieusement agenouillée au pied du colossal monument, quand tout à-coup je vis une belle jeune fille traversant la multitude, et paraissant indifférente ou étrangère à tout ce qui l'environnait. Une pâleur touchante était répandue sur son front, une teinte profonde de mélancolie voilait son regard mais sa figure était pure et noble, sa démarche facile et légère. Elle portait une longue robe blanche resserrée à la taille par un simple ruban, et dont les plis gracieux tombaient jusqu'à terre, un léger turban de crêpe dissimulant à peine de beaux cheveux noirs lui servait de coiffure ; un homme déjà âgé l'accompagnait et semblait suivre tous ses mouvements avec la plus vive anxiété. Elle s'avança jusqu'à la petite chapelle, en monta facilement les quelques marches, promena vaguement ses yeux dans l'espace, agita rapidement son mouchoir, puis tranquillement reprit sa place au milieu des spectateurs étonnés.

Cet incident singulier piqua vive-

(1) Mgr. Forbin-Janson, Evêque de Nancy.

ment ma curiosité, et aussitôt la cérémonie finie, je m'empressai d'interroger mon guide qui m'expliqua cette étrange conduite par le récit suivant.

Au nombre des prisonniers qui furent faits pendant les troubles de 1837-38, était le jeune Alphonse H. Depuis plusieurs mois, il était fiancé à la jeune fille que vous voyez, quand un événement malheureux et imprévu sépara ces deux cœurs si étroitement unis par les illusions de l'amour le plus enraciné. Brave et enthousiaste, Alphonse ne put voir et supporter froidement l'oppression d'alors, son âme indépendante et fière était incapable de s'y soumettre lâchement, il se défendit à main armée contre les soldats d'un gouvernement despotique et brutal, et comme tant d'autres nobles et généreuses victimes de cette époque ensanglantée, il fut condamné à l'exil par un tribunal avide de sang et de vengeance. Celle qu'il avait choisie pour la compagne de son bonheur futur était d'une nature à part, d'un caractère fortement trempé, elle possédait des sentiments énergiques au-dessus de son âge et de son sexe, aussi quand l'époque fatal du départ arriva, elle résolut de comprimer les peines de son âme, elle sut taire les angoisses de son cœur pour ne pas voir faiblir au choc le courage de son amant. Seule, elle se rendit au lieu du départ des exilés, demanda à voir le prisonnier, lui attacha au bras une tresse de cheveux, lui jura un amour éternel, dit un dernier adieu au captif chéri, puis immobile et muette, sans verser une seule larme, elle regarda le vaisseau s'éloigner, devenir bien petit à l'horizon, lentement se perdre dans le lointain.

Mais hélas, cet acte héroïque de dévouement était au-dessus de ses forces, on la ramena chez elle dans un état difficile à décrire. La douleur était exprimée dans tous les traits de l'infortunée, elle faisait d'inutiles efforts pour ouvrir ses paupières paralysées, ses lèvres tremblantes ne pouvaient articuler une seule parole, les pulsations violentes et interrompues de son cœur semblaient à chaque instant la menacer de la mort. Sa vie fut longtemps en danger, peu à peu elle se rétablit, mais dès ce moment elle perdit la gaieté habituelle et elle entra, elle si jeune et si fraîche, dans une carrière nouvelle, carrière de larmes, d'amertume et de regrets ; deux

mois après, Eugénie était folle.

Voilà pourquoi vous la voyez aujourd'hui sur cette montagne, elle y vient souvent prier pour le retour de l'exilé. Chaque matin abusée par une folle espérance, elle couronne de fleurs sa longue chevelure et accourt redemander aux vents, à l'aurore, à Dieu de lui rendre celui qui devait embellir ses jours, et qu'une main barbare lui a enlevée, en l'éloignant de sa patrie ; quelquefois elle croit apercevoir au loin une voile bien-aimée, alors elle agite son mouchoir et fait à son amant des signes de bonheur et de joie. Chaque soir, fatiguée d'elle-même, affaiblie par la douleur, effrayée de la vie, elle s'endort, sans espoir, sans désir de revoir un lendemain.

Il y a longtemps qu'elle est dans cet état et le temps n'a pas encore apporté de remède à cette victime infortunée d'un amour si rare, d'un dévouement si sublime.

A cet instant, je la cherchai des yeux, je voulus lui communiquer une espérance que je ne partageais pas alors, mais elle était déjà loin, s'en allant appuyée au bras de son guide fidèle. Emu et rêveur je quittai ce lieu, qui d'abord m'avait inspiré des sentiments bien différents et souvent, bien souvent, je me suis rappelé avec une tristesse qui n'est pas sans charmes, la situation d'EUGÉNIE, la folle du Mont Rouville.

C.

LA PAROLE D'UNE MÈRE.

Souvenir de Crimée.



Il est, dans la vie un souvenir que rien ne peut effacer parce que rien ne peut le remplacer : c'est le souvenir de notre mère. Il peut arriver, je le sais, que ce souvenir, si précieux et si doux qu'il soit, vienne à s'obscurcir ; la légèreté de l'âge, la violence des passions, opèrent dans la vie de si étranges choses ! Mais pour l'effacer, jamais ! Heureux celui qui, dans le cours de sa carrière, s'arrête de

temps à autre pour réfléchir et puiser, dans les souvenirs si doux de l'éducation maternelle, un encouragement pour l'avenir !

J'ai hâte d'arriver au fait qui m'a suggéré ces réflexions et qui est l'objet de mon récit.

C'était sur les champs de Crimée. Les armées campaient en vue de Malakoff, et, chaque jour, de terribles engagements envoyaient nombreux au jugement de Dieu les enfants de la France. Le typhus, de son côté, décimait les troupes. Les malades ne se comptaient plus et la mort multipliait ses victimes. Le corps des aumôniers avait été comme détruit : pour soixante mille hommes, il ne restait... qu'un prêtre !

Un soir, ce prêtre rentrait sous sa tente après vingt-quatre heures d'absence. Il lui avait fallu assister les mourants et préparer ceux qui allaient prendre part à la bataille. Les fatigues d'un ministère incessant, les privations de tout genre, un froid excessif avaient épuisé ses forces. On dut le descendre de son cheval.

Quelques instants de repos près du feu l'eurent bientôt remis, et il aperçut près de lui un jeune officier qui l'attendait. Après les politesses d'usage, courtes mais cordiales, le dialogue suivant s'engagea entre l'aumônier et son visiteur :

—Quelle est donc, dit l'aumônier, la bonne fortune qui me procure le plaisir de vous voir à cette heure ?

—Mauvaise fortune, monsieur l'abbé, répond l'officier.

—Ah ! je comprends, continua l'aumônier ; vous regrettez de n'avoir pu envoyer aujourd'hui quelques prunes à ces gredins qui, de là-haut, se permettent de troubler notre sommeil.

—Oui, cela et autre chose.... dit l'officier. Depuis deux jours, je suis d'une humeur noire : tout m'agace et m'irrite : j'éprouve une tristesse indéfinissable....

Et une larme furtive brille dans ses yeux.

—C'est bien contraire à vos habitudes, réplique l'aumônier : allons ! expliquons-nous un peu : la bonne humeur reviendra. Mais, entre soldats, sans prendre deux chemins, allons droit au but.

—Eh bien, monsieur l'abbé, j'ai reçu une lettre de ma mère. Oh ! ma mère,

c'est une sainte femme !—et une seconde larme vint humecter sa paupière.— Mais, voyez-vous, continua l'officier en dissimulant son émotion, cette lettre m'a tout bouleversé, je n'y comprends rien. Au surplus veuillez lire vous-même.

Et il présenta la lettre à l'aumônier.

—Mais cette lettre doit vous réjouir, dit celui-ci, après avoir lu rapidement ; car elle contient d'excellents avis, au milieu d'un parfum de maternelle tendresse qui fait du bien. Vous me semblez l'enfant gâté d'une digne mère, convenez-en.

—Vous n'avez donc par lu ? reprend vivement l'officier.

Et l'aumônier, continuant, lit à haute voix ces paroles, qui terminaient la lettre, et où les larmes de la mère avaient visiblement laissé leur empreinte : "*Enfin, mon cher enfant, sois digne de ta mère.*"

—I à bien ! voilà, dit l'officier, voilà ce que je ne comprends pas. Est-ce que je ne suis pas digne de ma mère ?

L'aumônier se levant à ces mots, et, avec cette inspiration soudaine que donne l'habitude des âmes, avec cette autorité paternelle que donne le dévouement :

—Voulez-vous, mon ami, être vraiment digne de votre mère ?

—Oh ! pour ma mère, je suis capable de tout ; j'irai au bout du monde, je donnerai ma vie s'il le faut.

—Allons, mon enfant ! à genoux, dit l'aumônier, et vous allez comprendre la parole de votre mère.

Et l'officier tombe à genoux, en donnant un libre cours à ses larmes.

Alors, entre ces deux âmes, qui déjà se comprenaient et s'aimaient, s'engage un de ces entretiens mystérieux dont les anges mêmes ne pénètrent point le secret, mais où la paix du ciel vient réjouir et consoler la terre. Puis la main du prêtre, cette main qui bénit et pardonne toujours, se lève sur la tête du coupable déjà purifié par le repentir. L'enfant prodigue se jette dans les bras de son père, et il y a grande joie au ciel et sur la terre, parce que la brebis égarée est enfin rendue à la tendresse du divin Pasteur.

—À demain, dit l'aumônier, et n'attendez pas le jour, car, malgré le froid, la journée sera chaude.

Dès trois heures du matin, notre jeune officier était au rendez-vous. Mais

il n'était pas seul ; l'aumônier avait confessé toute la nuit. Les communions furent nombreuses et le bonheur fut grand parmi ces soldats de bonne volonté.

Quelques heures après ce grand acte de foi, la voix formidable du canon réveillait les échos, et chacun songeait à faire noblement son devoir.

La journée fut chaude, en effet. Notre officier, nourri du pain des forts, avait retrouvé son entrain. Il fit des prodiges de valeur et gagna la croix des braves.

De longues années se sont écoulées depuis lors ; notre héros a pu oublier bien des choses, mais ce qu'il n'a point oublié, c'est la parole de sa mère. Il est demeuré digne d'elle, et Dieu a béni sa carrière.

X**

CHRONIQUE DU MOIS.

FRANCE.

Les nouvelles mesures contre les ordres religieux.



PRÈS le rejet de la clause 7 du projet de loi de M. Ferry sur l'éducation, par le Sénat, les radicaux français sont entrés dans une grande fureur, et ils ont menacé le Sénat de l'abolition, et puis, ils ont fait appel à des lois, tombées en

oubli, qui ne permettent pas l'existence, en France, de certaines communautés religieuses, entre autres des Pères Jésuites. Au nom de la liberté dont ils se proclament les gardiens, ils décrètent l'expulsion des Jésuites de la France. Voici comment M. Freycinet obtient cette fiche de consolation, après sa défaite au Sénat, il propose que "la chambre, confiante dans le gouvernement, et comptant sur sa fermeté pour mettre en vigueur les lois concernant les Ordres non autorisés, passe à l'ordre du jour." Et 888 députés

de dire *Oui*, et 147 seulement de rejeter cette insulte à la France catholique.

Comment le gouvernement entend-il tenir son engagement, vis-à-vis de la chambre ? C'est ce que nous allons faire connaître un peu plus loir

Il n'y a aujourd'hui en France que les Congrégations d'hommes suivantes qui soient autorisées : les Lazaristes, les Frères des Ecoles Chrétiennes, et les Frères de la Doctrine Chrétienne.

Il paraîtrait que les Jésuites ont déjà pris des mesures pour ouvrir quatre collèges à une petite distance au-delà des frontières : l'un d'eux serait à Monaco, un autre dans les Pyrénées, un troisième à Jersey.

Quant à ces prétendues lois existantes qui permettraient au gouvernement français d'expulser des religieux français du territoire de la France, M. Dufaure, qui passe pour un légiste très distingué, prétend qu'il n'y en a pas. Tout ce qu'on peut faire en vertu des lois existantes, c'est d'empêcher les religieux de vivre ensemble en plus grand nombre que vingt, mais c'est tout. Pourquoi voulait-on introduire la clause 7 dans la loi sur l'éducation, sinon parce que les lois existantes autorisent les français jésuites comme les autres à donner l'éducation.

Il est bon de se rappeler qu'en 1870, lorsque M. Gambetta était dictateur à Tours, il révoquait la décision de M. Esquiros, préfet de Marseilles, qui supprimait les Jésuites, parce que "si leur corporation pouvait être dissoute légalement, c'était impossible de violer la liberté des Français qui faisaient partie de cette corporation, et leurs droits de résidence en France."

Il n'est pas besoin d'ajouter qu'il n'est rien qui honore plus l'admirable compagnie de Jésus que cette haine persévérante dont elle est l'objet de la part des ennemis du Christ et de son Eglise. Ce qui montre que cet Ordre religieux est animé du meilleur esprit, et n'aspire qu'à se dévouer utilement au bien des âmes et à la gloire de Dieu, c'est qu'il n'a jamais cessé de faire le bien et de briller de la double auréole de la science et de la vertu, en dépit de toutes les persécutions qu'il a essuyées.

Le gouvernement Français a tenu parole. Les décrets concernant les Jésuites et les autres Congrégations non autorisées ont été publiés le 29 mars

dans le *Journal Officiel*. Les Jésuites étrangers ne sont pas expulsés du pays comme on s'y attendait. Le décret annonce l'application rigoureuse de la loi à tous les ordres et congrégations d'hommes et de femmes qui ne feront pas application pour être autorisés. Il y a deux décrets, le premier concerne les Jésuites seuls, le second s'occupe des autres congrégations.

Ces décrets ont en tête un rapport signé de M. Cazot, ministre de la justice, et de M. Lepère, ministre de l'Intérieur et des Cultes. Ce rapport montre que d'après le dénombrement de 1877, il y a 500 communautés non autorisées, comprenant en tout 22,000 personnes des deux sexes.

Le décret contre les Jésuites, porte :

Art 1er. Un délai de trois mois à dater du présent décret (29 mars) est accordé à l'agrégation ou association non autorisée, dite de Jésus, pour se dissoudre, et évacuer les établissements qu'elle occupe sur le territoire de la République. Ce délai sera prolongé jusqu'au 31 août 1880 pour les établissements dans lesquels l'enseignement littéraire ou scientifique est donné, par les soins de l'association, à la jeunesse.

Le second décret s'occupe des congrégations non autorisées, et les oblige à demander l'autorisation, dans le délai de trois mois.

Citons quelques dispositions de ce décret :

Art. 6. La demande d'autorisation devra contenir la désignation du supérieur ou des supérieurs, la détermination du lieu de leur résidence et la justification que cette résidence est et restera fixée en France.

Art. 7. Exige : 1o. Liste nominale de tous les membres, spécifiant s'ils sont français ou étrangers. 2o. L'état de l'actif et du passif. 3o. Un exemplaire des règlements.

Art. 8. L'exemplaire des statuts devra porter l'approbation de l'évêque et contenir la clause que la congrégation est soumise à l'évêque dans les choses spirituelles.

Art. 9. Toute congrégation qui n'aura pas fait la demande d'autorisation dans les trois mois encourra l'application des lois en vigueur.

Il est évident qu'on veut, par ces décrets, refuser l'autorisation à toute congrégation dont le supérieur général ne réside pas en France, et à toute congré-

gation exempte de la juridiction de l'Ordinaire.

Le *Monde* affirme qu'aucune congrégation ne consentira à demander l'autorisation, que tous les ordres religieux aimeront mieux braver l'injustice qui prévaut aujourd'hui, mais sera châtiée demain.

Les congrégations qui se trouvent atteintes par le second décret sont :

Les Bénédictins de Solesme.
Les Bénédictins anglais de Douai,
Les Chartreux,
Les Trappistes,
Les Carmélites,
Les Dominicains (du Père Lacordaire),
Les Franciscains,
Les Redemptoristes,
Les Maristes,
Les Eudistes,
Les Oblats de Marie Immaculée,
La Congrégation du Saint-Esprit.

Le nouveau tarif.

Le *Triboulet* journal légitimiste illustré, publie ce qui suit à propos des débats en Chambre sur le nouveau tarif :

Le nouveau tarif des douanes
Nous fait connaître que les ânes
Entreront sans payer de droit,
Je trouve cela fort adroit.
Édictant cette tolérance,
Notre gouvernement—c'est clair,
Se sera dit : " N'ayons pas l'air
De redouter la concurrence. "

ANGLETERRE.

Elections.

Les élections qui viennent d'avoir lieu en Angleterre ont été une victoire pour le parti whig ou libéral, contre le parti tory ou conservateur. Le premier ministre actuel, Lord Beaconsfield aura donc à céder les rênes de son administration à son heureux adversaire, M. Gladstone.

Comme catholiques, nous devons constater ici avec peine l'esprit de fanatisme protestant qui existe parmi les électeurs anglais. Il n'y a pas un seul catholique anglais dans le nouveau parlement. Il y en avait trois ou quatre dans le dernier parlement, mais leur

conversion à la foi catholique arrivée dans l'intervalle de la durée de leur mandat, leur a ôté toute chance de succès auprès de leurs électeurs protestants. Lord Edmond Talbot, frère du duc de Norfolk, a été le seul à se présenter devant un collège électoral anglais. Il a été défait par son concurrent, M. Rylands, qui l'a emporté par une majorité de 726 voix. Lord Talbot est conservateur et en cette qualité il a eu contre lui le vote irlandais ; c'est ce qui a décidé du sort de son élection. Est-ce l'habileté, l'éducation ou le dévouement à la chose publique qui manque à ces catholiques distingués de l'Angleterre ? Non ; c'est l'esprit de justice et de générosité qui fait défaut chez les électeurs protestants.

Les seuls catholiques du nouveau parlement seront des Irlandais élus par l'Irlande.

De quel œil faut-il voir le triomphe de M. Gladstone ? Avec la plus complète indifférence. Comme catholiques, il n'y a pas de choix à faire entre les deux partis politiques de l'Angleterre. Le grand parti libéral anglais s'est laissé plus ou moins endoctriner par l'impiété libérale de la France et de l'Allemagne. M. Gladstone a aboli l'église établie en Irlande et il a réformé en partie les lois injustes des terres ; l'Irlande catholique lui doit de la reconnaissance pour autant ; mais le monde catholique n'a pas oublié que M. Gladstone a été le protecteur des chemises rouges de Garibaldi, et que le parti outré de l'*Irredenta* en Italie voit en lui un allié et un aide contre l'Eglise catholique. Son fameux livre, le *Vaticanisme*, était une attaque déloyale contre la papauté, et avait été écrit sous l'influence du libéralisme allemand.

Sir Charles Clifford accuse encore le parti libéral anglais, ou du moins la section la plus puissante de ce parti, de vouloir exclure l'enseignement religieux des écoles publiques, et retrancher les gratifications faites aux écoles volontaires.

Le parti libéral anglais semble pourtant le plus populaire en Irlande, et il a l'appui des catholiques anglais distingués, tels que le marquis de Ripon, dont la haute intelligence et le parfait dévouement à la cause catholique sont bien connus.

IRLANDE.

Apparition de la Sainte-Vierge Marie.

C'est avec un sentiment de bonheur que j'associe le nom de l'Irlande à celui de la Vierge Immaculée ; car il est une vertu qui distingue le peuple irlandais parmi les nations chrétiennes, et cette vertu, c'est celle qui est la plus chère au cœur de Marie !

Un mot aujourd'hui de la catholique Irlande, non pas pour nous appitoyer sur ses malheurs, pleurer avec ses enfants qui manquent de pain, mais pour nous réjouir avec eux et bénir avec eux le ciel qui les favorise d'un miracle éclatant.

La Sainte-Vierge Marie a daigné encore une fois se montrer à ses enfants de la terre, pour les consoler et ranimer leur piété : et c'est la petite ville de Knock, dans le comté de Mayo, Irlande, qui a été le théâtre de cette merveilleuse apparition.

Voici les faits :

Le 21 août de l'année dernière, pendant l'octave de l'Assomption, Mary McLoughlin, ménagère du Révd. M. Cavanagh, femme d'un âge mûr, passait près de la petite chapelle de Knock, vers sept heures et demie du soir. Elle se rendait chez la veuve Byrne. Tout-à-coup, une merveilleuse apparition se dessina devant elle. Au milieu d'une douce lumière, trois figures célestes lui apparaissent. Elle croit voir la Très-Sainte-Vierge Marie, Saint-Joseph et Saint-Jean l'Evangeliste. Ces figures ont l'apparence de statues, presque de grandeur naturelle, d'une blancheur argentine et elles rayonnent d'une lumière assez vive.

La Sainte-Vierge se montre à elle debout, dans l'attitude de la prière, ayant les yeux dirigés vers le ciel, et les mains élevées et étendues comme le prêtre, lorsqu'il chante les *Orémus* à la messe. L'image de la bienheureuse Vierge était d'une blancheur argentine comme les autres, et paraissait élevée au-dessus du sol environ un pied.

Vers 8½ heures du soir, Mary Byrne, Mary McLoughlin se dirigèrent vers la chapelle, et l'apparition se manifesta de nouveau, mais cette fois plus brillante et plus distincte. Mary McLoughlin était si impressionnée par cette vision qu'elle pria Mary Byrne d'aller chercher sa mère, son frère, sa

sœur et sa nièce. Ceux-ci arrivèrent, et on envoya encore quérir d'autres personnes, dont la plupart restèrent à regarder la merveilleuse apparition pendant un temps considérable.

Mary McLoughlin ajoute : " dans cette circonstance, nous ne vîmes pas seulement les figures que j'ai déjà mentionnées, mais encore un autel, à quelque distance, à gauche de la statue de la Ste Vierge, et au-dessus de l'autel, l'Agneau, et derrière l'Agneau, une Croix, non pas dressée mais couchée; l'Agneau ne reposait pas sur le bois de la croix, mais il était un peu avant. Autour de l'Agneau, des étoiles brillantes comme l'or, formaient une couronne ou nimbe. Cet autel apparaissait sous la fenêtre, au milieu de l'église, en arrière.

Le Révd. M. Cavanagh ne vit pas l'apparition du 21 août. Sa ménagère lui raconta ce qu'elle avait vu, mais il ne fit pas attention à ce qu'elle lui disait.

Le 5 janvier, la veille de l'Epiphanie, Mlle. Anderson, maîtresse de l'École Nationale des filles, se rendit à la chapelle, avec son assistante, à environ sept heures et demie du soir. Elle vit une rangée de lumières tout le long du mur.

Ces lumières se déplaçaient fréquemment, et s'affaiblissaient graduellement jusqu'à ce qu'elles devinssent très pâles, puis elles brillaient de nouveau sans se montrer pourtant bien éclatantes. Elle vit encore une statuette d'un pied et demi de hauteur, qu'elle prit pour une image de la Sainte-Vierge. Elle contempla cette apparition jusqu'à deux heures du matin.

Le 12 février, le vénérable curé de Knock eut le bonheur de voir lui aussi une apparition merveilleuse : c'était une très brillante étoile placée en dehors du pignon de l'Église. Elle éclairait toute la place. Elle allait et frappait sur le lieu où la Sainte Vierge était apparue, et sillonnait l'espace avec la rapidité de l'éclair. Le Révd. M. Cavanagh ajoute : " Fréquemment, j'ai vue depuis, vers les huit ou neuf heures du soir, une lumière dorée flotter au-dessus du pignon de l'église, environnée d'étoiles et de brillantes lumières, mais je n'ai jamais rien vu d'aussi éblouissant que l'étoile du 12 février."

Ce pâle exposé d'un événement

aussi extraordinaire ne peut satisfaire la pieuse curiosité du lecteur. Je reviendrai dans une prochaine chronique sur cette merveilleuse apparition de Knock, qui cause beaucoup d'émotions en Irlande. Des enquêtes ont eu lieu par l'ordre de l'autorité ecclésiastique. Il n'y a pas encore eu de décisions officielles, mais la foi du peuple irlandais a reconnu dans ces événements un regard de la miséricorde divine abaissé sur leur malheureux pays, et ce bon peuple s'est levé avec la prière sur les lèvres, et la reconnaissance dans le cœur, il est allé s'agenouiller sur les lieux consacrés par la sainte présence de Marie Immaculée. Et les grâces et les bénédictions célestes sont tombées sur lui comme une rosée abondante; les malades ont été guéris, les infirmes ont été soulagés, on cite 281 cas de guérisons ou soulagements attribués à la bonne Vierge de Knock.

Le P. Selby, de l'ordre des Augustiniens, a commencé à publier dans le *London Universe* un récit de son pèlerinage à la chapelle de Knock. Le bon Père nous donnera sans doute des détails intéressants et fera voir sous leur véritable jour ces événements merveilleux. Les lecteurs de l'*Album des Familles* peuvent compter qu'ils seront tenus au courant de ces nouveaux renseignements.

CARA LIMPIA.

LES LIVRES.



L se publie à Paris environ cinq mille ouvrages chaque année. La littérature légère en absorbe plus des deux tiers. A peine un tiers se compte-il pour les livres de sciences diverses. Les publications périodiques ne sont pas comprises dans ce nombre, et s'il est quelques Revues sérieuses qui paraissent depuis nombre d'années, nous voyons à regret que plusieurs journaux illustrés sont fort recherchés par la population parisienne à cause des articles licencieux qui en forme la principale

partie. Cette littérature très-spirituelle, nous l'admettons, n'en est que plus dangereuse pour la jeunesse, parce qu'elle expose des principes faux et insulte fréquemment la religion et ses dignes pasteurs. Si plusieurs de ses feuilles sont reçues par des familles canadiennes, nous les plaignons sincèrement : ils sont bien coupables les parents qui introduisent dans leur intérieur ce poison qu'on appelle l'immoralité, et qui rient à gorge déployée de quelques bons mots si dangereux pour leurs enfants ! mais les trivialités plaisent aujourd'hui. Plus une phrase est risquée, plus une curiosité coupable en cherche le véritable sens, et cela devant les enfants ! Il semble que tout concoure à compromettre l'avenir de la jeunesse, à la former, comme on dit, aux mauvaises mœurs du jour. L'esprit de bas étage court les rues, c'est vrai, mais le malheur est qu'il s'introduit trop facilement dans les salons et donne à la conversation un tour qui manque le plus souvent de distinction. Un jeune homme se remplit le cerveau d'une foule de facéties qu'il débite d'abord à quelques amis ; ceux-ci les colportent dans quelques familles, à titre d'intimité ; on est indulgent pour celui-ci, pas trop sévère pour celui-là, et bref les écarts de langage se glissent dans les réunions de famille (parce que l'on cause en famille) pour se répandre de plus en plus dans toutes les sociétés. A force de rire de tout, on ne respecte rien. C'est ce qui explique le peu d'égards qu'on porte à la vieillesse, le peu d'obéissance des enfants, le peu de discipline dans les écoles, enfin cette liberté mal comprise qu'on remarque dans toutes les classes de la société. Tous ces défauts proviennent des mauvaises lectures, des faux esprits qui créent un genre de conversation puérile et malsain pour notre nouvelle génération.

On concevra facilement la difficulté que nous éprouvons à faire un bon choix parmi ces journaux ! C'est ce qui nous engage à rechercher nos écrivains, bien certain que nous sommes de n'avoir rien à craindre sous le rapport de la rédaction.

L'*Album des Familles* doit donc être une publication recherchée par les meilleures familles ; chacun doit comprendre qu'il y va de leur intérêt, de leur honneur même de s'abonner à un

journal dont la variété des sujets offre un véritable attrait aux gens sérieux. Du reste, le clerge nous encourage chaque jour de plus en plus. Un digne curé nous écrivait, il y a peu de temps : "Je forme les vœux les plus ardents pour le plein succès de votre nouvelle publication, et j'espère que toutes les familles canadiennes, au sein desquelles vous voulez répandre de bonnes lectures, s'abonneront en grand nombre au moins à cette intéressante et estimable publication que vous maintenez au prix de tant de sacrifices. Je prie Dieu de bénir votre œuvre."

En effet, les sacrifices que nous nous sommes imposés sont immenses, mais nous recevons aujourd'hui et de tout les côtés à la fois de si sincères encouragements que nous ne faillirons pas devant cette grande et noble tâche, et nous puiserons toujours une forte dose d'énergie au milieu des nombreux amis de l'éducation et des vrais protecteurs de la jeunesse.

Gust. SMITH.

Encouragements.

Nous recevons de tous les points du pays et des Etats-Unis des lettres de félicitations, sur la mission que remplit l'*Album des Familles* au sein de la société franco-canadienne, tant par la bonne et haute littérature que par les articles importants et variés que cette publication offre à ses lecteurs, chaque mois.

Nous remercions bien cordialement nos aimables correspondants, nous les prions de croire que nous portons tous nos soins à faire prospérer cette publication.

Nous avons jugé à propos, cette année, d'inaugurer un moyen plus efficace de rendre notre Revue plus riche en travaux inédits : celui d'offrir une légère contribution aux littérateurs qui nous favoriseraient du fruit de leurs travaux.

Nous réussissons à remplir cet engagement, si la bienveillance de tous nos abonnés s'ajoute aux efforts de nos agents et de nos collaborateurs, en cherchant, chacun de son côté, à nous apporter un nouvel abonné, pour ajouter à la liste déjà existante.

Il serait pourtant bien facile à cha-

cun de nous transmettre le nom d'un voisin, d'un parent ou d'un ami, comme abonné, si on voulait sérieusement se mettre à l'œuvre dans ce but.

Si cet appel, que nous formulons de tout cœur, était accepté, alors nous verrions toutes les pages de l'*Album des Familles* remplies de travaux inédits, provenant de plumes canadiennes, qui seraient une riche mine de lectures pour les abonnés, en même temps qu'une source d'encouragement pour les talents que renferme le pays. Qu'on y songe donc, une bonne fois.

L'ADMINISTRATION.

SOCIÉTÉ

ST. JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

Médaille commémorative du 24 Juin 1880.



OUS apprenons que la Société St.-Jean-Baptiste de Québec a pris des arrangements avec M. Cyrille Duquet, bijoutier de cette ville, pour faire frapper la médaille commémorative de la grande démonstration nationale du 24 juin 1880. Cette médaille, adoptée par la Société,

servira et sera reconnu comme le seul insigne officiel de ce grand jour de fête du peuple canadien.

Le dessin de cette médaille, avec les retouches de l'artiste qui s'est chargé de l'exécuter, est admirable de richesse et de goût artistique. Le métal qui entrera dans cette médaille conservera son brillant tout comme s'il était d'argent pur, et le prix de vente ne sera que de 25 cts. Comme la Société St.-Jean-Baptiste s'est réservé un bénéfice sur la vente de cette médaille commémorative, par un contrat signé entre elle et M. Cyrille Duquet, il est de la plus haute importance comme du plus grand intérêt de la Société St.-Jean-Baptiste de Québec, qu'elle soit reconnue comme la seule médaille commémorative, ainsi que le seul insigne officiel des membres de la Société.

Cette médaille sera prête dès le 15 de mai. La matrice, qui porte gravées en creux les figures et les inscriptions, est exécutée par un des premiers artistes de ce continent. Une première commande de 25,000 a été ordonnée.

Voici un aperçu des inscriptions qu'elle porte.

PREMIER CÔTÉ :

Au centre : Un ST. JEAN-BAPTISTE, entouré d'une guirlande de feuilles d'érable ; puis autour : *Société St. Jean Baptiste de Québec*, et le motto : *Nos Institutions, notre Langue et nos Loix.*

DEUXIÈME CÔTÉ.

Au centre : Un COLON, ayant à ses pieds un trophée d'instruments aratoires, puis un *Carrot* surmonté d'un ruban sur lequel on lit : *U. bor omnia vincit.* Le Colon tient un *Drapeau* sur lequel on lit : *Emparons-nous du sol.* Autour du médaillon : *Souvenir de la Convention Nationale du 24 juin 1880.*

François le Balafré.

Avec la permission spéciale de l'administration du journal *Le Foyer*, de Paris, nous continuons la publication du magnifique Roman historique de M. Charles BUET, intitulé *François le Balafré*, qui nous reporte à une grande époque de l'histoire de France, et dont les événements sont racontés avec une fécondité de nuances multiples, qui intéressent et qui édifient tout à la fois. Autour du Balafré, qui est la personification du plus brave des Guises, sont groupés les personnages que l'histoire nous donne : Coligny, Cathérine de Médicis, Poltrot et Charles IX.

Le Foyer, de Paris, comme l'*Ouvrier*, les *Veillées de Chaumières*, la *Bonne Lecture* et le *Clocher* sont des journaux de propagande religieuse qui devraient obtenir en Canada l'encouragement qu'ils méritent. Pour faciliter les personnes qui voudraient s'abonner à ces diverses publications littéraires, l'administration de l'*Album des Familles* se chargera volontiers de transmettre en France les noms de ceux qui désiraient s'y abonner. Le Prix de chacune de ces publications est de \$1.50 à \$2.00 par année.

DÉCÈS.—M. Elzéar Brousseau, employé au Secrétariat d'Etat vient d'être frappé dans ses affections par la mort de son fils, EUGÈNE, âgé de dix ans, élevé également à l'amour maternel d'une mère dévouée, à la suite d'une courte maladie de fièvre cérébrale.

LE COURRIER DE MONTREAL,

Journal Politique, Industriel et Commercial,

Est publié à deux éditions par jour (à midi et à 6 heures).

Son programme politique se résume comme suit :

La vérité pour base ;

Une politique honnête comme moyen ;

La grandeur de notre Patrie pour but.

Conditions :

Abonnement..... \$4 par année.

Par vente dans la ville..... *Un cent* par exemplaire.

S'adresser à L. D. DUVERNAY,

Editeur-Propriétaire,

12, rue St. Gabriel, Montréal.

LE COURRIER DE MASKINONGÉ,

Paraît le JEUDI de chaque semaine, et il est publié à Louiseville (village de la Rivière du Loup, en haut), dans les intérêts du district des Trois-Rivières et du comté de Maskinongé.

Abonnement..... \$1 par année.

S'adresser à L. H. MINEAU,

Editeur-Propriétaire,

Louiseville, (P. Q.)

LE FRANCO-CANADIEN,

Fondé le 1er juin 1860.

Est publié trois fois par semaine, les MARDI, JEUDI et SAMEDI, à St. Jean d'Iberville, (P. Q.)

Abonnement..... \$4 par année.

S'adresser à I. BOURGUIGNON,

Propriétaire.

Ville de St. Jean, (P. Q.)

LA GAZETTE DE JOLIETTE,

Journal Politique, Commercial et Agricole,

Paraît tous les MARDI et VENDREDI de chaque semaine.

Abonnement..... \$2.50 par année.

S'adresser au GÉRANT,

Rue Notre-Dame, Joliette.

LE CANARD,

Journal Humoristique illustré,

Paraissant le Samedi de chaque semaine.

Abonnement..... \$0.50 par année.

S'adresser à Godin, Mondou et Cie.,

Editeurs-Propriétaires,

No. 8 rue Ste. Thérèse, Montréal.

LE NOUVELLISTE,

Journal Politique, Littéraire et Commercial.

Paraît tous les jours, en la Cité de Québec.

Abonnement..... \$2.50 par année.

S'adresser à Jos. G. Gingras et Cie.,

Editeurs-Propriétaires,

Coin des rues Dorchester et du Roy, St. Roch, Québec.

LE NOUVELLISTE DE RIMOUSKI,

Journal Religieux, Politique et Littéraire,

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à L. S. Laroche et Cie.,

Editeurs-Propriétaires,

Rimouski.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST,

Journal Politique, Industriel, Littéraire et Agricole.

Paraît à Arthabaska, le Jeudi de chaque semaine.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à P. L. Toussignant,

Editeur-Propriétaire,

St. Christophe d'Arthabaska.

LA GAZETTE DES CAMPAGNES,

Journal du Cultivateur et du Colon,

Paraît à Ste. Anne de la Pocatière le Jeudi de chaque semaine, et l'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, mais on ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Prix de l'abonnement..... 1.00 par année.

S'adresser à Firmin Proulx

Rédacteur-Propriétaire.

Ste. Anne de la Pocatière (P. Q.)

LE MONITEUR ACADIEN,

Organe des Populations Françaises des Provinces Maritimes.

Paraît le Jeudi de chaque semaine, à Shédiac, province du Nouveau-Brunswick.

Abonnement..... \$1.00 par année.

S'adresser à Ferd. Robitoux

Editeur-Propriétaire,

Shédiac, (N. B.)

LA GAZETTE DE SOREL,

Journal Politique, Commercial, Agricole et Littéraire,

Publié dans les intérêts du district de Richelieu, Paraît deux fois la semaine (le Mercredi et le Samedi.)

No. 17, rue George, Sorel.

G. I. Barthe, Propriétaire et Rédacteur-en-Chef,
Louis Laliberté, Gérant.

Abonnement.—\$2.50 par année, \$1.25 par semestre. Payable d'avance. Les retardataires ont à payé sur le pied de \$3.00 par année. Aucun abonnement pour moins de six mois.

Tarif des annonces.—Les annonces sont toisées sur type Brevier. 1ère insertion, 10 cts. la ligne; insertions subséquentes, 5 cts la ligne. On traite de gré à gré pour les annonces à long terme.

FORMEZ DES CLUBS.

On donne gratis le 6e numéro, à celui qui fournit 5 abonnés. Commission de 20 pour cent sur les remises d'abonnements.

Le département des Jobs d'imprimerie est particulièrement soigné, prompte livraison et b.s. prix.

Magnifique choix de papier français, importé directement ce qui permet de remplir toutes commandes d'impressions à meilleur marché qu'ailleurs.

ETATS-UNIS

LE JEAN-BAPTISTE,

Organe de la Population franco-canadienne.

Paraît le Mercredi de chaque semaine, à Northampton, (Etat du Massachusset) Etats-Unis.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à P. C. Chatel,

Editeur Propriétaire,

Northampton (Mass.) Etats-Unis.

LA PATRIE NOUVELLE,

Journal Canadien - Français,

Paraît le Mercredi de chaque semaine, à Cohoes, N.Y.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à Authier & Frère,

Editeurs-Propriétaires,

Cohoes, Etat de New-York.

LE TRAVAILLEUR,

Journal, Religieux, Politique et Littéraire,

Paraît le Mardi et le Vendredi de chaque semaine, à Worcester, dans l'Etat du Massachusset.

Abonnement..... \$2.50 par année.

S'adresser à Ferd. Gagnon,

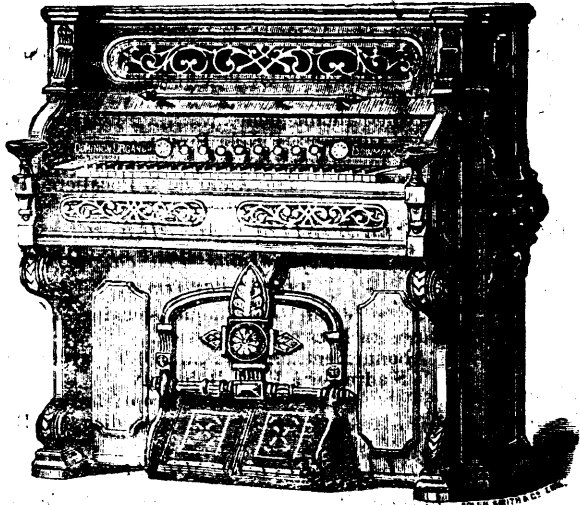
Editeur-Propriétaire

No. 22 rue Pearl, Worcester (Mass.)

Dominion Organ Co., Bowmanville, O.

PHILADELPHIE, 1876.

SYDNEY, AUSTRALIE, 1877.



TORONTO, 1879.

PARIS, FRANCE, 1878.

Les Orgues de la Puissance ont remporté les premiers prix partout où elles ont été exhibées.

Instruments pour Salons et Eglises

Les personnes qui ont l'intention d'acheter, ainsi que les artistes et les amateurs, sont spécialement invités à examiner ces instruments.

Garanties pour 5 Ans. Prix réduits.

PRIX DE \$50 A \$1200.

OFFRES AVANTAGEUSES POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT.

Pour introduire ces instruments dans le District des Trois-Rivières, nous les vendrons moyennant une partie comptant et la balance payable 10 piastres par mois.

HATEZ-VOUS EN PROFITER.

Ecrivez pour catalogues.

L. E. N. PRATTE,

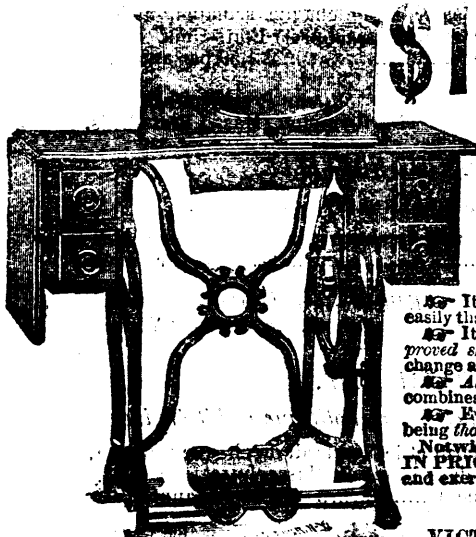
Agent Général pour la Province de Québec.

Entrepôt Général pour la Province
No. 280, Rue Notre-Dame, chez
A. J. Boucher.

SUCCESSALE: No. 3 RUE DU
PLATON.

MONTREAL.

TROIS-RIVIERES.



STU. SAVED!

Buy the IMPROVED

VICTOR

Sewing Machine.

It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.

It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.

All the bearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.

Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.

Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,

Western Branch (Québec) 280, rue Notre-Dame, St. Charles, Ill. PRINCIPAL OFFICES and Manufacturing, Middletown, Conn.

HISTOIRE ILLUSTRÉE

DES

**INSTITUTIONS CHARITABLES
DU CANADA.**

Depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

La première livraison de cet Ouvrage est en vente aux bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de **25 CENTIMS** seulement.

Ce bas prix a été adopté, afin de faire écouler plus activement l'ouvrage. Chaque livraison renfermera environ 150 pages.

On prie les personnes désireuses d'encourager cette Publication à faire l'achat de suite de cette première livraison, afin de fixer le chiffre du tirage des livraisons futures.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Ottawa.

Debats de la Législature Provinciale

Deuxième Session, 4ème Parlement.

1879.

PRIX \$2.50 l'Exemplaire Relié.

G. ALPH. DESJARDINS,

Bureau du Canadien,

QUÉBEC.

EN VENTE.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Années 1876, 1877, 1878, et 1879.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

LE MOYEN DE FAIRE DE L'ARGENT DANS LA RUE WALL, A NEW-YORK.

UN MANUEL

Pour ceux qui ont des capitaux à investir, vient de paraître; il fait voir comment Jay Gould, Vanderbilt et les millionnaires de la rue Wall font leur fortune. La première copie est envoyée gratis.

S'adresser à

LEVINGSTON & Cie., EDITEURS,

56 Broadway et 7 Exchange Court,

New-York.

Alexandre Caron,

AGENT D'ASSURANCE

Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux

TRES MODERÉS.

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.